



HAL
open science

Trajectoires professionnelles. Esquisse du champ de l'architecture

Jacques Allégret, Régis Bertrand, Florence Accorsi, Anne Debarre

► To cite this version:

Jacques Allégret, Régis Bertrand, Florence Accorsi, Anne Debarre. Trajectoires professionnelles. Esquisse du champ de l'architecture. [Rapport de recherche] 640/90, Ministère de l'équipement et du logement / Bureau de la recherche architecturale (BRA); Ministère de la recherche et de la technologie; Ecole d'architecture de Paris-Villemin / Groupe de recherche et d'études sur la socialisation de l'architecture (GRESA). 1989. hal-01907750

HAL Id: hal-01907750

<https://hal.science/hal-01907750>

Submitted on 29 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

640

Ecole d'Architecture Paris-Villemin / Bureau de la Recherche Architecturale

Groupe de Recherche sur la Socialisation de l'Architecture

_ GRESA _

Jacques Allégret
Régis Bertrand
Anne Debarre
Florence Accorsi

Trajectoires professionnelles

Esquisse du champ de l'architecture

décembre
1989

Ecole d'Architecture Paris-Villemin / Bureau de la Recherche Architecturale

Groupe de Recherche sur la Socialisation de l'Architecture

GRESA

Jacques Allégret

Régis Bertrand

Anne Debarre

Florence Accorsi

Trajectoires professionnelles

Esquisse du champ de l'architecture

décembre

1989

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT,
DES TRANSPORTS ET DE LA MER

ECOLE D'ARCHITECTURE PARIS-VILLEMIN

ETABLISSEMENT PUBLIC CREE PAR DECRET N° 79-1077

- GRESA -

Groupe de Recherche sur la Socialisation de l'Architecture

Rapport de recherche

Ministère de l'Équipement et du Logement
Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme
Bureau de la Recherche Architecturale
Convention n° 77 751, notifiée le 05-06-1989

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche remise au Bureau de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de l'Équipement et du Logement avec le Ministère de la Recherche et de la Technologie. Les jugements et opinions émises par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

Responsable scientifique: Jacques Allégret.

Les chapitres I, II, IV et VI ont été rédigés par Jacques Allégret.

Les chapitres III et V ont été rédigés respectivement par Florence Accorsi et Régis Bertrand.

L'enquête a été administrée par Anne Debarre et Régis Bertrand.

Un fiacre s'arrêta devant notre porte. Il en descendit un petit bossu, très bien habillé, une serviette sous le bras, un long rouleau à la main. Mon père l'attendait. Ils se serrèrent la main et montèrent chez nous... Je m'étais rapproché de ma mère qui me souffla: "Ce monsieur est l'architecte, un bon architecte."

Edouard Bled

(Edouard Bled: J'avais un an en 1900; librairie Arthème Fayard, 1987)

Sommaire

I) INTRODUCTION GENERALE

A _ Présentation	P. 11
B _ Consistance et autonomie du champ de l'architecture	P. 15
C _ Première approche des instances du champ	P. 19

II) LES MEMBRES DU CHAMP ET LEURS ACTIVITES

A _ Dénombrement	P. 25
B _ Les architectes dans la division technique et sociale du travail	P. 27
C _ Les rapports à l'architecture	P. 31

III) LES INSTANCES DU CHAMP

A _ Deux points de vue particuliers	P. 43
B _ Quelques repères historiques	P. 53
C _ Inventaire des instances professionnelles	P. 59
D _ L'école, la première instance professionnelle	P. 65
E _ Des instances, des hommes	P. 75
F _ Paris-Province: une approche à nuancer	P. 81
G _ L'urbanisme, un enjeu spécifique	P. 87
H _ La Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques	P. 93

IV) LES PRIMES TRAJECTOIRES

A _ Caractéristiques des populations concernées	P. 102
B _ Trajectoire scolaire	P. 106
C _ Adhésion aux valeurs du champ	P. 109
D _ Insertion professionnelle	P. 110
E _ Essai de construction et de représentation typologique	P. 115
F _ Analyse de trajectoires	P. 117

V) DE NOUVELLES DONNEES POUR UN GUIDE D'ENTRETIEN

A _ La complexité du discours	P. 142
B _ La doctrine à quatre temps	P. 143
C _ De la sollicitation à l'évaluation	P. 146
D _ Des discours de référence	P. 147
E _ Corpus de référence	P. 151

VI) CONCLUSION

P. 159

VII) ANNEXES

P. 163

I) INTRODUCTION GENERALE

A) PRESENTATION:

L'intérêt premier d'un travail sur les trajectoires professionnelles des architectes tient au fait que celles-ci sont très diversifiées, donc apparemment moins socialement déterminées qu'en d'autres métiers, ou qu'elles sont en tout cas, le produit de déterminations et d'interactions individu/profession/société plus complexes.

Sans entrer dans le détail des grandes variétés de trajectoires notons d'ores et déjà qu'un architecte peut développer une carrière de salarié dans le secteur public ou privé ou, plus généralement, s'établir comme professionnel libéral. Dans ce cas il réalisera un chiffre d'affaires plus ou moins important, comme en témoigne le constat fait par B. LAMY (1) en 1974 d'un écart de chiffre d'affaires de 1 à 140 entre le premier et le dernier décile de la profession.

Autre trait de ces variations, l'architecte pourra sinon courir pour la gloire ou l'argent, du moins obtenir parfois l'une ou l'autre ou les deux à la fois. Il pourra également investir plutôt dans l'urbanisme et le social, dans la dimension esthétique ou encore dans celle de la rationalité constructive.

Ultime variation l'architecte peut sortir du champ de l'architecture et devenir cinéaste, couturier, professeur de dessin, etc..., alors que l'inverse est beaucoup plus problématique.

L'autre intérêt d'un travail sur les trajectoires professionnelles tient au fait qu'il convoque une certaine connaissance préalable de l'histoire et des structures du champ de l'architecture et qu'il alimente et approfondit en retour cette connaissance par la mise au jour de ces rencontres entre des individus, la profession et la société dans des moments, des conjonctures particulières. Ce n'est pas en effet la même chose d'entrer en architecture en 1935, 55 ou 75, périodes que nous avons choisies pour donner à notre travail une dimension diachronique.

Notre étude, faite d'interactions entre l'analyse des structures du champ professionnel, une approche historique et un travail sur des destinées individuelles, sera nécessairement longue et le présent rapport n'en marque qu'une étape très provisoire.

Ainsi avons nous engagé simultanément des études sur les instances professionnelles, réalisé une biographie approfondie sur un architecte, Jacques Tournant, pour soulever des questions, envisager des hypothèses, et enfin entrepris une enquête par questionnaire sur les primes trajectoires d'architectes diplômés en 1935, 55 et 75.

Cette enquête dont nous allons rendre compte est une approche relativement légère qui contribuera, comme la biographie de Jacques Tournant à l'élaboration d'hypothèses, mais aussi au choix d'un échantillonnage et à la construction d'un guide d'interviews et de collecte d'informations pertinentes pour l'analyse ultérieure d'une soixantaine de trajectoires professionnelles.

Conduite d'un lieu précis, le GRESA, Groupe de Recherche sur la Socialisation de l'Architecture, émanation d'une école d'architecture, qui n'est donc pas un haut lieu du débat sociologique, cette étude ne saurait être et ne vise pas à être une contribution conséquente à l'élaboration théorique en cette discipline. Tout au plus pouvons-nous emprunter à l'approche sociologique, qui nous semble la plus pertinente pour ce travail, les théories, problématiques et méthodes auxquelles nous adhérons le mieux.

Ici, nous nous référons principalement aux travaux de P.Bourdieu et de son équipe sur les champs de productions intellectuelles et symboliques. Il s'agit en l'occurrence de travaux qui ont jusqu'à présent laissé de côté les architectes pour traiter entre autres des producteurs scientifiques ou littéraires, des enseignants, des cadres, des grands couturiers, des évêques, des hommes politiques.

Retenons immédiatement que pour P.Bourdieu, une trajectoire professionnelle se joue, dans une conjoncture historique particulière, à la rencontre entre un individu, marqué de caractéristiques et prédispositions sociales et un univers singulier, un champ de production, doté d'une relative autonomie, de règles et d'instances structurantes et d'un enjeu spécifique.

Autour de cet enjeu, ici la "véritable architecture", se développe une lutte entre les membres du champ en concurrence, et plus particulièrement entre les prétendants et les dominants. Cette lutte qui est la condition même de la vie et de la reproduction du champ et de son enjeu

sera plus ou moins âpre et différenciellement orientée en fonction des stimulations que produisent les instances du champ et en fonction du degré de croyance des architectes en l'architecture ou en certains de ses aspects. Dans cette lutte, les ou certaines des instances du champ, comité de rédaction, académie, syndicat, etc..., sont autant de positions qu'il faut conquérir, occuper ou s'assujettir même indirectement, pour s'assurer une maîtrise au moins sectorielle du champ. En l'occurrence cette maîtrise est d'ordre pratique ce qui ne nécessite pas une connaissance savante des structures du champ de même que son atteinte ne suppose pas le déploiement de stratégies conscientes. Bien au contraire, c'est plutôt la foi, la bonne foi et la familiarité innocente qui sont au principe de la réussite.

A la rencontre des individus et du champ, c'est l'âpreté et l'orientation de ces luttes qui déterminent les trajectoires professionnelles, et qui produisent d'une certaine façon l'architecture. Ceci donne un autre intérêt à nos recherches en ce que leur aboutissement peut constituer une nouvelle entrée dans la relecture de l'histoire de l'architecture.

Bien que tous les architectes n'investissent pas également dans la croyance en l'architecture, c'est le plus souvent par référence à cette dernière que seront justifiés les actes et comportements ainsi que leurs effets bénéfiques ou maléfiques. Tel architecte aura été honoré, dans tous les sens du terme parce qu'il était bon architecte, tel autre aura été méconnu ou maudit parce qu'il était meilleur encore.

Parfois cependant on interprète les destinées en évoquant la chance, le hasard ou la magouille. On devra particulièrement se défier de cette dernière proposition car celle-ci n'est pas une pratique qui peut se développer sans autres attributs et conditions qui ne relèvent pas du jugement de valeur mais d'un état de fait. On ne magouille pas sans relations, capital ou pouvoir, choses qui se constatent mais qui ne peuvent être reprochées à leurs détenteurs.

1 _ Etude conduite par B. Lamy et M. Robirosa: L'évolution de la profession d'Architecte, C.S.U.1975.

B) CONSISTANCE ET AUTONOMIE DU CHAMP DE L'ARCHITECTURE:

Entendant développer notre recherche en référence à la théorie des champs, il importe d'établir que le secteur de l'architecture expose bien les attributs qui justifient cette approche.

L'existence-même d'une collectivité de personnes référant aux mêmes savoirs et savoir-faire, s'employant dans des pratiques assez voisines, se reconnaissant une même identité, constitue le premier critère d'un champ de production spécifique.

Tout le monde s'accorde sur le fait que le secteur de l'architecture a développé et développe encore des instances de légitimation, de consécration et de reproduction que sont les écoles, les concours, les revues, les sociétés savantes, les syndicats, un ordre, des mutuelles, etc...

Notre recherche tentera ultérieurement de montrer comment ces instances professionnelles structurent les comportements et les pratiques des architectes et par suite la production architecturale. Pour l'instant, il nous suffit d'établir la prégnance de ces instances, ce que nous pouvons faire en relevant quelques exemples.

Depuis 1941 le port du titre d'architecte et depuis 1977 l'exercice professionnel sont, (sauf exceptions, règlementés par des dispositions précises et contrôlés par des commissions où siège la profession), assujettis à l'obtention d'un diplôme délivré par un nombre limité d'écoles. Outre le fait que la profession irrigue largement le corps enseignant des écoles, elle dispose, par différentes modalités, d'un droit de regard sur le contenu et l'organisation des études. Ce dispositif est renforcé par le fait que le port du titre et certains modes d'exercices supposent également l'inscription des diplômés ou agrées à l'Ordre des architectes.

Toujours sauf exceptions, la consécration des architectes aux différents niveaux de reconnaissance est organisée et contrôlée par des instances professionnelles. Si la notoriété doit beaucoup au talent personnel de l'architecte comme producteur ou médiateur et à la

nature des commandes qu'il a pu satisfaire, il la doit finalement à l'aval de ses pairs.

Ici encore, c'est par le jeu d'institutions spécialisées, concours, prix, revues, expositions, académies, que les architectes consacreront l'un des leurs. Si d'aventure, des institutions périphériques plus ou moins éloignées de la profession interfèrent dans la promotion et la reconnaissance d'un architecte, tels certains jurys de concours ou de prix, l'ordre des choses, le sens commun, ou la profession, feront qu'un certain nombre d'architectes participeront à ces jurys. Dans certains cas, et très précisément quand l'enjeu de consécration est important, la profession a obtenu d'être réglementairement majoritaire dans les jurys. Cet important attribut des champs qu'est la consécration de ses élites n'échappe donc pas aux instances de l'architecture montrant par là leur efficacité.

C'est une instance de la profession qui dénonce et sanctionne les déviations à son propre code déontologique. Les tribunaux peuvent donc sanctionner une infraction au code civil, le contrôleur des impôts une fraude fiscale, mais seule la profession peut sanctionner un manquement à la morale professionnelle et ce pour rappeler, à propos de cas trop voyants, qu'elle en a une.

Un autre indice de l'effet structurant des instances professionnelles, donc de leur efficacité est la lutte engagée entre certaines d'entre elles ou entre architectes pour s'assurer leur contrôle. Nous citerons par exemple la concurrence entre revues pour promouvoir la plus juste doctrine et s'assurer des abonnés, la concurrence entre organisations syndicales pour la meilleure défense professionnelle et attirer des adhérents, etc... Ces luttes, qui ne sont pas sans enjeu économique et qui parfois mettent en scène des revendications catégorielles ou des conflits doctrinaux, finissent toutes par converger vers un objectif unique la sauvegarde de l'identité professionnelle et la promotion de la "véritable architecture".

Ceci nous amène à la reconnaissance d'un autre attribut des champs, un enjeu spécifique, l'architecture comme production culturelle irréductible à la demande sociale ou à la production du bâtiment. Une des pierres de touche de l'identité et de la posture professionnelle la plus conforme nous a été fournie par les catégories du jugement, dans les commissions

ad hoc, discriminant ceux des maîtres d'oeuvres et techniciens en bâtiment, qui méritaient ou non d'être agréés.

En étudiant le travail de ces commissions (1), nous avons vu le peu de cas qui était fait de l'éventuelle qualification technique des postulants ou de leurs connaissances relatives aux modes de vie de leurs clients. En revanche, nous avons constaté que l'ultime critère qui décidait de leur agrément tenait aux réactions à la question : "Pourquoi avez-vous fait cela?". Si la réponse était "parce que c'est ce que mon client a demandé", l'agrément était refusé. Un "véritable architecte" ne fait pas ce que veut son client, il fait ce qu'il croit devoir faire pour la promotion de la qualité architecturale.

Cette expertise est socialement reconnue aux architectes par la délégation que la société leur a finalement donnée en les reconnaissant comme seuls arbitres légitimes en matière d'architecture. C'est de façon tout à fait secondaire, et après vérification d'affinité, de complicité, que les architectes tolèrent et parfois octroient une compétence à quelques critiques ou historiens de l'art qui ne sont pas des architectes. Inversement, même un architecte, s'il n'est pas praticien, libéral de préférence, peut se voir dénier une qualification d'expert, une compétence à critiquer ou à enseigner par exemple.

Malgré la reconnaissance par la société de ce droit à dire le vrai sur l'architecture donc aussi à intégrer dans le corpus de référence des productions vernaculaires ou autres (telle l'oeuvre d'un ingénieur ou d'un peintre), à prononcer l'arbitraire culturel, indice de l'autonomie relative d'un champ, on a pu se demander en raison du poids des déterminations techniques, sociales, économiques, etc..., si l'architecture était un champ doté d'une réelle autonomie.

La question a été soulevée, dans les années 1970, avec toute une série de travaux et de recherches sur la production du cadre bâti(2).

En supputant l'auto-censure actualisée dans les projets et en observant les ajustements successifs dont ils étaient l'objet, en relevant l'étroitesse de la marge de manoeuvre laissée par les règlementations, par les logiques des investisseurs, des entreprises et des producteurs de moyens et matériaux de construction, on se demandait "qui fait l'architecture?".

Tout ceci devait être mis au jour et dit, ne serait-ce que pour rendre les architectes plus conscients sur leurs conditions d'exercice.

Il reste que tout n'est pas socialement, règlementairement, techniquement, économiquement déterminé dans l'ordre de la production architecturale; en attestent les différences, pour le moins formelles, dont témoignent, à conditions égales, les productions d'architectes.

Celles-ci ne peuvent seulement être imputées aux qualités individuelles de créateurs libres, mais renvoient également à un faisceau de déterminations règlementaires, économiques, culturelles, sociales, cette fois internes au champ de production.

En effet, l'architecture procède de l'exhumation d'éléments de culture, de modèles, etc... véhiculés par les écoles d'architecture, les revues, les livres, les expositions. Elle est tributaire des logiques induites par ces structures de production que sont les agences plus ou moins grandes, plus ou moins rationalisées, publiques ou privées, etc... Elle est également influencée par les conditions même de son jugement. Quel architecte, soumis dès l'école puis dans les concours professionnels au regard de ses professeurs puis de ses pairs n'a pas intériorisé le fait que c'est d'abord pour eux, pour les convaincre, pour les séduire, et être reconnu d'eux qu'il travaille? Quel architecte n'a pas compris que ce jugement s'élabore en partie dans la confrontation des projets à juger (3) mais aussi en référence à ce que les institutions professionnelles, comme moment collectif et socialisé, proposent ou attendent dans l'univers à la fois réglé et effervescent de l'écriture des modes et des styles? Quel architecte n'a pas compris enfin, si libre et indépendant qu'il veuille être, qu'il doit se situer, prendre position dans un groupe, une école, dans le débat architectural?

1 _ Jacques Allégret: Les Agréables, rapport non publié

2 _ Cf les travaux du C.S.U, notamment Préteceille, Topalov, Asher.

3 _ Cf J. P. Epron: Projet d'architecture. l'architecture en projet.

C) PREMIERE APPROCHE DES INSTANCES DU CHAMP:

Toutes les instances du champ, si marginales et éphémères soient-elles, sont importantes en ce qu'elles ont pu constituer pour une personne ou un groupe un lieu de pensée, un moyen d'action ou de pression interférant sur la vie professionnelle, voire un simple marchepied pour accéder à une autre instance, à une autre position.

En ce sens, un rite initiatique, une fanfare, le bistro, un journal d'école, un syndicat d'étudiants, une association d'architectes régionale ou catégorielle (ex : "détenteurs de brevets", un jury réuni une seule fois, etc...) sont des instances qui produisent chez les architectes un sentiment d'appartenance au champ ou à l'un de ses sous-ensembles puis qui travaillent à la prise de position et finalement à l'orientation des trajectoires professionnelles.

Dans la recomposition des trajectoires, nous tenterons donc de repérer les instances fréquentées par les individus et nous essaierons de mesurer les effets produits par ces rencontres et de comprendre pourquoi elles ont eu lieu préférentiellement à d'autres.

Il importe de reconnaître dans cette masse d'institutions, dont la liste exhaustive est difficile à établir, celles qui ont un rôle plus structurant parce qu'elles sont plus durables, qu'elles sont détentrices d'un fort pouvoir sur les architectes et leur environnement et qu'elles bénéficient d'une plus grande reconnaissance et légitimité.

Leur importance ne peut cependant être classée dans une hiérarchie unique car elles sont de diverses natures, ne concourent pas aux mêmes effets immédiats et déclarés, n'intéressent pas également les mêmes sous-ensembles de professionnels.

La participation à certaines de ces institutions complémentaires ou concurrentes entraîne des comportements obligés. Ainsi, la participation voyante, responsable à la vie de certaines institutions peut, par les prises de position que cette situation emporte, exclure provisoirement ou durablement, au-delà de toutes règles statutaires, la participation à d'autres instances socialement ou culturellement incompatibles avec la première. Par exemple, nous ne nous attendons pas à rencontrer durablement des architectes d'avant-garde dans des instances corporatives ou syndicales. Si un itinéraire, d'un certain type d'instance à

un autre type, peut s'observer nous postulons qu'il aura un sens obligé ou qu'il correspondra à des abandons ou des reniements dans la vie professionnelle et dans la production.

La navigation dans les instances du champ suppose une familiarité avec celui-ci, une pratique, faite de connaissance des instances mais aussi de leurs membres et explique le fait que certaines charges dans le champ apparaissent comme héréditaires.

Pour commencer l'exploration de cet univers et tenter une caractérisation des instances plusieurs approches seront envisagées, par l'histoire, par les statuts, par les actes des congrès, par le repérage des itinéraires des responsables, etc... mais aussi par le repérage des effets escomptés et obtenus d'une participation aux institutions.

Dans un premier temps, nous allons à partir de nos hypothèses, essayer de débroussailler le rôle déclaré et si possible effectif de quelques institutions que par intuition nous apprécions comme particulièrement structurantes.

La première hypothèse est, qu'en fonction de ses caractéristiques et prédispositions (il nous arrivera de dire, de son habitus, concept développé par P.Bourdieu pour rendre compte de ses acquis, qui le porte à aimer, à penser et finalement à faire plutôt ceci que cela) l'architecte va, selon qu'il adhère, sur le mode de la croyance ou sur un mode critique à l'univers de l'architecture, investir dans un cas des institutions plutôt culturelles ou syndicales et dans l'autre, des instances à la périphérie immédiate du champ, s'intéressant à la programmation des bâtiments, à l'urbanisme ou à la construction, par exemple.

Si inversement son engagement est faible, l'architecte reste à l'écart des institutions ou il investit éventuellement dans des instances strictement catégorielles ou économiques.

L'intérêt pour les instances ordinales nous semble plus transversal, souvent plus opportuniste et toujours plus tardif. Si l'adhésion spontanée ou obligée à l'Ordre est précoce, la prise de responsabilité dans cette instance, que ce soit au niveau régional ou national l'est rarement. Elle suppose en général un parcours probatoire préalable.

La seconde hypothèse est que si l'on peut pénétrer précocement, par simple adhésion et contrôler rapidement, en y militant avec zèle et efficacité, certaines institutions -à la limite en les créant- d'autres ne sont accessibles qu'à des sujets déjà reconnus, voire cooptés quand ils remplissent les conditions et intéressent l'institution par l'aura qu'ils lui apportent ou qu'ils contribuent à renouveler. Ces dernières instances ne seront pas souvent celles qui aident à la promotion de leurs membres, par définition déjà promus, mais qui contribuent à consolider leur position. Ces institutions accessibles à ceux qui ont donc déjà une forte maîtrise du champ sont généralement celles qui en retour assurent la plus large maîtrise de ce champ.

Dans cette constellation d'instances, l'enseignement de l'architecture représente d'une certaine façon l'ensemble du champ, de son enjeu et de ses luttes. Pour les uns, il est un lieu de prédilection du débat, de l'innovation et de la promotion, alors que pour d'autres, il est ou il est devenu un lieu de consécration et de conservation.

II) LES MEMBRES DU CHAMP ET LEURS ACTIVITES

LES MEMBRES DU CHAMP ET LEURS ACTIVITES:

L'existence d'un champ suppose, une collectivité de membres ayant en commun un secteur d'activité, un savoir et une éthique; A partir de ce fond commun, les architectes se reconnaissent et se comprennent, veillent aux frontières de leur champ, et négocient, avec les autres travailleurs intellectuels de l'urbanisme et de la branche bâtiment, les limites et les modalités d'une coopération, d'un partage des responsabilités et des marchés.

A) Dénombrement:

Un premier travail exploratoire (1) qui devait vérifier l'intérêt et la faisabilité d'un observatoire statistique permanent des professionnels de la conception a mis en évidence :

- l'intérêt sans réserve des chercheurs et l'attention différentielle et mesurée des administrations et des groupes professionnels pour une transparence des connaissances.

Chaque groupe veut bien connaître les caractéristiques, les pratiques ou les revenus des autres groupes mais il ne tient pas à s'engager financièrement ni à livrer de ce qu'il sait ou croit savoir sur lui-même.

- la difficulté d'utiliser à nos fins propres l'appareil statistique national, d'accéder à des données brutes et de les réexploiter selon de nouvelles grilles en procédant à d'autres agrégations et plus encore la difficulté d'introduire de nouvelles catégories dans la saisie périodique de données.

- la difficulté enfin de mobiliser un financement public ou mixte assez important et continu pour créer et pérenniser un observatoire permanent.

C'est pourquoi, en accord avec la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme il a été décidé d'interrompre le travail exploratoire engagé et de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, le projet de création d'un observatoire.

Le défaut de références statistiques ne facilite pas notre travail. Il nous interdit certaines mesures, certaines comparaisons et nous prive d'un moyen de vérification des évolutions que nous pressentons.

En revanche, cette lacune nous rend plus disponible pour, échappant aux catégories établies, nous demander qui sont réellement les membres du champ. Elle nous oblige à penser les différences et les évolutions par référence à la théorie des champs, aux conditions des pratiques et aux logiques à l'oeuvre pour dégager ce qui confère la qualité de membre du champ et pour dégager les sous-ensembles dans lesquels les membres se distribuent, se déplacent.

D'un point de vue idéaliste, nous pourrions dire que seuls sont membres du champ ceux qui adhèrent très fortement à son enjeu, la "véritable architecture", investissent et luttent pour son avènement et ce, le plus souvent, sur un mode d'exercice libéral. Ceci nous donne sans doute à toucher le noyau du champ mais ce point de vue exclut de la collectivité des catégories de membres qui pour d'autres raisons agissent également sur le champ, travaillent à sa conservation, à sa reproduction.

D'un point de vue réglementaire, nous pourrions débattre de la qualité d'ayant-droit au sens large ou restrictif; il pourrait s'agir soit de ceux qui exposent une présomption reconnue de compétence, les diplômés et les agrées, soit des adhérents à l'Ordre des architectes.

La première définition inclut notamment des diplômés qui sont sortis du champ pour valoriser ou non leur compétence dans des secteurs complètement étrangers à la conception, à la gestion de l'espace bâti ou aménagé. Dans les études de trajectoires nous nous intéresseront à quelques uns de ces cas pour comprendre dans quelles conditions et comment on sort du champ.

La seconde définition exclut un grand nombre de diplômés qui n'ont pas eu besoin ou qui n'ont pas jugé opportun d'intégrer l'Ordre des architectes pour exercer leur activité. Il s'agit notamment de ceux qui, salariés ou même libéraux, ne font pas de maîtrise d'oeuvre, qui

n'instrumentent pas de permis de construire sous leur responsabilité ou qui le font d'un lieu public, d'une collectivité locale qui les dispense d'une inscription à l'Ordre.

Ces deux définitions ne tiennent pas compte non plus des non-architectes qui jouent comme producteurs idéologiques un rôle important dans la vie du champ, qui sont matériellement assujettis à ce dernier et adhèrent à son enjeu; la profession les reconnaît tacitement.

Elles ignorent également quelques atypiques de génie, virtuellement architectes, qui seront tôt ou tard récupérés pour la plus grande gloire de la profession et qui d'ores et déjà influencent le champ et travaillent à sa reproduction.

Enfin d'un point de vue pragmatique, on peut considérer comme membre du champ tout ceux qui vivent d'une activité architecturale même s'ils ne sont pas entrés dans l'univers de la croyance en l'architecture.

Si l'on s'accorde sur le fait qu'un point de vue idéaliste est trop restrictif, on peut approcher un dénombrement des membres du champ de l'architecture par la combinaison des critères : présomption de compétences et activités exercées. Celle-ci nous permet d'évaluer le nombre des membres du champ à environ 30 000 individus. Que font-ils? Comment se distribuent-ils dans les sous-ensembles du champ?

B) Les architectes dans la division technique et sociale du travail:

Pour saisir l'activité, dans l'ordre de la division technique du travail et le mode d'exercice dans l'ordre de la division sociale du travail, nous avons engagé l'élaboration d'une matrice. Nous proposons son résultat provisoire: la matrice qui articule en ligne les activités et en colonne les modes d'exercice.

Elle permet dans sa partie centrale, qui intéresse les architectes diplômés et agréés:

_ de saisir l'activité et le mode d'exercice dominant d'un individu à un moment donné, et les pratiques connexes dans les cas fréquents de multi-activités. Les différences pouvant être appréciées et représentées en pourcentage de temps de travail ou de revenus.

_ de décrire par un graphe les activités et modes d'exercices dominants et secondaires successivement actualisés pour rendre compte d'une trajectoire individuelle.

_ d'établir un jour la distribution statistique des architectes à tel ou tel moment et d'en dépendre l'évolution.

A la périphérie de la matrice et plus particulièrement en regard des activités, il est possible d'envisager et d'apprécier la présence et la pression d'agents concurrents dans la division du travail et de repérer leur origine disciplinaire: ingénieurs, décorateurs, maîtres d'oeuvre non agréés, économistes en bâtiment, urbanistes, paysagistes, etc...

Dans le même esprit, on pourra horizontalement, repérer et situer les instances culturelles, techniques et savantes qui correspondent aux activités, et verticalement, des instances catégorielles, syndicales ou autres qui représentent ou promeuvent les modes d'exercice.

		Secteurs, modes et statuts d'exercice dans la division sociale du travail					Disciplines et professions concurrentes						
		1	2	3	4	31	T	32	33	36			
Domaines d'intervention et missions dans la div. technique du travail	A												Instances professionnelles techniques et culturelles
	B												
	C	architectes et agréés en architecture											
	V												
Total													

Instances professionnelles: syndicales, catégorielles et ordinales

Dans l'état actuel de nos observations et réflexions nous proposons de distribuer **en ligne** les activités suivantes réparties en domaines d'activité et en missions :

Aménagement :

A - Aménagement du territoire et urbanisme règlementaire.

B - Urbanisme opérationnel, projet et génie urbain.

C- Paysagisme

Maîtrise d'ouvrage :

D- Programmation de bâtiments

E - Montage d'opérations

F - Conduite d'opérations

Maîtrise d'oeuvre :

G - Progettation de bâtiments à tous niveaux

H - Dossiers de consultation et d'exécution

I - Suivi de chantiers

Divers

J - Sauvegarde et entretien des monuments historiques

K - Gestion immobilière

L - Expertise juridique et amiable

M - Consultants spécialisés (acoustique, éclairage, etc...)

N -Enseignement, recherche, critique, journalisme.

O -Décoration

P -Design de mobiliers et de produits

Q - Autres

Pour permettre un dénombrement exhaustif de la population ici concernée, des diplômés et agréés en architecture, on réserve une ligne pour les chômeurs, une pour les invalides et une pour les retraités. On fait de même pour ceux qui sont sortis du champ et qui exercent une activité non assimilable à celles déjà répertoriées.

Nous proposons enfin de distribuer **en colonne** les modes d'exercice en fonction des secteurs d'activités, des structures juridiques ou de production, de la taille quand cela est intéressant et du statut des personnes. La distinction des structures juridiques est importante en ce qu'elle modifie le régime des responsabilités qui peuvent être limitées ou illimitées, sur le

capital social ou sur les biens propres.

Agences privées d'architecture libérale ou en entreprises unipersonnelles:

- 1 -Travailleur indépendant sans salarié
- 2 -Patron d'une agence occupant de 1 à 3 salariés
- 3 -Employé d'une agence occupant de 1 à 3 salariés
- 4 -Patron d'une agence occupant de 4 à 15 salariés
- 5 -Employé d'une agence occupant de 4 à 15 salariés
- 6 -Patron d'une agence occupant plus de 15 salariés
- 7 -Employé d'une agence occupant plus de 15 salariés

Agences privées de type Société Civile Professionnelle d'Architectes:

- 8 -Associé d'une S.P.C.A occupant moins de 15 salariés
- 9 -Employé d'une S.P.C.A occupant moins de 15 salariés
- 10 -Associé d'une S.P.C.A occupant plus de 15 salariés
- 11 -Employé d'une S.P.C.A occupant plus de 15 salariés

Sociétés Anonymes ou Sociétés Anonymes à Responsabilité Limitée:

- 12 -Associé dans une S.A ou une S.A.R.L occupant moins de 15 salariés
- 13 -Employé dans une S.A ou une S.A.R.L occupant moins de 15 salariés
- 14 -Associé dans une S.A ou une S.A.R.L occupant plus de 15 salariés
- 15 -Employé dans une S.A ou une S.A.R.L occupant plus de 15 salariés

Secteurs privés du bâtiment:

- 16 -Patron d'une société de promotion immobilière
- 17 -Employé d'une société de promotion immobilière
- 18 -Patron d'une entreprise ou d'une industrie du bâtiment
- 19 -Employé d'une entreprise ou d'une industrie du bâtiment
- 20 -Patron d'un bureau d'études techniques
- 21 -Employé d'un bureau d'études d'études techniques
- 22 -Patron d'un autre type d'établissement tel, revue, maison d'édition etc...
- 23 -Employé d'un autre type d'établissement tel, revue, maison d'édition etc...

Secteur Public de l'urbanisme et du bâtiment:

- 24 -Fonctionnaire titulaire de l'état
- 25 -Contractuel ou vacataire de l'état
- 26 -Fonctionnaire titulaire municipal
- 27 -Contractuel ou vacataire municipal
- 28 -Fonctionnaire titulaire d'autres collectivités locales
- 29 -Contractuel ou vacataire d'autres collectivités locales

Secteur Parapublic:

- 30 -Titulaire
- 31 -Contractuel

Toujours en colonne, mais hors du coeur de la matrice, on retiendra, à des fins statistiques ultérieures, les principales disciplines d'origine ou professions des agents qui dans la division du travail concurrent ou sont concurrencés par les architectes dans les domaines et missions énumérés en ligne.

32 -Maitres d'oeuvres non agréés et techniciens du bâtiment

33 - Décorateurs et architectes d'intérieurs

34 -Ingénieurs des Travaux Publics et du Bâtiment

35 -Economistes en bâtiment

36 -Urbanistes

37 -Paysagistes

38 -Autres (géographes, économistes, sociologues, juristes, etc...)

C)Les rapports à l'architecture:

Pour cerner l'activité et la dynamique des membres du champ, en plus de la description des tâches ou missions qu'ils accomplissent dans des conditions matérielles précises comme Patron, Employé, Fonctionnaire, etc..., il est également important de saisir leur rapport à l'architecture par leur engagement dans des sous-ensembles de production.

De la même façon que Pierre Bourdieu observe, dans le champ littéraire, des sous-ensembles de producteurs d'avant-garde, "d'art bourgeois" ou de grande production, nous pouvons envisager une distribution tendancielle des architectes dans des sous-ensembles également repérables.

Une distribution tendancielle, car personne n'est à l'abri du désir d'engagement ou d'appartenance non actualisé ou non poursuivi dans un autre sous-ensemble. Un accident, une rencontre, un effet de conjecture peuvent réorienter la pratique. Par ailleurs on rencontre des architectes qui dans une même période témoignent par leur production d'une multi-appartenance qui trouble la classification. Un architecte d'avant-garde peut par exemple accéder à de très grosses affaires sans devenir pour autant un architecte d'affaires. Au demeurant cette appellation qui sent le soufre n'a pas grand intérêt pour nos analyses et ne vaut que pour ceux qui ont besoin de dénoncer les autres.

Mais revenons aux catégories observées et construites par Pierre Bourdieu, à propos du champ littéraire.

En première analyse nous sommes portés à les croire suffisantes et pertinentes car, si elles sont observées, elles sont également construites pour l'observation; elles sont génériques et vraisemblablement transposables à l'ensemble des champs de production symbolique. Elles sont nécessaires et suffisantes à la structuration d'un champ par leurs correspondances-mêmes, avec les structures de la société.

Un sous-ensemble des avant-gardes littéraires ou architecturales est un lieu très intime de producteurs pour producteurs, de producteurs travaillant d'abord pour et sous le regard éclairé et légitimé de leur pairs. Il est aussi un lieu de production en relation avec une demande sociale plus large: de recherche, de renouvellement culturel qui intéresse les avant-gardes des autres champs de production, ne serait-ce que par les effets de légitimation ainsi échangés, voire même la société dans son ensemble par les effets de distinction proposés. Ainsi s'il y a des producteurs d'avant-garde qui travaillent pour des amateurs d'avant-garde, y compris dans la sphère économique où l'on s'intéresse à l'effet marchand d'une innovation, d'une forme, voire simplement d'une signature, il y a aussi des producteurs "d'art bourgeois" qui rencontrent les goûts plus classiques d'une certaine bourgeoisie, et les producteurs de grande production qui satisfont aux goûts de milieux plus populaires, plus ou moins en ascension sociale, et à ce titre éventuellement intéressés mais dans un registre plus sage aux effets de distinction symbolique.

Pour ce qui est du champ de l'architecture nous proposons de décrire les attributs et la dynamique des trois sous-ensembles de la façon suivante.

Les Avant-Gardes:

Le sous-ensemble des producteurs d'avant-garde rassemble et anime dans une lutte fratricide, des architectes consacrés, ou en voie de consécration, et des prétendants, qui tous, à partir d'une référence ou d'une préférence doctrinale cherchent à consolider un courant

architectural voire à en créer un, à faire école et par là cherchent à se faire reconnaître, à s'imposer.

L'engagement dans des luttes propres à ce sous-ensemble suppose des dispositions et des compétences spécifiques, qu'il serait trop simple de réduire à l'ambition, au talent ou à la culture, bien qu'elles soient sans doute nécessaires et à des degrés divers. En effet, l'ambition et le talent ne trouvent pas toujours à s'employer. Il faut d'autres conditions. Mais ces conditions advenant, elles ne produiront pas d'effets durables pour des architectes qui en sont dépourvus.

L'engagement dans les combats d'avant-garde est presque toujours précoce et peut souvent s'observer dès l'école dans les projets présentés, dans la soif de culture historique et dans les postures critiques ou dans l'une ou l'autre de ces activités ainsi que dans le choix de ses "maîtres" et de ses relations, dans le goût de fréquenter les conférences et les vernissages.

Pendant les études et après le diplôme, les prétendants choisissent avec le plus grand soin les agences dans lesquelles ils vont faire leurs premières armes. Là, ils s'attachent à travailler sur des concours ou des avant-projets plutôt que sur des dossiers d'exécution, encore que certains savent qu'ils doivent aussi s'assurer une maîtrise en ce domaine, d'autant que l'école semble négliger un peu cette dimension de la pratique.

Dès qu'ils ont accumulé un petit capital de références, figuré comme collaborateur associé à un concours gagné ou mentionné d'un de leur patron, dès qu'ils sont lauréats ou mentionnés dans un concours rendu en responsabilité, ils travaillent à la confection d'un Press-Book, cherchent la publication dans une revue ou dans les Albums de la jeune architecture.

Parallèlement, ils se positionnent plus ou moins assidûment dans des mouvements en affinité avec leurs préférences doctrinales, ce qui leur permet de rester au fait et au cœur du débat architectural.

Les premières commandes et effets de reconnaissance aidant, ils sont appelés sur des concours restreints comme participants puis comme membres des jurys, à titre personnel ou comme représentants d'une institution et notamment de celles qui comme la M.I.Q.C.P (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques) aiment à s'entourer d'architectes- consultants jeunes et d'avant-garde.

Si l'opportunité se présente, ils intègrent l'enseignement qui, s'il ne réunit pas que des architectes d'avant-garde, constitue un haut lieu de leur promotion et de leur reconnaissance ainsi que de leur pérennisation tant la fonction enseignante oblige à conserver une certaine ouverture d'esprit et stimule les processus de renouvellement ou d'affirmation d'une attitude doctrinale ou d'une expertise particulière.

Dans la même logique, les avant-gardes consacrées ou en voie de consécration sont parfois nommées dans le corps des architectes conseils.

Avant d'être définitivement consacrés par les médias et par les instances suprêmes de la profession, avant d'écrire leurs mémoires ou d'être l'objet de célébrations et de biographies, les architectes d'avant-garde sont le plus souvent présents dans des comités de rédaction de revues car c'est une bonne façon d'être reconnu que de travailler à la sélection et à la reconnaissance des autres.

Les producteurs "d'art bourgeois":

Marcel Dassau, c'est son droit, préfère le genre vieille France. Les abords du Sénat s'accordent mieux, semble-t-il, d'un environnement sagement classique. Un patrimoine historique enfin est à entretenir, réhabiliter, recycler. Voilà posée la demande sociale qui appelle des architectes adhérant à cette demande et exposant une qualification spécifique.

Ces architectes sont généralement architectes des Monuments Historiques, recrutés sur concours préparés à l'école de Chaillot. Ce sont aussi assez souvent les architectes des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, corps en voie d'extinction, depuis la suppression du Prix de Rome, voix royale qui conduisait à cette charge. Ce peuvent être aussi les Architectes des Bâtiments de France, commis à l'entretien du patrimoine de l'état et des collectivités locales.

Des architectes enfin, sans qu'ils aient nécessairement suivi une formation spécifique, sont orientés vers ce segment du marché par leur goût personnel, goût éventuellement révélé et confirmé dans leurs premiers emplois ou dans leur première commande à titre libéral.

Ces lignes de plus grande pente n'excluent pas, on a pu le vérifier à propos de quelques Prix de Rome, une échappée vers les avant-gardes. De la même façon des architectes des

Monuments Historiques peuvent manifester un intérêt pour d'autres recherches et réaliser, à l'occasion de réhabilitations ou de recyclages d'éléments du patrimoine, un compromis entre la conservation et l'innovation.

Tous, en raison de leur formation spécifique ou de leur pratique, qui les confrontent souvent à la maintenance, restauration ou réhabilitation de bâtiments anciens, exposent une forte qualification en matière de pathologie du bâtiment. Ceci explique que ce groupe constitue le principal vivier des experts auprès des Tribunaux.

Les architectes que nous agréons dans ce sous-ensemble peuvent ne pas reconnaître la pertinence de notre classement, ni même de tout classement. Ils peuvent également contester l'appellation "Producteur d'art bourgeois" dévalorisée aux yeux de certains. Pour nous cette appellation n'emporte aucun jugement de valeur, et aucune autre appellation, telle que producteur d'art monumental, ou classique, ou traditionnel, etc ... ne saurait mieux rendre compte des affinités sociales ou culturelles qui sont ici à l'oeuvre pour constituer ce sous-ensemble par ailleurs structuré par des instances spécifiques professionnelles ou d'état. En effet, l'une des caractéristiques de ce sous-ensemble tient à la place importante qu'y prennent des institutions publiques et para-publiques ainsi qu'au nombre important des architectes contractuels ou titulaires de la fonction publique qui cohabitent ici avec des architectes libéraux.

En raison de leur orientation et de leur compétence spécifique certains des architectes de ce sous-ensemble du champ sont présents dans le corps des architectes conseils et dans l'enseignement de l'architecture.

En raison des commandes majeures qui ont pu leur être attribuées certains d'entre eux, et notamment les anciens pensionnaires de la Villa Médicis, atteindront à une notoriété qu'emporte la qualité intrinsèque de leur oeuvre ou celle de leur commanditaire, tant reste vraie l'assertion de Philibert DELORME, selon laquelle il vaut mieux, pour avoir de bons programmes et être reconnu, travailler pour les Rois et les Princes.

Tout ceci explique, entre autres, la reconnaissance d'un nombre important d'architectes de ce sous-ensemble par l'Académie d'Architecture, que cette catégorie d'architectes a très

largement investi et dominé avant de l'élargir, par la cooptation des avant-gardes les plus fréquentables ou incontournables.

Les producteurs de grande consommation:

Ce sous-ensemble réunit la majorité des architectes, tous ceux qui n'ont pas su ou pas voulu pénétrer ou se maintenir dans les deux ensembles précédents. Artisans ou patrons de grosses agences ils traitent les commandes ordinaires, petites ou importantes qui satisfont aux attentes des classes moyennes ou populaires. Ces attentes ne sont pas dénuées d'exigences mais celles-ci prônent plus que d'autres des valeurs de l'économie, du confort quotidien.

Des architectes qui répondent à cette clientèle, on attend moins un apport innovant dans la sphère esthétique mais plus dans celle du technique pour autant que cela soit source d'économie. On attend d'eux une attitude modeste, fiable, sérieuse. Ceci n'exclut pas qu'ils suivent la mode, mais ils ne peuvent le faire qu'avec un temps de retard après qu'elle soit bien établie, bien assimilée.

En un sens les architectes de grande production participent à la vulgarisation de la mode un peu à la façon dont une couturière de province diffuse la recherche des grands couturiers en discutant avec ses clientes un numéro de "VOGUE" à la main, mais aussi avec des échantillons de tissu dont on négociera avec soin le rapport qualité-prix.

Moins investis dans les débats des avant-gardes, voire critique ou sceptique à leur égard, les architectes de ce sous-ensemble vont reporter leur énergie sur les conditions de la production et de leur production.

Ce sont eux qui portent tendanciellement la plus grande attention aux transformations dans la branche du bâtiment et aux dispositions qui régulent les rapports entre Maîtrise d'ouvrage, Entreprise et Maîtrise d'oeuvre.

Pour cette raison ce sont des architectes de ce sous-ensemble qui représentent le plus souvent et le plus durablement la profession dans les commissions techniques ou de

normalisation, dans les mutuelles d'assurance, dans les syndicats d'architectes et finalement dans les instances ordinales.

Au terme d'un long travail dans ces instances, mais aussi au vue de "l'honnêteté" de leur production, la profession reconnaissante distinguera quelques-uns de ces "militants" en les cooptant dans des institutions à haute légitimité culturelle.

Les autres:

Tout essai de classification butte devant un résidu inclassable et prévoit une catégorie "Autres". En avons-nous besoin?

On observe effectivement que des architectes engagés, par exemple, dans une pratique dominante d'urbanistes privés ou publics ne relèvent pas directement des catégories construites pour des "architectes- architecturant" au sens strict.

Bien qu'il existe vraisemblablement un champ de l'urbanisme à l'intérieur duquel ils ont pris des positions qui permettraient de les classer, les affinités entre l'urbanisme et l'architecture, au moins pour ceux des urbanistes qui sont architectes, sont telles que les architectes-urbanistes participent au champ de l'architecture.

De ce point de vue plutôt que d'exister comme sous-ensemble du champ de l'architecture, les architectes-urbanistes se considèrent et peuvent être positionnés:

- _ dans les avant-gardes qui nous proposent un Paris-parallèle, un 21 e arrondissement.
- _ dans les producteurs "d'art bourgeois" qui traitent des centres anciens ou nous proposent des compositions passéistes, ou monumentales.
- _ dans les producteurs de grande consommation qui au plus près des populations, des élus locaux, des services techniques de villes conduisent au quotidien l'aménagement des villes en canalisant la "spontanéité" des agents économiques.

La question de l'appartenance à un sous-ensemble peut être également soulevée à propos des architectes salariés du public ou du privé, qu'ils vivent ce statut comme un état provisoire ou définitif. Comme salarié en rapport de dépendance hiérarchique, on pourrait penser que leurs seuls soucis sont d'ordre matériels et syndicaux, qu'ils forment un sous-ensemble du champ spécifique, non assimilable. Ce serait oublier qu'ils sont architectes, qu'ils ont été formés

dans et par le débat architectural, qu'ils adhèrent plus ou moins à l'orientation des productions de leurs employeurs.

Les salariés sont donc partie prenante et par là assimilables immédiatement ou par anticipation aux trois sous-ensembles décrits.

Pour bien expliquer cette description, retenons que la construction de ces sous-ensembles n'a aucune finalité statistique ou de dénombrement. cette approche de la population du champ se veut dynamique, à l'image d'une population qui se déplace. Elle ne peut servir qu'à comprendre les logiques des positions et prises de position, les effets sur la structuration du champ et finalement sur le déroulement des trajectoires individuelles.

III) LES INSTANCES DU CHAMP

Note de méthodologie:

Le travail sur les instances a été élaboré à partir de lectures de sociologues sur les champs professionnels, l'univers des architectes notamment, ou d'ouvrages plus spécialisés produits par des architectes, des institutions...

De plus, les entretiens avec des personnalités susceptibles d'apporter des informations ou un témoignage sur le fonctionnement des instances se sont révélés être une source essentielle de réflexion. En général, ces entretiens ont procédé en deux temps. Il ont permis d'abord de situer l'homme ou la femme par rapport à sa trajectoire professionnelle, puis de relever son opinion sur l'instance qu'il a le plus fréquentée, voire sur les instances en général. L'une des deux phases a été souvent plus investie que l'autre selon l'individu.

L'étude a permis de mettre en valeur les premiers éléments de compréhension sur les instances. Ainsi, on a tenté une approche historique, ébauché une analyse de leurs caractéristiques, puis soulevé quelques points particuliers.

Serge Botarelli, Patrick Colombier, Antoine Debré, Clément-Noel Douady, Jean-Pierre Epron, Marie-Claude Grassi, François Lamarre, Lanfranco Virgili, Jean-Pierre Martinon, Dominique Noel, Charles Rambert, Luciana Ravanel, Ionel Schein, Francis Soller, Michel Steinebach, Michelle Tilmont, Pierre Vetter, Jean Willerval ont accepté de répondre à nos questions.

A) DEUX POINTS DE VUE PARTICULIERS:

Plusieurs entrées sont possibles pour tenter d'appréhender le champ professionnel. L'entretien, voire la succession d'entretiens avec une personne choisie, paraît être une voie privilégiée pour retracer un itinéraire et saisir un point de vue sur la profession d'architecte. Cependant, il existe un matériau également informatif souvent très sommairement exploité: le livre. Plusieurs raisons peuvent être invoquées. Peu d'architectes écrivent, le livre reste froid puisque l'on ne peut interférer dans la pensée de l'auteur. Si l'on décide malgré tout d'utiliser ici la lecture de deux ouvrages, c'est que celle-ci octroie d'une part un gain de temps considérable par rapport à une enquête documentaire ou sur le vif, et permet d'autre part de souligner des éléments significatifs.

Pierre Dufau et André Gutton représentent des types d'architectes bien différents mais ont au moins deux points communs retenant l'intérêt: leur goût d'écrire et leur situation de témoins engagés. Tous deux nés au début de ce siècle, ils s'éloignent de l'action pour retracer leur vie dans les années 1980-85. On s'appuyera donc sur leur ouvrage respectif: Un architecte qui voulait être architecte, (Londreys 1989), et Conversations sur l'architecture: De la nuit à l'aurore, (Zodiaque 1985), pour illustrer nos propos.

Ainsi, certains aspects du livre nous intéresseront plus que d'autres: la lecture globale permet d'exposer une ébauche de trajectoire professionnelle, une lecture finalisée informe le travail sur les instances.

Dans un livre relativement court, **Pierre Dufau** évoque sa vie par bribes, pour prendre position sur des événements marquants, des sujets ou des personnes qui l'ont influencé. L'écriture incisive, la spontanéité des propos parfois provocateurs ou elliptiques illustrent les buts de l'auteur: informer plus justement le public sur cette "génération maudite" d'architectes à laquelle il se sent appartenir, mettre en cause les qualificatifs péjoratifs de "mandarin" ou "d'affairiste" qu'on lui a souvent attribués, soit *"Je n'ai pas l'intention de raconter ma vie mais d'apporter une petite contribution à la connaissance des architectes, vus dans leur réalité quotidienne."*

Dufau évoque ses origines: son enfance à Amiens avant guerre; son père, devenu architecte un peu par hasard, et précise *"Je n'ai pas été architecte par vocation profonde. En revanche, dès que je l'ai été, j'ai vraiment voulu l'être."* Il décrit son parcours scolaire qui débuta à l'atelier Héraud, où il devint Grand Massier et décrocha le second Grand Prix de Rome, ses activités multiples et variées. Suivant un de ses préceptes *"Cultiver la vertu numéro un: la disponibilité"*, il touche à tout, se spécialisant cependant dans l'immeuble de bureaux. Il se présente avant tout comme un homme d'action, dirigeant son agence avec parfois quelques soucis *"La plus grande difficulté de gestion pour un patron architecte étant l'irrégularité de son activité"*. Il ne sera jamais enseignant; son unique engagement institutionnel prend un caractère culturel: création du C.E.A (Cercle d'Etudes Architecturales) avec Pierre Sonrel en 1951 sous la présidence d'Auguste Perret. Il avoue: *"Je n'ai jamais éprouvé d'attrait pour l'enseignement ou les corps constitués, sachant très bien que j'y aurais été déplacé "*.

Cependant, plus que par l'objectivité de sa carrière, Dufau se dévoile par le caractère très personnel de ses propos sur ses contemporains, ou sur l'organisation professionnelle.

Ainsi les hommes n'ont pas laissé Dufau insensible, qu'il s'agisse de groupes, d'interlocuteurs particuliers ou de personnalités. Laudatif ou critique, il s'expose. Il reproche aux architectes leur mégalomanie et leur peu de sens politique, vitupère contre les journalistes d'architecture. Il évoque Pierre Dreyfus, René Navarre avec lesquels il travailla; dépeint l'abbé Pierre ou Dautry. Il rend hommage à César Daly et à Paul Herbé, et cherche à réparer l'injustice qui laisse selon lui Perret dans l'ombre derrière un Le Corbusier encensé.

L'information ayant trait à l'école des Beaux-Arts est toute aussi partielle mais intéressante. Le concours d'admission, les ateliers étaient des caractéristiques de l'ancienne école. Dufau trouve que ce concours ressemblait à une Coupe de France *"Il fallait éviter d'être éliminé en architecture pour accéder au dessin et au modelage"*. Il se plaît dans la fréquentation des ateliers qui permettent des contacts enrichissants avec des étudiants d'autres générations ou étrangers.

L'enjeu principalement reconnu de l'école reste cependant le Prix de Rome *" Toute l'école s'organisait autour de lui, mais il n'avait d'intérêt que si l'on se destinait au professorat ou à*

l'Institut ". Dufau se montre attiré par ce concours difficile, qui demande une excellente résistance physique, permet de s'attaquer à un programme complexe très instructif et opère une sélection réelle même s'il n'est pas, selon lui, le symbole de la réussite. Il devient donc Second Grand Prix et s'il admet faire partie de cette génération "*...qui avait consacré sa jeunesse à copier les cinq chapiteaux classiques et à se bourrer d'histoire de l'art* ", il proclame sa double vie, qui lui permettait d'être également au courant des travaux du Bauhaus ou de Le Corbusier et partage l'avis d'Auguste Perret sur le Grand Prix "*Il considérait probablement cet exercice comme trop éloigné de l'architecture vécue, sacrifiant trop à une imagerie conventionnelle et ne laissant pas une grande part à l'imagination* ".

Cependant, Dufau ne considère pas l'école qu'il fréquenta pendant une dizaine d'années aussi négative et poussiéreuse que certains. Il revendique surtout d'y avoir appris "quelque chose" qu'il a pu organiser par la suite ("*Il faut sortir d'une école d'architecture bourré comme un canon... Je suis sorti des Beaux-Arts comme ça... Il faut apprendre à dépasser les recettes pour les connaître* " .). A ses yeux, les écoles actuelles devraient se garder du trop grand nombre "*J'ai été accusé d'élitisme quand je disais que le métier d'architecte était difficile et qu'il valait mieux être indiscutable que nombreux* ", des idées répandues "*...l'enseignement, c'est la vie. L'enseignement, ce n'est pas la vie. Si c'était la vie, on n'en aurait pas besoin* ".

Son opinion sur l'organisation professionnelle s'est sans doute élaborée dès l'école. En tous cas, Dufau devient Grand Massier, c'est-à-dire chargé des rapports avec le directeur et l'extérieur, au moment du Front Populaire et prend dès lors position sur la défense du titre d'architecte. Il voudrait notamment que celui-ci soit protégé de même que celui d'ingénieur. Il réussit à mettre en place un texte sur l'organisation de la profession, mais qui n'envisage aucune instance ordinale. Dufau se montre alors très surpris lorsqu'une ordonnance vichyssoise l'instaure un peu plus tard. Les hommes qui étaient contre les discussions avaient repris le pouvoir. Dufau s'inquiète d'une hégémonie probable de l'Ordre "*Les ordres allaient entraîner le sommeil des associations qui n'avaient plus d'autre utilité que de servir de rampes de lancement à ceux qui voulaient accéder à un poste dans un conseil régional* ", d'exigences qui lui semblent absurdes comme "*L'architecte ne doit pas accepter plus de travail que ce qu'il peut assumer lui-même* ". Plus tard, il juge les hommes de l'Ordre durement "*Si on fait une carrière dans l'Ordre, c'est*

pour avoir la paix, ce n'est pas pour retrouver des problèmes qu'on s'est efforcé de fuir".

Enfin, le passage suivant précise le point de vue de Dufau sur les institutions: " *Les architectes officiels n'échappèrent pas à cette ambiance confinée d'une société ultra-hiérarchisée, mettant en place des appareils liés aux conventions sociales et créant ainsi un système aux règles rigides où l'on évolue pas à pas, suivant un protocole rigoureux. Cette admirable pyramide avait pour base l'Institut, maître du Prix de Rome et de l'enseignement, la Société Centrale des Architectes et la Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement.*"

L'ouvrage d'André Gutton représente avec ses quelques sept cents pages un véritable document d'archives sur un professionnel dans le siècle. La mémoire de l'auteur, sans doute soutenue de notes, de carnets de voyages, de lettres officielles, est phénoménale. C'est ainsi qu'il nous fait découvrir dans un récit très détaillé et linéaire quatre-vingt ans d'existence, en répondant somme toute à une réflexion personnelle " *J'ai toujours pensé que les hommes de notre temps, surtout les jeunes, ont davantage besoin de témoins que de maîtres, où plutôt de maîtres qui soient des témoins*".

André Gutton est né en 1904. Sa vocation précoce n'est pas surprenante puisqu'il fait partie d'une lignée d'architectes qu'il assume " *Je crois, en effet, fermement, aux dons héréditaires et aux adjonctions successives apportées par chaque génération*". Aux Beaux-Arts, il choisit l'atelier Emmanuel Pontremoli, il obtient le diplôme en 1927. Par la suite, on peut diviser son parcours d'architecte suivant quatre axes: l'activité d'architecte libéral classique tournée vers la construction, l'engagement dans la fonction publique, la pratique d'urbaniste, et la participation active dans de nombreuses instances professionnelles, dernier point qui nous intéressera plus particulièrement.

Gutton fait ses premières armes aux côtés de son père, puis effectue quelques opérations personnelles. Il est ensuite choisi ainsi que deux Grand Prix de Rome, deux B.C.P.N (Bâtiments Civils et Palais Nationaux), et deux D.P.L.G sortant d'une école d'ingénieur comme architecte du cadre des P.T.T. Il devient, de même, architecte agréé de l'Education Nationale. De plus il travaille pour la S.C.I.C (Société Centrale Immobilière de Construction), participe à des concours et exécute une opération d'envergure pour l'O.P.H.V.P (Office Public d'Habitations de la

Ville de Paris). Il délègue à ses collaborateurs les tâches qu'il ne peut assumer *"Mon organisation professionnelle fonctionnait sans heurt à l'intérieur de mon agence. Mes collaborateurs me permettaient cette envolée vers l'action syndicale et culturelle avec talent et fidélité"*.

Peut-être par souci de légitimité, Gutton rêve également d'être architecte de la fonction publique. En 1936, il est reçu au concours des architectes ordinaires des B.C.P.N et se trouve respectivement chargé de l'Opéra et de l'Institut de France. Son attachement particulier à ce dernier bâtiment qu'il ne quitte pas pendant la guerre, engage à sa nomination en 1943 comme architecte en chef.

Il y demeure et y travaille avec fierté jusqu'à la limite d'âge (65 ans) *"Faire vivre avec respect un bâtiment, où de grands esprits de la France allaient se cotoyer, était posséder la plus grande chance de ma vie"*. Plus temporairement, il est nommé architecte en chef pour la conservation des bâtiments de l'E.N.S.B.A (Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts). En 1960, il devient Président de la Compagnie des Architectes en Chef des B.C.P.N.

Cependant, Gutton est très tôt sensibilisé à un domaine plus large que celui de l'architecture: l'urbanisme. En même temps que se déroule sa vie, on perçoit aussi le développement et les problèmes liés à cette discipline neuve. Dès la sortie de l'école, Gutton fréquente l'Institut d'Urbanisme de la Ville de Paris, créé en 1919 sous l'égide d'Henri Sellier par Prost, Greber, Marcel Poete, Santenac, Oualid et Jèze. En 1935, il est élu à la S.F.U (Société Française des Urbanistes). Il prend part à la reconstruction en tant qu'urbaniste du département de Seine et Oise, puis s'occupe de Gerardmer et de Boulogne Billancourt. Ses positions se veulent intègres *"J'avais refusé d'être l'architecte en chef de la reconstruction de la ville, pensant qu'une telle mission locale d'urbaniste ne pouvait se confondre avec celle d'architecte en chef"*. Ses compétences l'amènent de surcroît à être appelé à l'étranger (Dakar, Alep, Sihanoukville, Brasilia, Istambul...). Il occupe aussi diverses positions de conseil. Il est d'abord inspecteur général adjoint de l'urbanisme de la région parisienne sous Remaury, puis désigné par Gibel pour travailler sur le P.D.U.I (Plan Directeur d'Urbanisme Intercommunal) de Montfort-Lamaury. Il participe aux premières élaborations du P.A.D.O.G de 1958-60 (Plan d'Aménagement et d'Organisation Générale de la Région Parisienne), assume plusieurs missions

pour le C.A.R.P (Comité d'Aménagement de la Région Parisienne), la C.A.R.I.F (Comité d'Aménagement de la Région Ile de France) et le S.D.A.U (Schéma Directeur d'Architecture et d'Urbanisme).

Au cours du temps, la vision que Gutton porte sur l'urbanisme et les urbanistes se fait plus amère. Il regrette une déqualification *"Des hommes d'une autre formation que la nôtre s'intitulent urbanistes. Ils ne réalisent jamais que des programmes, des propositions théoriques, mais il leur manque le moyen d'expression qui appartient à l'architecte avec l'art urbain, domaine de l'architecture"*, la main-mise de corps étrangers à l'architecture *"A partir des années 60, le service des Ponts, devenant pour l'Etat le seul service administratif et technique existant..."* et de l'Etat *"Les G.E.P (Groupes d'Etude et de Programmation), véritables ateliers départementaux d'urbanisme prenaient le monopole des études d'urbanisme et gardaient pour eux la totalité des crédits d'études, sans en laisser aucun aux urbanistes libéraux dont j'étais"*. A ses yeux *"Un urbanisme d'action, donc "positif" a été remplacé par un urbanisme de contrôle, de servitudes, il devint "négatif"."*

Mais si Gutton reçoit en 1967 la grande médaille d'urbanisme de l'Académie d'architecture, on ne peut l'attribuer à ses seules missions, mais également à l'activité intense qu'il développe pour la diffusion de ses idées en urbanisme. De 1946 à 1963, il est professeur à l'Institut d'urbanisme avec Auzelle, en 1959 il crée une chaire d'urbanisme aux Beaux-Arts. Le fleuron de son engagement dans cette discipline reste le Séminaire et Atelier Tony Garnier (S.A.T.G), qu'il fonde en 1961 avec Auzelle. Cette association privée, loi 1901, à buts non lucratifs est originale par son fonctionnement. Elle permet de donner à des étudiants de provenances diverses une formation en urbanisme théorique et pratique.

Les étudiants doivent apporter des solutions à des problèmes réels (par exemple: Pour un Paris logique; Les métropoles d'équilibre). Pour ce faire le séminaire recherche des contrats avec des organismes officiels concernés, comme la D.A.T.A.R (Direction à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale), la D.A.F.U (Direction à l'Aménagement Foncier et Urbain), l'E.P.A.D

(Etablissement Public d'Aménagement de la Défense) ou la S.C.I.C... Cependant, l'atelier ne donne lieu à aucun diplôme reconnu, ce qui contribuera à sa dissolution en 1974. Gutton constate avec amertume *"L'urbanisme théorique et pratique que nous avons enseigné, Auzelle et moi, pendant quatorze années, au Séminaire et Atelier Tony Garnier, n'a pas encore trouvé sa place dans un centre de recherches qui reste lui-même problématique"*.

Tout au long de sa vie Gutton montre qu'il est prêt à s'engager. Pourtant, il se veut un homme libre n'appartenant à aucune chapelle, et peut-être est-ce pour cela qu'on le trouve appartenir temporairement aux Croix de Feu, puis participer discrètement à la Résistance, être un croyant et entrer au Grand Orient de France.

Il n'en reste pas moins qu'il prend part à de nombreuses instances professionnelles et reçoit quelques décorations d'importance (Officier de la légion d'honneur; Officier des Arts et des Lettres). Mais Gutton n'aborde pas les institutions avec passivité.

L'Ecole des Beaux-Arts occupe une place de choix dans sa vie. Il fréquente l'atelier Pontrémoli, un des quatre ateliers "intérieurs", c'est-à-dire officiels et payés par l'Etat. Il garde un très bon souvenir de cette époque *"C'était une vie libre, pour un art libre, et un enseignement libre"*, sans doute terni par son insuccès au Prix de Rome, alors interdit aux étudiants mariés. Ainsi Gutton quitte l'école sans honneur, mais reste très attaché à son maître Pontrémoli et est élu avec bonheur comme professeur de théorie en 1948. Sa tâche ne va pas sans controverse. Chargé d'établir les programmes de concours, responsable du sujet d'admission, il cherche à les rendre plus réalistes en les orientant vers l'urbanisme, ce qui ne satisfait pas toujours les autres membres du jury: *"Je fus très vite en but aux critiques de certains de mes confrères dirigeant, paraît-il un certain syndicat, dont il ne m'a jamais été demandé de faire partie: Leconte, Aublet, Zavaroni"*. En 1956, il assiste à une pseudo-réforme de l'enseignement mais le document qui demandait la suppression de la chaire de théorie et voulait diviser l'enseignement de l'école en deux parties, l'un normal, l'autre supérieur, est repoussé. Deux ans plus tard, Gutton démissionne. Il est remplacé par Aublet, second Grand Prix de Rome, qu'il décrit comme *"Conservateur de l'enseignement traditionnel, il donna des programmes avec un retour en arrière de dix ans"*. Parmi les innovations qu'il apporte, il cite avec fierté le Prix des Anciens

et le concours d'émulation internationale, qu'il crée en accord avec l'Académie d'Architecture. Cependant il voit également la lente désagrégation de l'école et sa disparition. Membre du conseil supérieur de l'enseignement, il se trouve aux premières loges. La dégradation se fait plus précise dès 1962, alors qu'un décret sur l'architecture, approuvé après douze ans de travaux, est écarté par le directeur de l'architecture: Max Querrien. Gutton, qui avait participé à son élection après le départ de Perchet, ne cache pas sa rancœur *"Nous ne savions pas que l'homme qui avait été choisi pour son intelligence et ses hautes qualités administratives et culturelles, était un démocrate particulièrement démagogue et ayant horreur des traditions, tout au moins de celles qui furent pendant des siècles attachées à une élite professionnelle, et qui très vite a été qualifiée de caste sous-entendu à abattre"*.

Alors que l'école se divise en trois groupes et que Untersteller et Fayeton disparaissent, 1968 arrive et en signe le glas. Gutton qui fait partie du groupe A, le plus traditionaliste, évoque un bilan sinistre *"Nous nous apercevons aujourd'hui, avec le recul des années, combien cette révolution culturelle a été à la base de nombreuses destructions. Il en fut ainsi, non seulement pour le service des Bâtiments Civils, mais encore pour l'E.N.S.B.A, et en vérité, pour notre profession"*. Il regrette aussi la disparition du Grand Prix de Rome en 1970, et ne juge pas d'un très bon oeil le nouveau système d'enseignement *"Les unités pédagogiques proliféraient, le nombre de professeurs se multipliaient au même rythme que le nombre d'étudiants. Devenaient étudiants en architecture tous les rejetés des facultés des grandes écoles. Ce n'était pas suffisant pour faire un bon architecte heureux de sa mission"*.

Gutton démissionne de la S.F.U à la même période en 1969. Il s'explique *"Je suis resté dans cette société jusqu'au moment où par démagogie, elle a ouvert ses portes à des "urbanologues" de toutes formations, ou sans formation. Malgré ma nomination comme membre d'honneur, j'ai démissionné"*.

Sa position d'architecte B.C.P.N puis de président de la compagnie des architectes en chef des B.C.P.N, d'enseignant au S.A.T.G, lui apporte sans doute plus de satisfactions. Il fait également partie de la S.A.D.G (Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement), au sein de laquelle il crée occasionnellement un syndicat de défense, puis de la S.C (Société Centrale), dont il parle

"Pour mes 42 ans et le début de l'année 1946, je reçus le 4 janvier, une lettre manuscrite très sympathique de Monsieur Tournon, alors président de la Société Centrale des Architectes, vieille société qui datait de 1840, me demandant si je voulais siéger parmi eux. J'acceptai avec joie, et fus reçu en mai, et immédiatement élu membre du conseil. C'est cette société qui devait devenir, sur les instances de Monsieur Marrast, l'Académie d'Architecture, le 15 mai 1953. Le nombre des membres fut limité à cent. Elle était, à l'époque, très vivante, et ses nombreuses réceptions annuelles, qui mettaient en valeur un grand architecte du passé, étaient très suivies".

Dès 1948, il est par ailleurs nommé pour assister aux séances de l'Union Internationale des Architectes (U.I.A) en tant que délégué du conseil supérieur de l'Ordre. Il rencontre là de nombreux amis, comme Sir Patrick Abercrombie, assiste à des débats passionnants et trouve l'occasion de nombreux voyages, qui le dédommagent amplement de sa participation active et parfois tourmentée.

Enfin, Gutton assume la fonction de président de l'Ordre régional de Paris de 1960 à 1966. La haute opinion qu'il a de cette instance et sa position s'expriment dans le passage suivant *"Le travail de l'Ordre était, pour moi et bien des conseillers, d'organiser un système d'entraide entre des hommes parlant le même langage, celui de l'architecture. N'oublions pas qu'à notre Ecole, nous étions prédestinés pour cette oeuvre. L'atelier contenait en effet des hommes de toutes les classes de la société, depuis des fils d'ouvriers jusqu'aux fils d'architectes, l'atelier était une petite démocratie. Nous y étions tous égaux et l'entraide existait. L'atelier était pour nous l'école de la vie et le mélange des classes n'apparaissait pas. L'Ordre, pour moi, n'en devait être que le prolongement".*

Ainsi il instaure pour la première fois un dialogue entre l'Ordre et les syndicats grâce à des comités de coordination. Contre la volonté du conseil supérieur, il réussit à faire cotiser les membres du S.A.S (Syndicat des Architectes de la Seine), s'occupe de la délicate affaire Pouillon, abuse avec gentillesse de son pouvoir *"Je pus aider Rémi Lopez, en le parrainant, afin qu'il obtint du conseil de l'Ordre,... , une inscription anticipée. Le conseil supérieur me réprimanda".* En 1966, il se présente finalement au conseil supérieur de l'Ordre, mais Cassan et Saubot

cooptés lui sont préférés.

Gutton s'illustre bien comme membre actif de maintes instances; il s'intéresse aussi au C.E.A (Cercle d'Etudes Architecturales), aux architectes des monuments historiques, à l'I.F.A (Institut Français d'Architecture) qu'il qualifie de *"très importante institution"*.

A ses yeux l'évolution ne s'est pas faite dans le meilleur sens. Il constate le trouble dans l'organisation professionnelle *"Aujourd'hui, le nouveau gouvernement proclame depuis 1981 la suppression de l'Ordre, et tous les ans, il le maintient ne sachant comment le remplacer"*, déplore l'apparition d'un urbanisme assujéti au Corps des Ponts, et s'inquiète de la futur Union Européenne.

La lecture de ces deux ouvrages nous informe doublement, d'une part sur les trajectoires, d'autre part sur les instances professionnelles.

En effet, il est amusant de voir parallèlement Dufau, dont le père "faisotait" de l'architecture et pas spécialement attiré dans cette voie, devenir tout à la fois Grand Massier et Second Grand Prix de Rome, et Gutton issu d'une famille d'architectes et très jeune voué à cette discipline, sortir de l'école avec un simple diplôme. La logique de l'origine sociale semble cependant reprendre ses droits au cours de leur vie, alors que Dufau s'attache à construire, Gutton s'immerge plus facilement dans les instances et s'attèle à la représentation de la profession. Leurs plaidoyers sont différents, même s'ils donnent tous deux un témoignage intéressant sur le sujet de notre étude.

On assiste, selon les seules affinités des auteurs, aux remises en cause provoquées par les guerres, à la naissance de l'Ordre, à la vie de l'Ecole des Beaux-Arts, ..., comme indices et informations sur des instances professionnelles disparues ou encore existantes.

B) QUELQUES REPERES HISTORIQUES:

Il ne s'agit pas ici d'entreprendre une étude historique sur les organisations catégorielles, mais simplement de rappeler quelques repères. Les institutions naissent dans un contexte social, économique et politique précis sur lequel elles se forgent une première identité. Elles sont issues de revendications préalables ou de mutations, qu'il est plus simple d'avoir à l'esprit pour comprendre leur position présente.

Du dix-neuvième siècle à la seconde guerre mondiale:

Dès la seconde moitié du dix-neuvième siècle, les architectes, déstabilisés par le pouvoir nouveau des ingénieurs, ressentent la nécessité de se regrouper. En écartant les "impurs", ils tentent une homogénéisation de la profession, cependant que les intérêts propres de différentes catégories d'entre eux prennent trop rapidement le dessus et provoquent des désaccords internes. La loi de 1884 qui autorise la libre formation des syndicats ou associations professionnelles, entérine un processus bien entamé de regroupement des architectes.

A la fin de la première guerre mondiale, tandis que la reconstruction est porteuse de scandales, les architectes semblent se réunir contre "l'adversité": c'est la création de la F.S.F.A (Fédération des Syndicats Français d'Architecture), qui regroupe la S.N (Société Nationale), la S.A.D.E.S.A (Société des Architectes Diplômés par l'Ecole Spéciale d'Architecture), la S.A.D.G (Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement), la S.C (Société Centrale), l'A.P (Association Provinciale), préexistantes.

La plus ancienne de ces institutions est la **Société Centrale**, fondée en 1840 par Baltard, dont Labrouste et Tony Garnier firent partie. Deux lignes d'action la caractérisent: la défense des valeurs culturelles et celle de la profession. Dès le début, elle se préoccupe en effet, de la reconnaissance du diplôme, de la protection du titre d'architecte, et de l'instauration d'un code déontologique. Le code Guadet, établi à la suite du congrès de 1895, comble les vœux de la société, pronant une réglementation professionnelle qui protège les droits de l'architecte. Dès lors, elle apparaît comme l'organisme le plus corporatiste, attentif aux conditions d'admission des individus et aux règles à ne pas enfreindre. Ses membres sont cooptés sous l'acceptation du code Guadet.

Par ailleurs, l'identité professionnelle se détermine par rapport à l'origine sociale. En 1865, l'ex. Ecole Centrale d'Architecture devient l'Ecole Spéciale d'Architecture et la S.A.D.E.S.A est aussitôt formée. Alors que le diplôme est promulgué en 1867, l'Ecole des Beaux-Arts riposte en créant l'A.A.A.D.G (Association Amicale des Architectes Diplômés par le Gouvernement) qui devient en 1895 la S.A.D.G. Elle se montre très active dans ses congrès et commissions, crée une école de dessinateurs ... , cherche à regrouper les architectes provinciaux en possession du titre (1905: ouverture des écoles régionales d'architecture, le diplôme ne pouvant jusque là s'obtenir qu'à Paris). Dès 1925, elle prend position pour une organisation professionnelle forte et avance l'idée d'un Ordre des architectes avec une déontologie.

Les architectes de l'Ecole des Travaux Publics ou de l'Ecole des Arts Décoratifs sont aussi représentés.

Cependant, le diplôme gagne lentement sa légitimité et les autres architectes tiennent à prendre place dans les débats.

La Société Nationale, fondée en 1872, par Viollet le Duc, regroupe justement les sans-grade. **L'Union Syndicale**, dont Anatole de Baudot élève de Viollet le Duc est à l'origine, prétend à une vision plus élargie de la profession d'architecte. La **S.P.A.F** (Société Professionnelle d'Architectes Français) prend fermement position contre le titre.

Enfin naît en 1878 **l'Association Provinciale** d'un consortium entre syndicats départementaux et régionaux. Cette organisation prend rapidement de l'ampleur, même si elle ne réussit pas à fédérer tous les architectes de province, et manifeste son désaccord avec la S.C. Ses actions se portent essentiellement sur la défense et la gestion de la profession. En 1931, elle crée la **M.A.P.A.F** (Mutuelle de l'Association Provinciale des Architectes Français) qui devient la **M.A.F** (Mutuelle des Architectes Français) en 1936, et une caisse confraternelle de secours.

Le processus de professionnalisation s'est ainsi largement engagé dans la première moitié du vingtième siècle, l'essentiel des débats entre groupes divergents portant sur le diplôme ou l'organisation de la profession. Cependant la seconde guerre mondiale et ses conséquences vont remanier complètement les cartes de la représentation professionnelle.

De la seconde guerre mondiale à 1968:

Issu de revendications de la S.A.D.G, plus ou moins appuyé par la F.S.F.A, et de bon ton avec l'état d'esprit au pouvoir, l'**Ordre des Architectes** est créé le **31 décembre 1940** par ordonnance vichysoise sous l'impulsion de Louis Hautecoeur, directeur des Beaux-Arts au gouvernement. Les architectes sont désormais soumis au jugement de leurs pairs; tout en restant son tuteur, l'Etat délègue ses pouvoirs à l'Ordre. Celui-ci est alors divisé en un conseil supérieur et des conseils régionaux. Le conseil supérieur regroupe douze personnes élues pour neuf ans et est renouvelable par tiers. Le corps électoral est formé pour une partie de conseillers régionaux, pour l'autre de corps de grands électeurs nommés par les premiers. Les conseils régionaux correspondent au découpage judiciaire des cours d'appels. L'Ordre reprend l'ancien Code Guadet; l'architecte qui veut dûment exercer sa profession se doit de s'inscrire au tableau et de payer ses cotisations.

Le poids juridique de l'Ordre , la satisfaction apparente des revendications sur le titre et sur l'organisation de la profession due à sa création et les remous de la reconstruction, entraînent une redéfinition des premières institutions.

La Société Centrale se replie sur elle même et se démet rapidement du débat. Elle cherche à perdurer en s'attachant à des valeurs sociales et culturelles. Se rappelant, à propos, qu'elle est une résurgence de l'éphémère Société des Architectes (1811-1818) fondée par Napoléon, elle-même issue de l'Académie Royale d'Architecture (1671-1793), la S.C devient en **1953 l'Académie d'Architecture**. Ses membres sont au nombre de cent nommés à vie. Son premier président est Marrast.

La S.A.D.G elle-même, ne sait comment redéfinir un champ d'action propre. Confortée cependant par sa forte popularité d'après guerre, elle tente de se faire détentrice de la qualité de l'architecture par la formation de personnels d'agence et la mise en place de prix d'architecture. En 1967, elle atteint ses effectifs record.

En revanche, l'Association Provinciale, marquée par son origine syndicale se trouve à l'aise dans cette période d'après-guerre, les architectes provinciaux se sentant menacés par l'offensive des parisiens à l'occasion de la reconstruction se regroupent. Pour consolider sa position, elle éprouve le besoin de trouver un interlocuteur privilégié à Paris, ce qui l'amène à favoriser la

formation du S.A.S (**Syndicat des Architectes de la Seine**) vers le début des années cinquante. Les architectes qui en font partie défendent pour la plupart le mouvement moderne (Lods, Labourdette, Weil, Zavaroni, Gilbert, Pingusson, Balladur...).

L'A.P se montre également dynamique pour la création d'un organisme qui permettra de rassembler la majorité des groupements d'architectes.

En effet, la C.G.A.F-U.N.S.A (**Confédération Nationale des Architectes Français; Union Nationale des Syndicats d'Architectes**) voit le jour en 1956. A l'image de l'ancienne F.S.F.A, elle regroupe l'A.P, la S.A.D.G, la S.A.D.E.S.A, le S.A.S, la F.N.A.C.P (Fédération Nationale des Architectes des Collectivités Publiques), le S.A.D.P.E (Syndicat des Architectes Diplômés par l'Etat), la S.N.A.F (Société Nationale des Architectes de France). La bataille est rude entre l'A.P, le S.A.S et la S.A.D.G, pour le contrôle du C.G.A.F-U.N.S.F.A, et donne lieu à quelques digressions, tant que le vote se fait proportionnellement au nombre de cotisations perçues. En liaison avec l'Ordre, la C.G.A.F-U.N.S.F.A est à l'origine d'une commission sur la mise en ordre des prestations et honoraires, qui engendra l'idée d'ingénierie.

Outre les grosses instances, tandis que la liberté syndicale est réétablie depuis 1944, on assiste à une "balkanisation" de la représentation professionnelle. Les architectes forment des mouvements selon des appartenances très précises: architectes des ministères, de l'Assistance Publique, des Bâtiments de France, des H.L.M, architectes-voyers, de la S.N.C.F, agréés...

De 1968 à nos jours:

Cette multiplicité de micro-groupements inquiète la profession. Les événements de 1968 et l'émergence de mouvements dispersés renforce l'idée d'une unité syndicale, au sein de la S.A.D.G et plus particulièrement de l'A.P, qui reste la seule association quasi-centenaire en position de force. Ceci aboutit en 1969 à la création de l'U.N.S.F.A (**Union Nationale des Syndicats Français d'Architecture**). Cet organisme consolide sa position en se faisant l'interlocuteur de l'Ordre et du gouvernement et s'affirme dans des débats tels que la réorganisation de la profession, la loi de 1973 sur l'ingénierie, par exemple. Cependant, ses opinions restent souvent proches de celles de l'Ordre.

Après ses éphémères ambitions syndicales, la S.A.D.G perd de son pouvoir. La création de sa

revue A.M.C en 1967, ne lui donne pas l'aura qu'elle avait espérée, et contribue à grever son budget. En 1977, elle change ouvertement d'orientation et devient la S.F.A (**Société Française des Architectes**), sorte de société savante attachée à la formation professionnelle et animatrice de congrès. Elle réussit à vivre par la sponsorisation, ce qui lui permet de diminuer de moitié le montant de ses cotisations et peut-être de conquérir de nouveaux adhérents.

Tandis que la S.A.D.G s'épuise, un petit nombre d'architectes investit encore dans le bien-fondé du diplôme. Ce sont les architectes du **centre d'études supérieures d'histoire et de conservation des monuments anciens** (soit l'Ecole de Chaillot) qui obtiennent en 1971 la reconnaissance du diplôme et se constituent aussitôt en association.

Mais l'heure n'est pas à la consolidation des positions. Depuis 1968, des organisations de gauche se forment. L'A.D.U.A (**Association pour la Démocratisation de l'Urbanisme et de l'Architecture**), puis **Mars 76** (d'après un appel du journal le Monde du 30.3.76 contre une réforme sur l'architecture qui ne sera promulguée qu'en 1977) font le plus de bruit. Elles se battent pour la démocratisation de l'exercice des professions du domaine bâti, demandent la création des A.P.A.U (Ateliers Publics d'Architecture et d'Urbanisme), mais cherchent avant tout la suppression de l'Ordre. Celui-ci n'est pas en mesure, à leur avis, de prendre en compte la diversité des situations et des modes institutionnels dans lesquels les architectes exercent, et ne défend en fait que les privilèges d'une minorité. L'Ordre est fortement contesté dans son organisation interne, ses objectifs. Sa force, basée sur l'homogénéité de la pratique libérale (agences plus ou moins importantes mais dont la trame de fonctionnement est semblable) est largement remise en cause par la loi du 7 janvier 1977 qui encourage des pratiques d'architecture plus diversifiées, dans le secteur public notamment. Elle instaure, par exemple les C.A.U.E (Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement), comme outils départementaux au service des élus, mais qui n'ont pas accès à la maîtrise d'oeuvre publique.

La pression contre l'Ordre s'accroît encore par le rassemblement des mouvements de gauche dans la F.S.A (**Fédération des Syndicats de l'Architecture**) en 1978, lors du concours de Halles. Doté de crédits plus conséquents, soutenu par quelques architectes de renom, le S.A ne tarde pas à se faire connaître et pense son heure arrivée en 1981, lors de l'émergence d'un

contradictoires, l'accord sur une ou des instances de substitution illusoire, les premières propositions de François Mitterand et Roger Quillot allant dans le sens de la suppression de l'Ordre, restent inopérantes.

Le Syndicat de l'Architecture perd de son audience et l'Ordre se maintient aujourd'hui dans une tranquillité relative, avec 24 815 inscrits à la fin de 1988, même s'il peut craindre d'une nouvelle réglementation européenne l'interdiction des organisations à adhésion obligatoire.

Ces pages ne présentent pas les organisations catégorielles d'une manière exhaustive. Face à une histoire complexe, elles ne visent qu'une chronologie succincte mettant en valeur les grandes lignes de l'organisation de la profession. Des querelles d'écoles aux divergences politiques, en passant par les groupements autour de domaines très spécifiques, les architectes semblent éprouver des difficultés à parler d'une voix commune. Après l'éclatement pour la défense de fonctions particulières d'après la guerre, la création d'un Ordre à la juridiction souveraine paraissait enfin pouvoir fédérer un certain nombre d'entre eux autour de l'exercice libéral. C'était sans compter l'explosion du nombre, les nouvelles exigences et l'ouverture des statuts de l'après 68. Les engagements radicaux, les positions crispées des années 70 s'estompent peu à peu. Demeurent quelques instances fatiguées ou sans moyen d'une part, l'Ordre et son partenaire privilégié l'U.N.S.F.A d'autre part. Mais les crises précédentes ont peut-être provoqué un discrédit interne, qui ne permet pas à ces instances d'être les seuls porte-parole des architectes.

C) INVENTAIRE DES INSTANCES PROFESSIONNELLES:

Préliminaires:

Comme nous l'avons déjà souligné, une liste exhaustive des institutions ayant trait à l'architecture est quasiment impossible à établir. Plusieurs types de classement pourraient être envisagés, la meilleure solution consistant sans doute à prendre en compte des données objectives et variées comme la date et l'origine de la création, le statut d'un point de vue juridique, le nombre de membres, les moyens d'existence (subventions; montant de la cotisation s'il y a lieu; "sponsoring"; revenus des publications...), etc... Dans le cadre de cette étude, nous proposons une présentation par grands types d'institutions, permettant de mettre en valeur leur multiplicité. On distingue donc:

- _ Les institutions ayant pour but la représentation et la défense des intérêts de groupes particuliers, **syndicats et organisations catégorielles.**
- _ Celles qui fédèrent un ensemble beaucoup plus large et constituent des bases quant à la **gestion et à l'administration de la profession.**
- _ **Les associations et mouvements culturels** favorisant une réflexion plus spécialisée sur l'architecture ou les contacts avec le public.
- _ Enfin, celles qui permettent la reproduction, la connaissance, l'établissement, voire la consécration des architectes au travers de **l'enseignement, la promotion et la reconnaissance professionnelle**, au moyen des **revues, édition, recherche et critique architecturale.**

Recensement non exhaustif:

* Institutions vraisemblablement dissoutes ou tombées en déshérence.

Syndicats et organisations catégorielles:

- _ U.N.S.F.A: Union Nationale des Syndicats Français d'Architecture
- _ S.A: Syndicat de l'Architecture

- _ S.A.E.T.P: Société des Architectes Diplômés de l'Ecole des Travaux Publics*
- _ S.A.D.E.S.A: Société des Architectes Diplômés par l'Ecole Spéciale d'Architecture
- _ S.A.D.E: Société des Architectes Diplômés par l'Etat*
- _ S.N.A.F : Société Nationale des Architectes de France*

- _ Association des A.D.C.E.S.H.C.M.A: Architectes Diplômés du Centre d'Etudes Supérieures d'Histoire et de Conservation des Monuments Anciens
- _ Association des Grands Prix de Rome*
- _ Compagnie des architectes en chef des Monuments Historiques
- _ Compagnie des architectes en chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux*
- _ Association professionnelle des architectes voyers de la Ville de Paris

- _ Collège national des architectes-experts judiciaires près des cours d'appel et des tribunaux
- _ Compagnie des architectes-experts près de la cour d'appel de Paris et le tribunal de grande instance de Paris
- _ Syndicat national des experts-architectes français

- _ S.F.U: Société Française des Urbanistes

- _ S.N.A.T.E.A.U: Syndicat National des Administratifs et techniciens de l'Environnement, de l'Architecture et de l'Urbanisme
- _ Section des architectes des bâtiments de France du syndicat national des agents des services administratifs et techniques de l'environnement et de la culture

- _ Collège des architectes bâtisseurs
- _ Collectifs Ateliers Publics
- _ C.A.C.T: Collectif des Architectes des Collectivités Territoriales (ex. C.A.C: Collectif des Architectes Communaux)
- _ C.A.R.G.I.M: Compagnie des Architectes Chargés de Gestion et d'Entretien d'Immeuble
- _ S.Y.N.A.A.M.O.B: Syndicat National des Architectes Agréés et des Maitres d'Oeuvre en Bâtiment
- _ C.N.A.M.O.M.E: Chambre Syndicale Nationale des Agréés en architecture, des Maitres d'Oeuvre, Métreurs et Experts
- _ A.D.E.M.O.B: Association de défense des Maitres d'Oeuvre en Bâtiment
- _ A.F.C.R.I: Association Française des Ingénieurs Concepteurs et Réalisateurs Industriels

Gestion et administration de la profession:

- _ Direction de l'architecture et de l'urbanisme (Bureau des professions)
- _ M.I.Q.C.P: Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques
- _ Ordre des architectes; conseil national et conseils régionaux
- _ Listes d'agrément du ministère de la Reconstruction*
- _ Corps des architectes- conseils
- _ Architectes des C.A.U.E: Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement
- _ Architectes des Bâtiments de France

- _ C.A.V.A : Caisse d'Assurance Vieillesse des Architectes
- _ I.R.C.A: Institut de Retraite des Cadres des Architectes
- _ SOCAMUG: Société de caution mutuelle et de garantie
- _ M.A F: Mutuelle des Architectes Français
- _ C.I.D.B: Centre d'Information et de Documentation du Bâtiment
- _ O.G.B.T.P: Office Général du Bâtiment et des Travaux Publics
- _ S.E.M.I.A: Service d'Etude des Marchés d'Ingénierie et d'Architecture

Associations et mouvements culturels:

- _ I.F.A: Institut Français d'Architecture
- _ Maison de l'architecture

- _ S.F.A: Société Française des Architectes (ex. S.A.D.G: Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement)
- _ Académie d'architecture (ex. S.C: Société Centrale)
- _ Institut

- _ C.I.A.M: Congrès Internationaux d'Architecture Moderne*
- _ U.I.A: Union Internationale des Architectes

- _ Centre national des monuments historiques et des sites
- _ C.E.A: Cercle d'Etudes Architecturales
- _ Fondations (Le Corbusier, Mallet-Stevens ...)

Enseignement:

- _ Ecoles d'architecture
- _ Grande Masse des Beaux-Arts
- _ C.E.A.A: Certificat d'Etudes Approfondies en Architecture
- _ C.S.E.A: Conseil Supérieur de l'Enseignement de l'Architecture
- _ C.P.C.A.E.A: Conférence des Présidents des Conseils d'Administration des Ecoles d'Architecture

- _ Ecole de Chaillot (C.E.S.H.C.M.A)
- _ Formation de l'I.C.I: Institut de la Construction Industrialisée

- _ Cycle d'urbanisme de l'Ecole des Ponts
- _ Cycle d'urbanisme de l'Institut de Sciences Politiques
- _ Cycle d'urbanisme de l'Université de Paris VIII, de Grenoble, Angers, Créteil etc...

- _ Cycle d'enseignement de la programmation en architecture de l'E.T.P.B (Association pour le développement de l'Enseignement Technique des Professionnels du Bâtiment) à la S.F.A
- _ Cycle maîtrise d'oeuvre en architecture par l'Institut d'architecture de Paris à la S.F.A

- _ Cours privé de collaborateur et de secrétaire d'architecte de la S.F.A
- _ G.E.P.A: Groupe pour l'Education Permanente des Architectes*
- _ PROMOCA: Association professionnelle nationale et paritaire pour la formation professionnelle continue et la promotion sociale, des salariés d'architectes*

Promotion et reconnaissance professionnelle:

- _ Concours: -des ministères constructeurs et des grands établissements
 - des villes, villes nouvelles, et syndicats intercommunaux
 - des chambres consulaires
 - des offices techniques (de l'acier, par exemple)
 - des grandes entreprises (de B.M.W, par exemple)
- _ Concours P.A.N: Programme d'Architecture Nouvelle; EUROPAN

- _ Album de la jeune architecture
- _ Equerre d'argent
- _ Prix de Rome*
- _ Prix de l'Académie

Revues, édition, recherche et critique architecturale:

- _ Expositions, biennales: les exposants, les exposés.
- _ Revues: Architecture d'Aujourd'hui. Technique et Architecture. Architecture- Mouvement- Continuité. Architectes- Architecture, par exemple.
Les comités de rédaction, les publiés.

- _ Les architectes qui écrivent,
ceux dont on fait la biographie,
ceux qui font des auto-biographies.

- _ Les contrats de recherche ministériels
- _ Les contrats de recherche des fondations (Volkswagen, par exemple)

- _ C.S.T.B: Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
- _ Centres de recherche en architecture, urbanisme et construction indépendants ou liés à l'enseignement et au C.N.R.S (Centre National de Recherche Scientifique).

Remarques:

_ Les instances les plus importantes numériquement, comme l'Ordre ou l'U.N.S.F.A, ne sont pas forcément les plus structurantes pour les trajectoires professionnelles individuelles des architectes. Mais en tant qu'instance ordinale et syndicat majoritaire, elles représentent par leur essence-même des points forts de la profession.

_ L'éclectisme au sein des syndicats et organisations catégorielles est notoire. En effet, il comprend aussi bien des instances issues uniquement de l'obtention d'un titre ou d'un diplôme n'engendrant pas un exercice professionnel particulier (ex: S.A.D.E.S.A), ou au contraire justifiant une capacité à assumer des tâches spécifiques ne relevant pas uniquement de la formation d'architectes (ex: le S.N.A.T.E.A.U). De même, les architectes porteurs de valeurs anciennes (ex: Compagnie des architectes en chef des Monuments Historiques) sont autant représentés que ceux qui s'attaquent à de nouveaux modes d'exercice (ex: Collège des architectes bâtisseurs). Les agrées en architecture ou autres maîtres d'oeuvre du bâtiment, non architectes, marquent leur position.

_ Au sein des associations et mouvements culturels, la disparité est grande tant au niveau des moyens que de la notoriété, engendrant des politiques d'action différents. L'I.F.A et la Maison de l'architecture s'attachent toutes deux à promouvoir l'architecture; l'une par la diffusion des travaux de personnalités le plus souvent reconnues et dans une optique internationale, l'autre plus modestement, par la mise en relation maîtres d'oeuvre- maîtres d'ouvrage permettant la découverte de jeunes architectes ou la présentation de projets de concours peu médiatisés, par exemple. La S.F.A et le C.E.A engagent des cycles de conférences autour de thèmes précis s'adressant plus particulièrement aux professionnels. L'Institut ou l'Académie d'architecture sont très repliés sur eux-mêmes, l'entrée aux manifestations qu'ils organisent nécessitant le plus souvent une invitation.

_ Les concours fonctionnent en tant qu'institution par les textes qui les règlementent, mais aussi par la faible rotation des membres des jurys ou des participants-lauréats. La participation est le plus souvent révélatrice de l'adhésion aux valeurs dominantes du champ professionnel.

D) L'ECOLE, LA PREMIERE INSTANCE PROFESSIONNELLE:

L'école est un lieu d'initiation, d'apprentissage et d'enseignement du savoir-faire et du savoir-être, de connaissances et de reconnaissance. Elle fonctionne comme la première instance professionnelle. On y apprend un métier mais aussi les règles de conduite afférentes, le jargon des professionnels. Au travers des rencontres, de professeur à élève ou des élèves entre eux ..., se tisse un premier réseau de relations. L'exemple le plus représentatif en architecture est sans doute l'E.N.S.B.A (Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts). Ce système d'enseignement se met en place au dix-neuvième siècle, connaît son heure de gloire puis sa chute en 1968. Ce cadrage temporel permet, au-delà du mythe, de saisir quelques éléments marquants de son fonctionnement, tandis que les sources s'estompent parfois. Sans recul historique, une réelle comparaison n'est guère possible avec le système d'enseignement qui trouve sa place dans les nouvelles unités pédagogiques d'après 1968. Mais si indubitablement, les programmes ont changé, qu'en est-il de la pratique pédagogique?

L'E.N.S.B.A:

L'organisation de la section architecture au sein de l'E.N.S.B.A se met en place par étapes. En 1806, c'est tout d'abord l'insertion de l'Ecole Nationale d'Architecture dans l'Ecole Impériale et Spéciale des Beaux-Arts. Le concours d'admission est institué en 1824, les ateliers quarante ans plus tard. Le diplôme est créé en 1867, qui permet à tous les étudiants l'acquisition d'une légitimité, alors que le concours très élitiste du Prix de Rome existe depuis 1760.

Sans nuance, on pourrait décrire l'état d'esprit de l'enseignement en architecture aux Beaux-Arts par les trois termes suivant: sélection, émulation, consécration. L'élève, sans formation prérequis, passe le concours d'admission, l'esquisse d'architecture étant l'épreuve la plus difficile. Reçu, il peut entrer dans l'atelier de son choix.

Il existe deux types d'ateliers: les ateliers dits "intérieurs" dont l'enseignant est nommé et payé par l'Etat; les ateliers dits "extérieurs" qui sont issus d'un groupement spontané d'étudiants autour d'un "maitre" dont ils assurent la rémunération (mais dans quelle mesure?) par l'intermédiaire du massier, chargé de la gestion des fonds et de la représentation de ses

condisciples. Le point commun à tous les ateliers réside dans la formation, assurée partiellement par le "maitre" mais aussi sur un mode hiérarchique par les étudiants les plus anciens. Cependant, les ateliers sont souvent en concurrence par la renommée du "maître", le type d'enseignement prôné et surtout dans la chance de succès au Grand Prix. Ainsi se côtoient les ateliers modestes (Boutterin, Nicot...) ou plus importants (Leconte, Zavaroni, Expert...), les militants de la liberté de l'Ecole et des ateliers extérieurs (Defrasse et Madeline, Zavaroni, Aublet...) ou les officiels (Leconte, Beaudoin, Lemaesquier...).

La réussite au Grand Prix de Rome représente à la fois la consécration pour l'étudiant et une clé précieuse vers la reconnaissance pour l'architecte.

Le concours, véritable rituel, se déroule en plusieurs étapes donnant lieu à une sélection de plus en plus fine.

Tout le monde est autorisé à se présenter au premier essai de 12 heures, qui consiste en une esquisse de composition. Une vingtaine d'élèves brillants (c'est-à-dire ayant "touché" un grand nombre de médailles dans les concours du cursus), s'ajoutent aux soixante sélectionnés pour participer à la seconde épreuve. Sont allouées 24 heures pour exécuter une grande composition en plan, au terme de laquelle 10 participants seulement restent en lice. Une dernière esquisse en 6 jours, suivie d'un développement en 3 mois, durant lequel des "nègres" sont souvent embauchés, clôt ce concours de longue haleine. Trois récompenses sont enfin décernées: le Premier Grand Prix, le Second Grand Prix et le deuxième Second Grand Prix. Ces deux derniers titres sont certes honorifiques mais seul le Premier Grand Prix est envoyé comme pensionnaire de la Villa Médicis à Rome et bénéficie par la suite de nombreux avantages.

Le jury du concours est constitué de membres de l'Institut qui s'adjoignent les professeurs de leur choix. L'Institut est créé en 1795 et a pour siège le collège des Quatre Nations appelé Palais de l'Institut. Il regroupe cinq académies: l'Académie Française, l'Académie des inscriptions et belles lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des sciences morales et politiques et l'Académie des Beaux-Arts. Celle-ci est fondée en 1816 et est chargée de l'organisation des grands concours et du contrôle de l'Académie de France à Rome. C'est de ce fondement très institutionnel que le Prix de Rome tient sa haute légitimité mais en même temps ce caractère archaïque que lui reprochent certains. Les "maîtres" qui jouent le jeu, s'attribuant de la sorte

un quasi monopole de fabrication de Grand Prix sont, selon une étude de Raymonde Moulin, Gérard Lagneau et Jacques Lautman dans L'état et les architectes, de 1914 à 1939: Laloux, Pontrémoli, Lemaresquier, Defrasse, Héraud et Redon, et de 1942 à 1967: Lemaresquier, Leconte, Gromort-Arretche, Pontrémoli, Dengler, Vivien (en ordre décroissant).

Obtenir le Premier Grand Prix de Rome n'est donc pas une sinécure; il faut appartenir aux "bons" ateliers, soutenir la durée des épreuves, se surpasser dans le rendu... Cependant, le succès signifie souvent l'ouverture du circuit de cooptation. Le lauréat est aussitôt nommé architecte en chef des B.C.P.N (Bâtiments Civils et Palais Nationaux), ce qui lui octroie un monopole de la commande publique. Ce corps des B.C.P.N, lui-aussi créé en 1795, contrôle en effet tous les bâtiments publics, les seules autres voies pour y entrer étant un concours ouvert aux architectes tous les six ou dix ans ou la nomination par une proposition directe du Conseil. A ce titre, s'ajoute la reconnaissance symbolique qui permet au Premier Grand Prix d'être en bonne place pour devenir professeur aux Beaux-Arts, membre de l'Institut, agréé par un organisme, voire s'adjoindre la commande privée. Les Grands Prix constituent ainsi une élite, ayant le plus d'espoir de réussite économique et sociale. L'abolition du concours en 1970 tarit cette forme d'accès aux privilèges.

Cependant, la disparition du Prix de Rome fait suite à celle de l'Ecole elle-même, dans les mouvances de 1968. Mais l'arrivée des mouvements contestataires n'est pas seule en cause et l'Ecole a aussi forgé les éléments de sa perte. Peu ouverte sur l'extérieur, elle ferme presque complètement les yeux au mouvement moderne; alors qu'en 1929, l'E.S.A (Ecole Spéciale d'Architecture) nomme Prost comme directeur et Perret comme chef d'atelier, Mallet-Stevens puis Pingusson travaillant par ailleurs aux Arts Décoratifs, seuls quelques rares diplômés de l'E.N.S.B.A, inscrits dans les ateliers "extérieurs" semblent tirer partie des nouveaux concepts de l'époque.

De plus les dissensions internes s'accroissent au conseil supérieur de l'enseignement, les discussions n'aboutissant à aucun consensus. A partir de 1962, date qui marque l'arrivée d'un nouveau directeur de l'architecture, Max Querrien, partisan d'une réforme, le mouvement s'accélère. Enfin la division de l'Ecole en trois groupes peu avant 68 sonne définitivement sa perte. Le groupe A est le plus traditionnaliste et regroupe des personnages comme La Mache,

Zavaroni, Marrot, Tremblot, Vicario, Novian, Dengler, Arretche, Beaudoin, Gillet, Lemaesquier... Le groupe B semble le moins marquant; il est formé d'ateliers extérieurs. Expert, Quénard, Kalisz, Lahalle en sont vraisemblablement membres. Le groupe C est plus résolument tourné vers le mouvement moderne et prône une réforme de l'institution ordinale. Thurnauer, Pingusson... en font partie et soutiennent des étudiants qui par la suite se manifestent bruyamment.

Ainsi, l'Ecole des Beaux-Arts, incapable de consolider efficacement son assise institutionnelle, cède la place en 1968 à vingt-deux nouvelles écoles nommées unités pédagogiques.

Les nouvelles écoles:

Globalement, le bouleversement paraît radical dans la formation des architectes. L'éclatement dans diverses unités s'accompagne de la mise en place d'objectifs différents, plus ou moins en liaison avec l'ancien système. Les idées vont le plus souvent à l'ouverture, pour rendre l'architecture accessible au plus grand nombre. De nouvelles matières en rapport avec la sociologie, l'urbanisme, l'histoire... s'imposent, sanctionnées par un système d'unités de valeurs. Le diplôme est maintenu comme la seule validation des six puis cinq années d'études (suite à la réforme de 1984). L'école ne s'arroge plus le droit de la sélection d'éléments brillants promis à une belle carrière, comme c'était le cas par l'intermédiaire des Prix de Rome.

Désormais, les facteurs de reconnaissance se situent en aval du cursus scolaire. Si l'apprentissage sur le tas reste d'actualité, l'institution "école" n'est plus en mesure d'assurer la sélection. Le jeune architecte doit se tourner vers d'autres instances, qui reprennent dans une certaine mesure le modèle de concurrence des anciens ateliers. La compétition est en effet instituée au travers des concours. Etre lauréat au P.A.N (Programme d'Architecture Nouvelle), créé en 1972, ou à l'E.U.R.O.P.A.N constitue un moyen efficace pour sortir du rang, cette procédure travaillant à la fois à la mise en valeur de personnalités prometteuses et à la légitimation de ses organisateurs, en l'occurrence le Plan-Construction, datant de 1971. Le suivi d'une filière cumulative permet de surcroît de renforcer sa position; la sélection aux Albums de la Jeune Architecture, la publication dans les revues, représentent d'autres enjeux

permettant de se constituer un carnet d'adresses et par là de s'ouvrir la commande ou tout au moins d'être invité aux concours restreints.

Ainsi, la percée est plus lente mais toute aussi difficile pour les jeunes architectes. Surtout, elle ne s'opère pas au travers des mêmes instances et ne donne pas lieu aussi clairement qu'autrefois à des avantages acquis. Les jurys de concours, les comités de rédaction de revue ne sont plus constitués uniquement d'architectes, ce qui offre prise au marché et aux médias comme garants de la "bonne" architecture.

Cependant, la comparaison, même délicate, entre les anciens Grands Prix de Rome et les nouveaux consacrés, n'est pas exclue, de part la très forte reconnaissance symbolique et le monopole partagé de la commande que ces deux groupes se voient le plus souvent attribués.

Illustration:

Comme par un instantané photographique et afin de donner la parole aux principaux concernés, nous nous proposons d'illustrer le propos sur l'école par une enquête menée auprès de quelques étudiants de l'une des unités pédagogiques: l'Ecole d'Architecture Paris-Villemin.

Le point de départ de cette enquête repose sur un partiel proposé aux étudiants de cinquième année en sociologie de la profession d'architectes, dont voici l'intitulé:

"Les études sur l'insertion professionnelle des architectes montrent qu'une stabilisation s'établit assez généralement au terme des cinq ans qui suivent l'obtention du diplôme.

Dans cette période d'itinérances décisives plusieurs facteurs vont jouer: l'origine sociale, l'étendue du réseau de relations, la connaissance du champ professionnel, l'idée que l'on se fait de ses atouts et limites, les voyages, les copains, la nécessité ou non de gagner de l'argent, la volonté que l'on a d'atteindre tel ou tel objectif, etc...

A partir de ce que vous savez des perspectives professionnelles ouvertes:

1-Formulez, expliquez l'objectif que vous voudriez atteindre et dont la réalisation vous semble possible en considération de vos "atouts".

2-Décrivez la stratégie qu'il vous faudrait développer, la trajectoire qu'il vous faudrait parcourir pendant ces cinq années pour atteindre l'objectif que vous vous êtes assigné."

La question posée recoupe des préoccupations étendues ayant trait à la structure du champ

professionnel, et plus particulièrement aux relations entre origine sociale, cursus scolaire et décision d'orientation dans les études d'architecture, des expériences extra-scolaires et le type de carrière envisagée.

Troisième année: une période d'incertitude.

A peine un cinquième de l'effectif contacté en troisième année accepte de s'exprimer. On sent chez les étudiants un désintérêt pour la question, comme une manière d'être désabusé ou un "on a autre chose à faire; je n'ai pas le temps".

Cependant, les quelques réponses obtenues montrent combien la troisième année est une année charnière. Les étudiants se repositionnent par rapport à leur choix d'origine et à leur expérience, de manière d'ailleurs plutôt restrictive_ "*J'ai toujours beaucoup de plaisir à faire de l'archi mais mon enthousiasme d'il y a trois ans a disparu.*"_ C'est l'année où l'on sort définitivement du rêve_ "*Une idée fausse et dépassée de l'architecture et de son enseignement m'avait conduit avec une naïve certitude à essayer l'architecture.*"_ ou de l'ignorance_ "*Après le bac je me suis inscrit en architecture sans savoir ce que l'on y faisait.*"_. Une critique plus ou moins virulente de l'enseignement s'installe, engendrant une certaine passivité_ "*Je me laisse un peu porter par le courant et souvent j'ai l'impression de perdre mon temps.*"_, un besoin d'ouverture_ "*Le travail en agence est une confrontation directe avec notre futur métier et un échappatoire à l'école.*"_, et surtout une peur de l'avenir_ "*Les études d'archi nous forment si mal pour cet avenir déjà incertain...*"_ atteignant parfois son paroxysme_ "*Ayant perdu cette naïveté qui me faisait tout voir de façon si limpide, je préfère arrêter les frais.*"_

Quant à l'objectif cinq ans après l'obtention du diplôme, les étudiants sont très vagues. Si ce n'est que le diplôme paraît être une étape obligée, on oscille entre une vision rédemptrice et grandiloquente de l'architecture et une méconnaissance reconnue du champ professionnel, en passant par un simple: "*Objectif=Travailler*".

Première année: l'amorce d'un dessein.

En première année, les étudiants se révèlent bien plus enthousiastes, même s'ils s'expriment d'une manière souvent rapide, voire laconique. Deux grandes tendances se distinguent: 50% environ pensent devenir architectes, les autres comptent s'orienter différemment à plus ou

moins long terme.

Devant l'éventail des désirs évoqués, on semble baigner dans l'assertion banale: l'architecture mène à tout. L'idée d'exercer un métier de création revient aussi bien dans la bouche de futurs joaillier, décorateur, paysagiste, metteur en scène de théâtre ou de cinéma. Mais, on ne peut qu'émettre des hypothèses sur l'origine du choix de ces études; soit que l'entrée en architecture représente un tremplin, soit qu'elle paraisse une formation de base plus solide, plus prestigieuse_ "*Etre architecte mais à la fin créer une entreprise de construction. Ayant un de mes parents dans la construction, je compte suivre sa voie.*"_

Le flou persiste pour ceux que les études mèneront effectivement à être architecte. On ressent un manque d'informations sur la manière d'exercer tant au niveau des statuts (le terme d'architecte libéral n'est jamais prononcé bien que ce soit le seul mode d'exercice évoqué) que des tâches de l'architecte.

Sous le couvert de l'agence_ "*Mon but à moyen terme est de créer une agence.*"; "*L'ambition de tenir le haut du pavé dans une agence qui fait parler d'elle me semble normal.*"_ tout paraît possible, sous réserve, nous précise-t-on, d'avoir des relations_ "*Je pense qu'il faut connaître beaucoup de monde.*"; "*Je pense que les relations (sans pour autant parler de piston) peuvent être d'une grande importance.*"_

Cinquième année: vers un engagement.

Astreinte à l'examen partiel, la cinquième année se montre la plus prolifique quant à son avenir. En dehors des contingences, on retrouve simplement des étudiants responsabilisés, bientôt au pied du mur de l'exercice professionnel qui délivrent d'une façon souvent personnelle une partie de leur manière d'être et de leurs problèmes, leurs incertitudes ou leurs ambitions. En toute logique, les études ou les expériences extra-scolaires ayant porté leur fruit, la vision de la profession s'est largement précisée.

Heureusement, aucun des participants n'estime avoir fait totalement fausse route et n'envisage un changement radical de trajectoire. Rares sont ceux qui pensent simplement à une bifurcation_ "*...trouver une place dans la recherche ou la critique architecturale.*"_ Inversement, on ne surprend pas de mégalomanie précoce; quelques-uns sont plus sûrs d'eux, plus décidés que les autres, un brin affairistes et font état d'un véritable plan de carrière. La

plupart visent des objectifs réalistes en liaison avec leur origine sociale (reprise de l'agence d'un père architecte: "*Mon objectif est de m'associer à mon père et de donner le second souffle qui permettra peut-être de créer une unité rentable.*"; étudiant d'origine étrangère qui souhaite renouer avec son pays: "*...travailler entre Paris et Corfou. Paris pour ma motivation professionnelle, Corfou pour mon équilibre personnel.*"), leurs atouts (l'informatique est souvent mentionné; parfois une double formation: "*Un autre atout que j'ai peut-être, une double formation médicale d'abord (poussé par ma famille) et maintenant architecturale m'incite à m'intéresser aux problèmes des handicapés dans les villes, à l'isolement des gens âgés dans des structures inadaptées.*"), ou leur motivation "*Passionné par les problèmes du tiers-monde...*"; "*Pouvoir voyager, travailler, apprendre.*"

Quelques-uns sont attirés par le statut de salariés, souvent temporairement "*... période d'observation dans une structure où le risque n'est pas direct: salarié.*" , parfois de façon plus affirmée "*... l'idée d'échapper au domaine pollué de l'architecture de concours.*" mais 75% restent profondément attachés au cadre libéral "*Après avoir vu des architectes salariés s'endormir en agence, j'ai moi-même choisi un statut libéral.*"; "*Ouvrir un jour mon entreprise, mon propre business.*" et à une image traditionnelle de la profession "*L'architecture, c'est surtout un esprit.*"; "*... préférer le contact permanent et le dialogue avec le client; refuser de construire ou de créer un programme dont l'échelle démesurée ne permettrait pas de personnaliser la réalisation.*"

La plupart désirent travailler en équipe, invoquant des raisons diverses, comme ne pas se limiter à faire de l'architecture, éviter l'aspect patronariat, s'ouvrir les portes des concours publics ou compléter ses propres compétences. Outre l'enrichissement qui y est recherché, le travail en équipe répond sans doute aussi à un besoin de sécurité chez des étudiants qui se sentent en grande majorité mal préparés à affronter la réalité professionnelle dans sa diversité "*... fonctionnement et non-dits du champ professionnel.*" et en font parfois grief à l'école "*Travailler pour apprendre ce que je n'ai jamais appris à l'école.*"

Le diplôme paraît une condition nécessaire mais non suffisante à la pratique professionnelle. Les étudiants sont conscients qu'il est la seule sanction reconnue de leurs études "*Dans un premier temps, obtention du diplôme D.P.L.G.*" , mais ils l'associent pratiquement tous à une formation

complémentaire d'ordre parfois théorique_ "*Pouvoir passer deux ans à l'Architectural Association de Londres.*"_, le plus souvent pratique_ "*Il est nécessaire de faire le plus de stages possibles avant de choisir une voie.*"; "*Je pense travailler à mi-temps dans une agence, j'apprendrai en quelque sorte le métier.*"_ pour s'affranchir des lacunes qu'ils perçoivent dans leur formation, combler leurs désirs insatisfaits_ "*Ca manque un peu l'art plastique dans les écoles d'archi.*"_, s'orienter vers une voie plus spécifique (quelques-uns envisagent la poursuite des études au sein des C.E.A.A: "*Je pense faire un C.E.A.A "Lieux de travail" à U.P.6 sur un ou deux ans.*", ou d'autres organismes: "*Avec un copain très sensible à l'art nous allons développer en équipe les façades métalliques, et pour atteindre cet objectif nous allons avant de terminer le diplôme nous spécialiser et dans mon cas je suis déjà les cours du génie civil au C.N.A.M.*"), ou simplement se donner du temps_ "*Faire des études le plus longtemps possible tout en travaillant dans une agence (faut bien gagner des sous pour vivre, mais juste le minimum.*"_ En dehors des compétences acquises ou potentielles, la nécessité de se créer un réseau de relations, comme facteur de réussite, s'affirme en cinquième année encore plus qu'auparavant; relations dont certains se sentent déjà bénéficiaires par l'intermédiaire de la famille_ "*A ce niveau, je compte m'associer avec une proche parente.*"_, des copains, ou exclus_ "*Développer un côté relationnel que ja n'ai peut-être pas assez.*"_

Pour souligner une dernière fois la lucidité dont font preuve la majorité des étudiants de cinquième année quant à leurs atouts et au contexte professionnel, ainsi que la pertinence dans la relation objectif-stratégie, citons enfin cette proposition de structure malicieusement élaborée par un groupe de quatre:

"Objectif: monter une structure viable d'agence d'ici sept à huit ans, réunissant différentes compétences.

Stratégie: dans un premier temps, obtention du diplôme D.P.L.G tout en poursuivant des formations spécialisées suivant les intérêts de chacun (design, I.C.I: Institut de la Construction Industrialisée, histoire de l'art, formation juridique: le C.E.R.C.O.L, informatique, bureautique) plus les différentes langues connues de chacun. Parallèlement, chacun travaille dans différentes agences afin d'accumuler expériences et connaissances.

Dans un second temps, dans deux à quatre ans, on essaie de faire fonctionner l'agence par:

_Montage d'opérations: projet plus montage financier sur des terrains mis à disposition par des familles d'entre nous.

_Recherche de sponsors pour financer des participations à des concours européens (E.U.R.O.P.A.N, par exemple) ou internationaux (les concours de l'U.I.A: Union Internationale des Architectes) dans l'espoir d'obtenir des commandes publiques ou privées dans le futur."

Finalemment:

Rien de très original ou d'inattendu ne se dégage des grandes tendances exposées ci-dessus. Les étudiants semblent suivre une évolution prévisible.

En première année, ils se dirigent dans un climat optimiste vers des perspectives imprécises et on ne peut guère plus déceler de leurs objectifs d'un: "Quand je serai grand, je serai architecte."

A mi-parcours, on les retrouve le plus souvent fatigués, déçus, pris dans un engrenage dont ils ne maîtrisent pas le processus et dont ils ne savent plus qu'espérer.

En cinquième année, la nécessité de conclure les pousse à s'impliquer. Les propos, plus ou moins incisifs, valorisent des thèmes de base. Les études, voire l'acquisition du diplôme, ne paraissent pas une fin en soi, le besoin de formations complémentaires et d'expériences professionnelles est largement mis en avant, comme le souci de s'ouvrir sur l'extérieur et de se créer des appuis est souvent partagé. Précision et clarté dans les réponses caractérisent de surcroît cette ultime intervention scolaire.

On ne peut ici, par la mise en relation de données fines qui auraient requis une enquête plus systématique et un plus grand nombre de réponses, aboutir à des résultats objectifs et statistiques. Cependant, ce travail permet de se rendre compte comment l'école fonctionne comme première instance professionnelle. En effet, une prime réflexion sur l'avenir professionnel s'y élabore, qui contient elle-même tous les apports mais aussi toutes les lacunes de l'enseignement reçu, parfois heureusement corrigé par les expériences extra-scolaires. L'utilité de l'élaboration d'une stratégie d'insertion est perçue, souvent basée sur une formation complémentaire ou spécialisée, les relations, les concours...

E) DES INSTANCES, DES HOMMES:

Le parcours des hommes au sein des instances:

Le parcours des hommes au sein des instances est plus ou moins facilité et orienté par la volonté, le passé de l'individu. Certaines règles sont pourtant remarquables.

La décision de rentrer dans une institution résulte souvent d'un choix _ quand l'architecte estime avoir quelque chose à dire ou espère s'assurer une position _ , parfois de la force de l'usage _ quand il est mal vu de ne pas adhérer _ , plus rarement d'une requête extérieure _ lorsque l'architecte a été repéré par un des membres de l'instance ou poussé par un ami_ .

Cependant cette décision ne suffit pas toujours car les instances exercent elle-mêmes un contrôle du droit d'entrée, qui s'exprime plus ou moins clairement, par un système de cooptation ou d'analyse de dossiers. A ses débuts, la Société Centrale, par exemple, déclare: " La société a pour but de créer parmi les architectes une élite morale, technique et artistique. Elle a pour but de faire connaître en France et à l'étranger la valeur de cette élite et des hautes études en architecture.". Lorsqu'elle se transforme par la suite en Académie d'Architecture, ses membres sont toujours cooptés, le numerus clausus est fixé à cent, et un rituel d'entrée est établi: le nouvel "installé" prononce devant un public choisi un discours rendant hommage au disparu, puis reçoit une médaille, gage de sa nouvelle appartenance.

Certaines qualités sont requises pour postuler, le plus souvent avoir un passé solide, une expérience professionnelle conséquente, être au moins remarqué, voire reconnu, par quelques confrères. La diplomatie, le tact, la conscience, la rapidité de réactions, sont généralement appréciées. Ainsi, l'entrée dans une instance représente le résultat de l'ensemble des stratégies antérieures et, comme le note Bourdieu, correspond à un échange de reconnaissance entre les entrants et les tenants.

Tous ces présupposés sont à priori éliminés lorsqu'il s'agit de passer un concours pour intégrer un corps, comme celui des architectes des Bâtiments de France par exemple, ou qu'une personnalité extérieure désigne le nouveau membre de l'institution. L'architecte-conseil, notamment, est nommé par le ministre ayant en charge l'architecture et l'urbanisme; cependant le Bureau du corps des architectes-conseils conserve un droit de veto.

L'investissement, et par conséquent le parcours des individus dans une instance est très différent. Un investissement fort induit le plus souvent un parcours brillant, d'autant que face à la difficulté de mener de front l'exercice et la représentation professionnelle, les postulants sont rares. Le nouveau venu doit montrer qu'il a intégré les principes propres à l'instance, tout en gardant une indépendance d'opinions nécessaire à sa distinction. L'affinité entre hommes, manifestant des idées semblables sur l'architecture, sur la politique, ou de caractère proche, joue un rôle important dans l'accession à une place de choix, au Bureau notamment. Maintenir sa position semble souvent moins difficile, étant donné l'inertie provoquée par le renouvellement des bureaux par tiers ou par moitié, inertie que renforce parfois la faible participation aux élections (environ 10% de votants en Ile de France pour le Conseil Régional). Briguer la Présidence nécessite, sans que cela soit une règle exclusive de hiérarchie, une certaine ancienneté. La reconnaissance au sein d'une instance autorise l'intégration à d'autres, suivant une graduation tacite; l'architecte qui a fait ses armes à l'U.N.S.F.A peut plus aisément solliciter un poste d'importance à l'Ordre, un membre actif de la S.F.U est désigné de préférence comme représentant de l'A.I.U, par exemple. Quelques instances sont d'ailleurs intrinsèquement liées, dans le milieu très fermé de l'expertise, par exemple, ou un bon expert peut gravir petit à petit les échelons de l'Instance, la Grande Instance, la Cour d'Appel, le Tribunal administratif jusqu'à la Cour de Cassation. Cependant, les aspirations sont parfois déçues, soit qu'une coalition se soit ourdie contre la prise de responsabilités d'un individu, soit que le fonctionnement ou les actions de l'instance l'aient déçu. Mais, le plus souvent, ceux qui se sont engagés se trouvent à la tête de positions déterminées et sécurisantes.

Quitter une instance correspond parfois à un reniement, ou à un surcroît inattendu d'activités qui empêchent de tenir le rôle attribué. L'exclusion pour faute grave (mauvais comportement, non respect des règles déontologiques, cotisations non payées...), dont la plupart des institutions, s'arrogent le droit, est relativement rare. L'Ordre, détenteur d'un réel pouvoir judiciaire, est une parfaite illustration de ce mode de fonctionnement. Le plus souvent, le départ correspond à une limite d'âge, fixée couramment à 65 ans, ou à une durée maximale de prise de fonctions; les architecte-conseils, par exemple, ne peuvent exercer leur mission que durant vingt ans. Ces

mesures servent à renouveler les instances, à attirer de nouvelles personnes, mobilisées pour insuffler un esprit neuf.

Parfois, les membres sortant se voient attribué un titre de reconnaissance mémorielle, qui sert aussi à définir une image de marque pour l'instance. Ce sont les membres d'honneur, dont voici une définition proposée par la S.F.U: " Le titre de membre d'honneur est décerné par le Conseil d'Administration aux personnes qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à la cause de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.". Certaines institutions misent, au contraire, sur la permanence de leur image et recrutent leur membre à vie, comme l'Académie d'Architecture, par exemple.

Les instances et les hommes:

Les motivations d'adhésion aux instances ne sont pas toujours parfaitement claires, pour les intervenants eux-mêmes. Un recul est souvent nécessaire pour démêler ce qui relève davantage de l'action de foi ou de l'intérêt personnel, et se rendre compte des apports multiples des instances à leurs membres. Mais le processus s'opère aussi des hommes aux instances, dans la mesure où l'existence de celles-ci dépendent de la volonté et de la croyance de ceux-là.

Dès leur création, les hommes impriment une image particulière aux instances, souvent exprimée dans leur appellation même. Académie, société, union, institut, syndicat, collectif sont des termes indicateurs des buts de l'instance. Cette identité est parfois encore précisée par les qualificatifs comme "française", "de l'Etat" ou "internationale". La localisation du siège est tout aussi révélatrice: il n'est pas innocent, par exemple, que l'Académie d'Architecture se situe sur la prestigieuse Place des Vosges. Plus généralement, les déménagements sont indicatifs d'un accroissement ou d'une diminution de pouvoirs; le C.E.A, par exemple, qui voit ses subsides s'amenuiser constamment et son audience baisser, est aujourd'hui contraint d'abandonner ses locaux du boulevard Raspail, qu'il occupait depuis sa création en 1951.

En outre, la recherche d'un patronage de renom est souvent prisé par les associations et mouvements culturels, comme la présence de membres reconnus dans tous types d'institutions, notamment, pour en valoriser l'image de marque.

Ainsi, ce sont les hommes qui permettent, au-delà des crises, la création et parfois la pérennité des instances. Le nombre des adhérents joue, dans la mesure où les cotisations représentent souvent l'essentiel des moyens financiers; mais l'habileté de quelques-uns suffit parfois à redresser une situation difficile. Ils obtiennent la reconnaissance d'utilité publique pour leur instance, ce qui l'autorise à recevoir des dons et des legs, ou conquièrent de nouveaux "mécènes". En effet, l'argent est nécessaire aux instances dans la mesure où il leur permet d'offrir des services, de mettre en place des récompenses, de publier des bulletins, revues ou ouvrages, plus globalement d'acquérir une autorité sur le champ, les autorisant en retour à légitimer leurs membres.

De même, une instance peut se sortir d'une position délicate si ses membres, ou une partie d'entre eux au moins, sont favorables à l'ouverture. Par exemple, les architectes des Monuments Historiques, créés en 1848 et qui acquièrent leur statut en 1907, décident la fin du numérus clausus en 1980.

En revanche, les dissensions internes entre membres, une rumeur source de discrédit, ou la satisfaction inattendue de revendications préalables non associée à une vision quelque peu prospective, peuvent amener plus ou moins rapidement une institution à sa redéfinition ou à sa perte.

Les membres sont aussi redevables aux instances bien qu'elles ne soient pas toutes aussi fortes, et n'apportent pas au même moment les mêmes bénéfices. Nombreux concours étaient, par exemple, au moment de leur instauration, ouverts (un nombre illimité de candidats pouvaient y participer), ce qui a permis parfois de découvrir de jeunes talents; désormais, le choix des participants se fait le plus souvent sur dossier, ce qui nécessite un parcours probatoire préalable et renvoie à d'autres instances de "reproduction", comme les revues.

L'apport des instances est plus ou moins direct.

Concrètement, l'adhésion permet de faire partie du champ, dans le cas de l'inscription à l'Ordre de l'architecte libéral notamment, ou d'y revendiquer une compétence particulière, dans le cas de l'inscription à une instance syndicale catégorielle. Elle symbolise l'acquisition d'une position sociale. Les avantages financiers sont à priori à négliger, les positions les plus hautes

s'apparentant plutôt au bénévolat, vu la faiblesse des rémunérations octroyées.

En revanche, les membres peuvent parfois user d'une documentation spécialisée, participer à des voyages, à des conférences inédites ou des séances de formation. Pour certains, c'est aussi l'occasion de sortir d'une pratique professionnelle routinière, de se retrouver dans un cadre qui leur permet ou de profiter ou de dispenser de nouveaux savoirs, notamment pour ceux qui n'ont pas, par ailleurs, concrétisé leur désir d'enseignement.

Les contreparties indirectes de l'appartenance aux instances sont beaucoup plus difficiles à cerner.

L'opinion que l'on a de l'instance, en général, rejailit fréquemment sur l'opinion que l'on a de la personne, en particulier, dans le bon ou le mauvais sens. De plus, une relation subtile s'établit fréquemment entre la position occupée par une personne au sein d'une instance et le jugement que les autres lui portent. C'est souvent le début ou l'affirmation d'une notoriété, parfois d'un discrédit.

L'instance est surtout un lieu de rencontres, plus ou moins ouvert. A l'école, les étudiants cotoient de futurs collègues, patrons ou associés. A l'Ordre ou dans les instances syndicales, l'architecte les retrouve. A la M.I.Q.C.P ou chez les architectes-conseils, l'esprit est plus particulier et plus solidaire; là, les membres ont généralement le sentiment de faire partie du débat, d'appartenir au "bistrot" ou au "club" de l'architecture. Outre la satisfaction personnelle qu'ils tirent de compter parmi une assemblée reconnue pour ses compétences, ils profitent aussi d'un éventail plus large de relations, fréquentant maîtres d'ouvrage, sénateurs, maires etc... D'autres organismes de caractère plus "moderne", comme C.O.B.A.T.Y ou l'A.M.O (Association des maîtres d'ouvrage), sans pouvoir se targuer du même poids institutionnel, cherchent à mettre en contact les architectes avec d'éventuels partenaires d'autres disciplines liées au bâtiment.

Il n'y a pas toujours lien de cause à effet entre cette sorte de notoriété mondaine et l'accès à la commande. Cependant, la constitution d'un réseau de relations, d'un carnet d'adresses fourni, autorise parfois la sauvegarde d'un dossier de permis de construire, l'invitation à un concours, voire même la signature inopinée d'un marché.

F) PARIS-PROVINCE: UNE APPROCHE A NUANCER

La répartition géographique des architectes en France est inégale, comme l'atteste le décompte des inscrits aux tableaux de l'Ordre. On trouve environ 10 000 architectes en Ile de France, le quart en Provence- Alpes- Côte d'Azur ou Rhône- Alpes, 726 en Alsace, 256 en Champagne-Ardenne et 183 dans le Limousin, par exemple. La supériorité numérique de la capitale induit évidemment une composition particulière du champ, qui incite à réajuster le propos sur les instances professionnelles par rapport aux architectes provinciaux.

En Province comme à Paris, l'exercice libéral est largement dominant. Cependant sa prépondérance est corrigée par la mise en place de structures administratives, comme les D.D.E (Directions Départementales de l'Equipement), partie prenante dans les procédures de permis de construire notamment. Au niveau départemental encore, les S.D.A (Services Départementaux de l'Architecture) ont moins d'envergure, n'engageant le plus souvent que trois ou quatre personnes, avec pour directeur un architecte des Bâtiments de France. Les C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) viennent compléter ce dispositif. Ils sont créés en 1978 dans une optique culturelle et de décentralisation souhaitée par l'Etat, soutenu par la Direction de l'Architecture. Cependant, devant la réticence des D.D.E, ils se mettent en place lentement. Le droit de création ou de suppression de ces conseils revient au département, qui les finance en partie grâce à la taxe départementale. Leur vocation s'exprime essentiellement dans l'information du public, le conseil, la formation des maîtres d'ouvrages, professionnels et agents des administrations du bâtiment. Interdits de toute maîtrise d'oeuvre, leur mission prend un caractère d'intérêt général. Au niveau régional, les D.R.A.E (Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement) constituent un relai. Les communes, quant à elles, s'appuient souvent sur leur infrastructure, représentée par les architectes communaux; elles peuvent toutefois prendre l'initiative de la création d'un A.P.A.U (Atelier Public d'Architecture et d'Urbanisme), dont les architectes assument aussi bien des tâches de conseil que de maîtrise d'oeuvre.

Ainsi, la présence d'architectes dans la fonction publique semble particulièrement remarquable en Province dans ces organismes, instruments de la décentralisation, et leur engagement dans les institutions professionnelles prend un caractère spécifique.

Mais la main-mise de Paris s'effectue à plusieurs niveaux.

Les puissantes revues d'architecture, aux comités rédacteurs d'appartenance parisienne, pratiquent une politique de vedettariat, qui ne les engage pas à chercher la perle rare ailleurs que dans le vivier le plus proche (les élèves des écoles d'architecture parisiennes, en l'occurrence). Devant la légitimité dont elles sont l'objet, les diffusions des journaux locaux ou les publications des D.R.A.E ou C.A.U.E sur la découverte d'une région ou d'une ville, l'usage d'un matériau spécifique ou un parcours thématique, par exemple, ne font pas le poids.

La procédure des concours publics entre petit à petit en pratique en province. Comme le montre un sondage de l'I.F.A (Institut Français d'architecture), les architectes provinciaux semblent apprécier les concours tout autant que les parisiens en tant que facteur d'accès à la création architecturale ou à la commande publique chez les jeunes. Mais ils se révèlent beaucoup plus critiques quant à l'appartenance géographique des lauréats. Quelles raisons peuvent être invoquées? Le comportement des maîtres d'ouvrages provinciaux est difficile à changer en faveur des concours; ils sont habitués aux commandes de gré à gré, qui leur permettent de se concilier les opinions. Cependant, un travail énorme est effectué par les C.A.U.E, l'I.F.A (sur des catégories de maîtres d'ouvrages plus ciblées) par exemple, mais surtout par la M.I.Q.C.P (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques), créée en 1978 et chargée, entre autres de veiller au bon déroulement des concours. Désormais, c'est avec beaucoup plus de facilité que les maîtres d'ouvrage organisent des compétitions, espérant ainsi des retombées de notoriété pour leur ville. Pour n'importe quelle opération de caractère prestigieux, ils invitent à participer des architectes reconnus, sachant d'avance que les locaux n'auront aucune chance de passer la barre.

Les jurys sont composés avec rigueur mais les membres, comme l'architecte-conseil ou l'architecte-consultant de la M.I.Q.C.P, auxquels les maîtres d'ouvrages accordent de plus en plus de crédit, sont le plus souvent parisiens. Les architectes-conseils forment un corps

original puisqu'il est constitué d'architectes libéraux travaillant pour le secteur public; leur premier type de mission en 1950 consistait à donner un avis sur la qualité architecturale des projets. Petit à petit leurs tâches se sont diversifiées: ils deviennent notamment conseillers-techniques du directeur départemental de l'équipement et interviennent deux jours par mois auprès des D.D.E ou des administrations centrales .

Nommés par décision ministérielle, ils sont tenus de ne pas construire dans le département de leur attribution. Actuellement, sur 95 architectes-conseils, les deux-tiers exercent à Paris ou en région parisienne et on imagine aisément les vicissitudes qui peuvent occasionnellement les perturber dans leur mission. Ainsi, l'avis des élus locaux est influencé d'un côté par les représentants de l'Ordre ou des Monuments Historiques, de l'autre par l'architecte-conseil, plus radicalement par le délégué de la M.I.Q.C.P. Cette description est bien entendue caricaturale, même si sans engager la bonne foi des membres du jury, elle recouvre des vérités partielles.

Ainsi les architectes provinciaux vivent des contextes différents des parisiens et leur inscription dans les instances s'en ressent. Les écoles d'architecture sont globalement plus récentes en province, quelquefois issues d'une vieille tradition architecturale comme à Bordeaux, le premier atelier datant de 1848, alors que l'école est créée en 1928 par Pierre FERRET. Il existe d'autres écoles réparties en Bretagne, Normandie, Languedoc-Roussillon et à Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Saint-Etienne, Toulouse et Strasbourg. Dans cette dernière ville est implantée de surcroît une école privée enseignant parallèlement le métier d'architecte et celui d'ingénieur(E.N.S.A.I.S: Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg). Toutes ces écoles offrent en général des formations pré ou post-diplômes qui, par leur intérêt particulier, aident à retenir leurs émules, voire à attirer des parisiens, comme le C.E.E.A à caractère régional "Architecture et Montagne" de Grenoble, par exemple.

L'architecte provincial exerçant en libéral s'inscrit au tableau régional de l'Ordre. Institués dans leur nouvelle formule par la loi du 3 janvier 1977, 26 conseils régionaux, dont 22 pour la France métropolitaine et 4 pour les départements d'Outre-Mer sont regroupés au sein de

l'Ordre. Chacun comporte de 8 à 24 membres selon l'effectif du tableau, élus pour quatre ans, et renouvelables par moitié tous les deux ans. Le conseil prend plus ou moins d'importance selon les régions, la proximité de Paris, l'existence d'autres instances structurantes. Outre ses fonctions déclarées de tenue du tableau ou de représentation de la profession, il sert aussi à maintenir une certaine discipline auprès de ses adhérents, il gère les offres d'emploi ou des reprises d'agences, organise de petites expositions, s'occupe des concours.

Mais dans quelque région que ce soit, peu de personnes semblent prêtes à siéger au bureau. La charge de Président surtout est une fonction de représentation très prenante et très faiblement rémunérée.

L'Ordre ou les syndicats de base, comme l'U.N.S.F.A ou le S.A, sont parfois peu fédérateurs. Les instances culturelles à vocation spécifiquement architecturale sont rares. Il existe cependant des maisons de l'architecture affiliées à l'Ordre à Embrun, Caen, Toulouse, Grenoble, Nancy, Besançon, qui organisent pour les architectes des conférences techniques (nouveaux matériaux, nouvelles procédures), des stages de formation continue, des expositions relatives à des réalisations régionales, un centre d'expositions et de conférences associé à une très belle bibliothèque spécialisée à Arc et Senans, de nombreux clubs d'informatique, par exemple. L'architecte libéral utilise souvent des circuits plus informels dans les buts de se faire connaître, de s'assurer une clientèle et de la fidéliser. Bien plus qu'à Paris, il garde l'image d'un notable social, dont l'intervention est écoutée et critiquée. Comme dans d'autres milieux, se faire voir et rencontrer des gens est primordial, étant donnée l'importance de la commande privée. L'obtention de résultats est un critère de validité obligatoire. Bistros, restaurants, maisons de la culture, clubs, fêtes locales représentent généralement des lieux propices à une convivialité intéressée.

Enfin, des organismes nouveaux se mettent en place, non plus ouverts aux seuls architectes, mais à un ensemble de professionnels du bâtiment. Le S.P.I.R (Secteur Pilote d'Innovation Régionalisée) est issu du Plan-Construction: regroupant le comité national et les comités régionaux de professionnels du bâtiment, il favorise l'innovation technique. C.O.B.A.T.Y rassemble tous les professionnels qui touchent de près ou de loin à l'acte de bâtir, et s'occupe d'assistance interprofessionnelle, de réunions d'échanges ou d'études pour de nouveaux

débouchés. Son réseau s'étend sur toute la France.

Cependant si l'architecte libéral s'inscrit à l'Ordre par obligation dès qu'il doit faire un concours ou signer un permis de construire, quelques architectes de la fonction publique trouvent là une appartenance professionnelle plus valorisante à leurs yeux, et tiennent à s'affirmer en tant qu'architecte à part entière. Par ailleurs, ils adhèrent en forte proportion à des instances catégorielles susceptibles d'assurer leur identité professionnelle, l'entraide et la défense des intérêts du groupe. C'est le cas pour l'association des D.R.A.E, qui revendique la spécificité de leur mission et organise expositions et conférences sur l'architecture, du C.A.C.T (Collectif des Architectes des Collectivités Territoriales), ou du Collectif Ateliers Publics regroupant les A.P.A.U pour la reconnaissance d'une maîtrise d'oeuvre architecturale dans le secteur public, par exemple.

Volontairement ou contraint par la domination en structures comme en légitimité de la capitale, la prise de position de l'architecte provincial dans le débat architectural est modeste. Cependant, il se doit aussi aux relations publiques dans des instances non spécifiques de consécration. Son engagement dans la représentation professionnelle, qu'il soit architecte libéral ou de la fonction publique, se remarque le plus souvent dans des institutions à caractère ordinaire, syndicale ou catégorielle.

G) L'URBANISME, UN ENJEU SPECIFIQUE:

L'urbanisme est une discipline récente que l'on peut approximativement dater du début du vingtième siècle. Les grands thèmes de préoccupation sur la ville s'axent alors sur l'hygiène, la sécurité, la salubrité et l'esthétique. Parmi les architectes, certains plus sensibles que d'autres à cette idéologie socialisante, perçoivent là un enjeu d'avenir quant à leur pratique professionnelle et s'arrogent sans plus attendre cette nouvelle compétence. En 1911 se créent le Musée Social, à l'origine d'une Commission d'hygiène urbaine et rurale, et la S.F.U (Société Française des Urbanistes). Celle-ci propose aussitôt une loi sur l'aménagement et l'extension des villes, qui devient en 1919 la loi Cornudet sur les "Plans d'aménagement, d'extension et d'embellissement des communes", incitant toutes les villes de plus de 10 000 habitants à se doter d'un plan.

La S.F.U prend le statut d'association loi 1901, et ne comporte alors qu'un nombre limité d'adhérents, parmi lesquels Prost, Greber, Bonnier, Hébrard, Devaux, Agache, Jausse, Danger, De Souza, Beaudoin sont les plus éminents représentants. Le *numerus clausus* est de cent, composé uniquement des architectes. Suivant l'esprit de l'époque, les membres s'exercent à de grandes compositions urbaines mais proposent cependant une ouverture particulière sur la science ou l'économie. Une première instance de formation est créée en 1919: c'est l'I.U.U.P (Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris) dont Lavedan, auteur d'une Histoire de l'urbanisme en trois tomes, est le directeur.

Le contexte n'évolue qu'après la seconde guerre mondiale. La Reconstruction occupe la plupart des "ainés" comme architectes en chef (Arretche à Saint-Malo; Perret au Havre; Lurçat à Maubeuge...). Les architectes se montrent peu concernés par leur succession et refusent généralement de s'insérer en tant que salariés au sein des administrations. Ainsi, alors qu'à partir de 1955, la France urbaine s'accroît considérablement, regroupant 36 000 communes de poids extrêmement inégal, le Corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées (école fondée en 1747 par Trudaine) prend les meilleures places de l'aménagement du territoire.

Le souci d'urbanisme se précise. En 1948, l'A.I.U (Association Internationale des Urbanistes) tient son premier congrès. En 1950, un plan financier est mis en place par la création du F.N.A.T (Fond National d'Aménagement du Territoire), qui accorde des crédits aux collectivités locales, puis du F.D.E.S (Fond de Développement Economique et Social). La Caisse des dépôts et Consignations, organisme financier qui s'appuie sur l'épargne, s'intéresse également au secteur bâtiment, participation complétée en 1955 par la S.C.I.C (Société Centrale Immobilière de Construction) et en 1956 par la S.C.E.T (Société Centrale d'Equipement du Territoire). Cette dernière est à l'origine de la création de nombreuses agences d'urbanisme. Enfin, les S.E.M (Société d'Economie Mixte) vont permettre l'intervention de capitaux privés avec un contrôle public.

Les architectes ne sont désormais plus les seuls à revendiquer le monopole d'urbaniste, même si l'Ordre blâme ceux qui défendent une formation spécifique.

Le S.A.T.G (Séminaire et Atelier Tony Garnier), qui ouvre ses portes en 1961, a deux architectes (Gutton et Auzelle) pour initiateurs mais propose aussi sa formation d'urbanisme à des étudiants d'autres disciplines. La S.F.U se voit contrainte de modifier ses positions et vote l'ouverture tant au niveau du nombre de sociétaires que du diplôme prérequis.

Cependant, nombre d'architectes, poussés parfois par quelques professeurs d'ateliers comme Beaudoin et Candilliis, par exemple, ou portés vers une approche plus politique et sociale, suivent la formation complémentaire proposée à l'Institut de la rue Michelet ou au S.A.T.G pendant deux ans, jusqu'à leur fermeture autour des années 70.

Tous les architectes n'ont pas les mêmes prérogatives.

Certains, peu considérés, se servent de l'urbanisme comme simples prémices à des contrats d'architecture plus rémunérateurs, alors que la profession de foi des "gens de principe" s'accorde à dire qu'un architecte ne doit jamais exercer là où il a été urbaniste.

D'autres s'engagent dans les nouvelles opérations de logements sociaux. Ce sont souvent les grands ensembles qui donnent naissance à la procédure de Z.U.P (Zone à Urbaniser en Priorité) à partir de 1958. Au départ, les plans sont obligatoirement soumis à l'accord du directeur de la S.C.E.T. Des architectes créent des agences d'urbanisme ou s'engagent dans des bureaux d'études

techniques. Les plus attentifs, s'associant d'autres intervenants, innovent des agences mixtes architecture-urbanisme.

Parmi ceux qui ont un engagement plus marqué, on remarque les architectes qui travaillent en ville nouvelle, élément majeur de la politique de décentralisation de la région parisienne à partir des années 60-62. L'Etat monte pour ce faire des sociétés qu'il dirige directement, les E.P.A (Etablissement Public d'Aménagement). Salariés ou contractuels, les architectes trouvent là, à l'I.A.U.R.P (Institut d'Aménagement Urbain de la Région Parisienne), ou à l'A.P.U.R (Atelier Parisien d'Urbanisme) une relative sécurité financière. Ce secteur d'activité apparaît surtout comme un champ d'expérimentation intéressant, constituant souvent un bon départ en savoir et en relations.

La D.A.T.A.R (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale), créée à la même époque, s'engage sur la politique plus globale des métropoles d'équilibre (Marseille, Toulouse, Nancy-Metz, Strasbourg, Lille, Nantes, Montpellier, Bordeaux). S'appuyant sur un certain nombre d'organismes, comme les O.R.E.A.M (Organismes Régionaux d'Etude des Aires Métropolitaines), agences d'urbanismes de l'Etat sous l'autorité du préfet, elle engage quelques architectes dans la fonction publique.

Certains sont architectes-urbanistes de l'Etat. Ce déroulement de carrière qui suit classiquement un des principes de base de la fonction publique _ le grade ne suit pas la fonction _ démarre par un salaire très faible. L'instauration à partir de 1962 d'un concours de recrutement difficile et la "chasse gardée" des ingénieurs des Ponts les incitent encore moins à tenter cette voie. Le profil des membres est très différent mais la plupart d'entre eux profitent également d'une expérience en D.D.E (Direction Départementale de l'Equipement). Rarement, ils parviennent plus tard à briguer une place d'inspecteur général de la Construction ou de l'Equipement.

Les D.D.E, et les G.E.P (Groupes d'études et de programmation) qui en dépendent, constituent jusqu'en 1982 un énorme appareil d'Etat, chargé de responsabilités multiples: réseau routier, permis de construire, S.D.A.U (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme intercommunal et indicatif à long terme), P.O.S (Plan d'Occupation des Sols), Z.A.C (Zone d'Aménagement Concerté), opérations programmées de l'habitat. La décentralisation permet alors le

désengagement de l'Etat sur le plan financier et le transfert des compétences d'urbanisme aux communes, d'où des débouchés moins prestigieux, comme urbaniste-communal ou d'un C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).

Cette prolifération d'activités relatives à l'urbanisme amènent enfin à se préoccuper de sa spécificité et à séparer plus clairement les disciplines d'architecture et d'urbanisme.

Les universités, suivant l'impulsion de quelques-uns _ comme Pierre Georges à l'origine d'un séminaire doctorant de géographie urbaine _ relaient l'Institut d'Urbanisme ou le S.A.T.G. L'Institut d'Urbanisme prend une forme nouvelle dans les universités de Dauphine puis de Créteil, plus théorique à Vincennes. Actuellement, l'A.P.E.R.A.U (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme) regroupe les instituts et centres universitaires qui dispensent les formations les plus prisées en ce domaine et délivrent des diplômes en aménagement et urbanisme, de la maîtrise au doctorat. Citons par exemple, l'Institut de Grenoble, l'Institut d'Urbanisme de l'Académie de Paris (Paris VIII), le cycle supérieur d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Institut de Sciences Politiques de Paris ou l'Institut d'Aménagement du Territoire et d'Environnement de l'Université de Reims.

Ainsi, le métier d'urbaniste évolue énormément. La période de la planification et de l'urbanisme règlementaire prend fin, et l'urbaniste s'attèle désormais moins aux vastes programmes qu'à l'entretien du patrimoine ou à la gestion urbaine.

En dehors de toute reconnaissance professionnelle instituée, la S.F.U fédère environ 600 intervenants sur les 3000 urbanistes approximativement évalués, de statut public ou privé et de formation diverses. On trouve 41% d'architectes, 14% d'ingénieurs, 14% de géographes, 10% d'économistes, 10% de sociologues, 6% d'urbanistes "professionnels" sans formation spécifique, 3% de géomètres et 2% d'autres origines. L'admission se fait tous les ans sur dossiers et il existe désormais des délégations régionales. La S.F.U organise des colloques et des réunions internes, informe ses membres sur des pratiques nouvelles (plan de référence, études préalables, projets de quartier etc....), publie son annuaire. Elle s'engage en prévision de 1992, en participant au Conseil Européen des Urbanistes, dont la Chartes de 1985 établit l'accord sur l'exercice, l'éducation et la formation. Enfin, elle participe en 1984 avec d'autres

organisations professionnelles, dont l'Association des Maires de France et le S.T.U (Service Technique de l'Urbanisme), à la réalisation du Livre blanc sur les professionnels de l'urbanisme, premier volet d'un consensus sur leurs rôles, missions et conditions d'intervention.

L'urbanisme constitue donc un secteur d'intervention à part entière avec ses instances professionnelles, ses revues spécialisées (Urbanisme, Diagonal, Cités et techniques...). Les architectes, parfois à son initiative, ont tenté de s'en attribuer le monopole. Cependant, même si cette discipline tend à prendre son autonomie, elle a représenté et représente encore un enjeu particulier de leur insertion professionnelle, qu'ils soient plus ou moins opportunistes ou militants, les autorisant à une plus grande maîtrise de l'espace et du territoire, un rapport privilégié aux élus ou aux administrations centrales.

H) LA MISSION INTERMINISTERIELLE POUR LA QUALITE DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES:

L'exemple de la M.I.Q.C.P est intéressant, dans la mesure où cette instance en faveur de la promotion architecturale est de création récente et a pris en peu de temps une place relativement importante dans la structuration du champ. Elle est issue d'une volonté du Président Valéry Giscard d'Estaing, au vu d'un rapport alarmant sur l'architecture produit par Monsieur Claude Cornuau. Instituée par le décret du 20 octobre 1977, elle entre en pleine activité au printemps suivant.

Une structure originale:

La M.I.Q.C.P est un organisme interministériel, ce qui lui permet a priori une certaine indépendance de comportement. Cependant elle est plus particulièrement rattachée au ministère ayant en charge l'architecture, actuellement le ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, qui la fait exister financièrement. De plus, le ministre de tutelle nomme son président. Quatre présidents se sont jusqu'à présent succédés, chacun ayant donné une impulsion particulière à la Mission: Bernard Tricot (juriste de formation), Jean-Michel Bloch-Laine (directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations), Jean Millier (ingénieur des Ponts et Chaussées) et Joseph Belmont (architecte). La M.I.Q.C.P rassemble un petit effectif d'employés fixes, environ 14 personnes dont le secrétaire général et son adjoint. Aux places de responsabilités, on trouve aujourd'hui un ingénieur des Travaux Publics, deux urbanistes de l'État, le reste du personnel étant contractuel. A ce groupe stable s'adjoint celui des architecte-consultants, beaucoup plus fluctuant.

Les actions de la M.I.Q.C.P:

La M.I.Q.C.P a pour mission de remettre de l'ordre dans le marché de la commande publique en architecture. Elle doit notamment permettre d'asseoir la procédure des concours, mise en place par la loi de 1973 sur l'ingénierie et l'architecture.

Dès sa création, elle propose une définition des constructions publiques *"Fragment de ville, qui prolonge des formes urbaines héritées du passé, pour témoigner des conceptions urbaines et*

architecturales contemporaines."_, et émet des hypothèses fortes dans le but d'une plus grande transparence de la commande. L'important est de rationaliser le facteur "qualité": celui-ci dépend du travail en amont du projet (programme, études préalables), de la continuité du suivi de l'action au niveau responsabilité.

La M.I.Q.C.P engage dès lors une large réflexion sur la commande publique par le biais de groupes de travail pluridisciplinaires, l'envoi de jeunes architectes à l'étranger, et passe au crible du facteur "qualité" les différentes règles ou pratiques rencontrées. Un groupe dit "sectoriel" rassemblant fonctionnaires, architectes, représentants des utilisateurs et un animateur choisi parmi les membres permanents de la Mission ou d'un grand corps d'Etat, est ainsi mis en place dans onze ministères-constructeurs. Leur rapport dévoile clairement les pratiques "discrétionnaires" des listes d'agrément, des ayant-droits d'une même agence, des systèmes constructifs agréés, des constructions dites " industrialisées", des projets-types, toutes procédures contre lesquelles la M.I.Q.C.P lutte aussitôt. Petit à petit, son action auprès des directeurs d'administrations centrales aboutit, en effet, à la suppression des listes d'agrément et des modèles constructifs; elle encourage les ministères à mettre en place des compétitions en règle s'engageant sur les prestations du programme et les indemnités à remettre aux participants.

Parallèlement, elle sensibilise les maîtres d'ouvrages des collectivités locales, en leur présentant des maîtres d'oeuvre, les invitant à des "visites critiques" ou leur diffusant des programmes-types, avec l'appui de ses consultants.

L'ensemble de ses actions est peu à peu diffusé par la publication de rapports, d'ouvrages d'ambition spécifique ou générale, d'annuaires des titulaires privés de marchés d'études de la commande publique d'architecture et d'ingénierie etc... Elle instaure de la sorte les premiers éléments d'une mémoire sur la commande publique et acquiert par la qualité de ses travaux une certaine autorité.

Toujours dans cette même optique de réaffirmation de la maîtrise d'ouvrage publique, elle crée un club des maîtres d'ouvrages publics dans la région Rhône-Alpes, et à plus large échelon, un club européen.

Son rôle est encore renforcé en 1984 lorsque l'Etat, après une décision du Conseil des Ministres, propose une politique de constructions exemplaires, connue sous le nom de C.A.Q.C.P (Création Architecturale et Qualité dans les Constructions Publiques): 80 opérations à maîtrise d'ouvrage d'Etat sont concernées. De plus, la M.I.Q.C.P impose l'idée, pour ces concours, d'une représentation équivalente de maîtres d'oeuvres et "d'administratifs" dans les jurys. Ainsi, 50% d'architectes sont amenés à débattre pour le meilleur projet, les divergences de points de vue reflétant à la fois leur parti pris et leur situation d'origine: architecte désigné par le maître d'ouvrage ou intégré aux services de la ville, praticien libéral, architecte-conseil, consultant de la M.I.Q.C.P. Toutes sortes de concours sont concernés: bibliothèque municipale de prêt, lycée ou chambre régionale des comptes, par exemple.

La Mission, dotée d'une caution morale, obtient des résultats probants sur tout le territoire, malgré la décentralisation qui rend les D.D.E, les conseils régionaux et les villes plus indépendantes. Elle peut alors penser à tirer parti de ses actions et à diversifier ses tâches. Elle se fait connaître par des encarts dans des revues, publie des ouvrages pratiques comme Concours d'ingénierie et d'architecture Guide pour le choix du maître d'oeuvre, met en présence maîtres d'ouvrages et maîtres d'oeuvre par le biais d'exposition sur des concours, instrumente les fichiers départementaux des constructions publiques, édite des bulletins en faveur de nouveaux centres d'intérêt comme Réutiliser les bâtiments d'hier pour les constructions publiques de demain, etc...

Relations aux autres instances:

Prenant part à la gestion de la profession par une régulation du marché, la M.I.Q.C.P, tout en gardant sa liberté d'esprit, se doit d'accorder ses opinions avec la Direction de l'Architecture d'une part, l'Ordre des architectes d'autre part. Cette dernière instance est associée ou consultée avant toute parution ou prise de position, par exemple dans la discussion sur les concours conception-construction.

La liaison nécessaire avec les départements, conseils de régions ou communes use des relais comme les C.A.U.E, les S.D.A, ou les architecte-conseils. Tenus d'être attentifs à l'évolution de la situation dans leur département, ces derniers peuvent faire appel à la M.I.Q.C.P pour résoudre

des problèmes difficiles. Son caractère interministérielle lui permet d'exprimer son avis quand d'autres n'oseraient pas le faire.

Les architecte-consultants de la M.I.Q.C.P:

Pour parvenir à ses fins, la Mission se forge une identité au travers de porte-paroles, les consultants, sélectionnés parmi les architectes libéraux. Afin d'éviter de créer un corps constitué, restreignant sa souplesse d'actions, les consultants signent un contrat d'assistance technique à rémunération forfaitaire avec un certain nombre de vacations, grâce à une ligne de crédits d'études octroyée par le ministère. Ils font fonction de rapporteur quant à leur pratique professionnelle, sélectionnent les projets européens à exposer, participent aux séances de formation des maîtres d'ouvrages au sein des D.D.E, diffusent la procédure des concours et, quand ils ne participent pas, sont membres des jurys.

La M.I.Q.C.P opère un roulement sur une trentaine de consultants environ, dont une dizaine d'architectes plutôt connus dans la jeune génération, une dizaine d'architecte-conseils, quelques personnes spécialisées dans la programmation. Choisis pour une expérience reconnue en matière de concours, une bonne connaissance des problèmes administratifs ou un parcours remarqué dans d'autres instances, faisant le plus souvent partie des "avant-gardes", ils doivent communément être fiables et intègres pour assumer les missions délicates qui leur sont impartis.

Perception de la M.I.Q.C.P:

Aux yeux de la profession, la M.I.Q.C.P devient généralement la garante d'une certaine droiture dans les procédures, elle apparaît comme une sorte de label "qualité". A chaque changement de gouvernement, sa position est menacée de part son statut interministériel, c'est alors le consensus au sein des professionnels pour la préserver.

Les architectes-consultants ne se sentent pas aussi valorisés, à un place moins prestigieuse que les architecte-conseils, surtout par la prime réputation au niveau des administrations, où ils sont considérés comme trop novateurs, trop pointilleux, "empêcheurs de tourner en rond".

Pour la participation à un jury de concours, ils reçoivent 2200 Francs par journée quelque soit le déplacement effectué. Aussi revendiquent-ils plus une foi en l'architecture, des qualités de missionnaires que la recherche d'intérêts. Tout rapport de cause à effet lauréat-jury de concours semble à exclure. Leur fonction leur permet cependant de fréquenter un cercle élargi de notoriétés, et c'est toujours appréciable pour un architecte libéral, de prendre part à des discussions intéressantes ou d'apporter une diversion à sa pratique professionnelle, tout en restant dans le débat architectural.

L'avenir de la mission:

L'anniversaire des dix ans de la M.I.Q.C.P en 1987, consciencieusement fêté à la Tour Eiffel, symbolise une étape dans son évolution. En même temps qu'elle prend pleinement son sens d'institution avec ses statuts, ses moyens d'action, ses adeptes etc..., elle perd une partie de sa légitimité car on la connaît mieux et qu'elle devient ainsi plus aisément critiquable.

Les buts assignés ont été le plus souvent atteints, elle doit maintenant se réorienter pour continuer à peser d'un poids réel et ne pas se contenter simplement d'être un "observateur de la bonne règle". Comme auparavant, l'engagement de son président est primordial. Sans que l'on puisse prédire ce qu'il adviendra de cet instrument de la puissance publique au service de l'architecture, les propositions fusent. Certains souhaitent qu'elle conserve son intégrité et reste, avec l'enseignement, un des principaux moteurs de la qualité architecturale, par le travail sur de petites opérations, comme moyen de résistance à la montée des "vedettes". D'autres lui reprochent au contraire cette dispersion, qui l'induit à cautionner des concours pré-organisés; ils la souhaitent plus ferme sur ces choix. Certains, enfin, se méfient de l'effet facile de l'architecture de concours et souhaitent que son suivi aille jusqu'aux réalisations et à la maintenance.

Si sa forte disponibilité et son indépendance sont préservées, si elle évite de s'enfermer dans un cercle vicieux de relations, la M.I.Q.C.P affrontera sans doute sans difficulté un avenir incertain...

IV) LES PRIMES TRAJECTOIRES

LES PRIMES TRAJECTOIRES:

Dans son étude sur les architectes, Raymonde MOULIN relève l'effet décisif de la première commande sur le déroulement des carrières. On observe en effet qu'une première commande réalisée à la satisfaction d'une ville, d'un ministère constructeur, d'une société immobilière, etc... est généralement suivie d'autres commandes issues du même secteur. Ces dernières opérations contribuent à confirmer l'expertise de l'architecte sur une partie du marché telle : les équipements municipaux, l'hôpital, le logement, etc...

Jusqu'à une période récente qui prit définitivement fin avec la publication du "Rapport TRICOT" cette tendance à la spécialisation était renforcée par l'établissement, dans chaque ministère constructeur, de listes d'agrément sélectionnant et classant des architectes selon l'importance des opérations qui pouvaient leur être confiées.

Aujourd'hui, ce mode de répartition de la commande publique est abandonné au profit des concours, procédure présumée plus ouverte et plus stimulante.

Cette nouvelle disposition, théoriquement moins arbitraire, laisse cependant perdurer, au moins partiellement, l'effet de spécialisation. D'une part les architectes qui exposent une expertise dans un domaine sont connus des maîtres d'ouvrage et donc invités préférentiellement à participer aux consultations restreintes. D'autre part, quand la compétition est ouverte ces architectes, déjà spécialisés, ont une plus grande chance de satisfaire aux exigences du programme et d'être finalement mentionnés ou lauréats.

Si, comme nous en formons l'hypothèse, l'effet de spécialisation demeure important dans le déroulement des carrières, celui-ci trouve ses racines bien avant la première commande. Avant, pendant et à la sortie des études les architectes manifestent des intérêts particuliers, exposent des prédispositions, accumulent un capital spécifique, dont la trace reconstituée peut

expliquer assez largement leurs orientations ultérieures vers un mode d'exercice (libéral ou salarié) dans l'un des trois sous ensemble du champ, vers sur un segment du marché et vers une participation à certaines instances de la profession.

Les choix d'enseignements optionnels, quand ils sont offerts, et ceux relatifs à des formations complémentaires attestent des intérêts particuliers. Le choix des "maîtres à penser" et la reconnaissance que l'on obtient d'eux en retour témoignent des prédispositions que l'étudiant imaginait vouloir valoriser. Les relations familiales, sociales et professionnelles cultivées par le jeune architecte constituent enfin ce capital spécifique qui sera mobilisé dans sa carrière.

Avant d'approfondir ces questions, dans une phase ultérieure, par l'interview d'un échantillon d'architectes, nous avons entrepris une enquête par questionnaire (C.F. questionnaire et lettre d'envoi en annexe). Celui-ci adressé aux architectes DPLG et DESA des promotions 1934-35-36 ; 1955 et 1975, porte sur leurs caractéristiques sociales, leurs études et leur insertion professionnelle dans les cinq années consécutives à l'obtention du diplôme.

L'analyse des réponses vise à informer la construction de l'échantillonnage et du guide d'entretien pour la campagne à entreprendre auprès d'une vingtaine d'architectes des trois promotions considérées. Elle vise également à affiner nos hypothèses de travail sur les trajectoires professionnelles et à mieux appréhender l'effet des évolutions survenues entre 1935, 1955 et 1975.

Les taux et réponses obtenus en général, et plus particulièrement pour les promotions 1934, 35 et 36, années qui furent agrégées autour de 1935, pour obtenir une masse significative, n'autorisent aucune validation statistique des résultats. Leur examen ne sera donc utilisé que pour soulever de nouvelles questions et rechercher des cohérences par l'analyse de quelques réponses exemplaires.

A) Caractéristiques des populations concernées:

Le recensement a été établi d'après les annuaires des anciens élèves, les registres de l'ENSBA et le journal officiel. La recherche des adresses récentes a été faite en consultant les annuaires de l'Ordre des architectes, le SAGERET, les dictionnaires d'architectes et le service MINITEL.

Les architectes diplômés autour des années 1935 sont nés aux environs de 1908, ils ont été diplômés à l'âge moyen de 27 ans et ont aujourd'hui plus de 80 ans. Ceci explique que, sur une population recensée de 390 architectes, dont 2 femmes, nous n'ayons retrouvé que 128 adresses et obtenu 9 réponses seulement.

Les architectes diplômés en 1955 sont nés vers 1927, ont été diplômés vers 28 ans et ont aujourd'hui environ 63 ans. Il y eut, en 1955, 216 architectes promus dont 6 femmes. De cette promotion nous avons retrouvé 149 adresses et obtenu 24 réponses.

Les architectes diplômés en 1975 sont nés aux alentours de 1948, ont été diplômés à 27 ans en moyenne et vont avoir 42 ans. En 1975 il y eut 806 diplômés dont 86 femmes. Nous avons retrouvé 560 adresses et obtenu 75 réponses.

Ces premiers chiffres nous montrent l'évolution de la taille des promotions qui passent d'environ 130 avant guerre à 216 en 1955 et 806 en 1975.

Ils nous montrent l'évolution de la féminisation de la profession de 2% en 1935 à 3% en 1955 et à 11% en 1975.

_ L'âge moyen au moment du diplôme:

Les variations sur l'âge moyen au diplôme (27, 28 puis 27 ans) bousculent une idée reçue et obligent à rechercher une explication. Nous tenions, d'une représentation courante, l'idée que l'âge moyen au diplôme décroissait régulièrement en fonction de la rationalisation des études et de la diminution de la propension qu'avaient les élèves de l'ancienne école à faire intensivement

la place pendant leurs études et à ne présenter leur diplôme qu'à l'orée d'une première commande.

Sans infirmer totalement cette idée, l'évolution constatée nous incite à conjecturer une relation entre l'âge moyen au diplôme et l'état du marché. Ce dernier point de vue rendrait compte de la remontée de la moyenne d'âge en 1955 période de haute conjoncture, par opposition aux années de crise dans le Bâtiment que furent les années 1935 et 1975. Ainsi, les architectes termineraient plus rapidement leurs études quand il n'y a pas d'embauche.

_ L'origine géographique et sociale des architectes:

Le lieu de naissance des architectes ayant répondu au questionnaire montre qu'ils sont de plus en plus nombreux d'origine provinciale : 44% en 1955 contre 75% en 1975.

En 1935, sur 4 architectes nés en Province 3 viennent à Paris commencer leurs études d'architecture, le quatrième pour les terminer.

En 1955, sur 17 architectes nés en Province ,12 commencent leurs études d'architecture à Paris les cinq autres ne rejoignant la capitale que pour les conclure.

En 1975, seuls 39 architectes sur 56 nés en province montent finir leurs études à Paris tandis qu'un parisien retourne en Province.

La réforme MALRAUX des études d'architecture, en transformant les Ateliers provinciaux en écoles autonomes autorisées à délivrer le diplôme national, a contribué à élargir la base géographique de recrutement de la profession. A-t-elle du même coup travaillé à l'élargissement de sa base sociale ?

Ce n'est pas évident car les observations que nous pouvons faire montrent que les transformations observées renvoient plus à des modifications dans la structure générale des catégories socio-professionnelles qu'à un effet de cette réforme.

La suppression du concours d'admission préparant à des études "pratico-sensibles" au profit d'une ouverture à tous les bacheliers (suppression du numerus clausus) a certes élargi la base du recrutement mais elle ne semble pas avoir spécifiquement modifié sa structure. Cela n'a pas permis d'attirer en masse les enfants des classes moyennes et de la classe ouvrière. Le fait qu'il y ait moins de fils d'architecte dans les études d'architecture s'explique par la croissance des effectifs globaux rapportés à un faible nombre d'architectes. De plus, ces derniers sont particulièrement avertis des signes avant-coureurs d'une crise du Bâtiment.

En revanche nous enregistrons une correspondance entre l'évolution des structures de la société et celle de l'origine sociale des étudiants. En regard de la socialisation croissante de la société nous observons une inversion significative de l'origine des étudiants:

1935: 56% de pères travailleurs indépendants,

1975: 56% de pères salariés.

Parmi les étudiants dont le père était salarié ils étaient 22% en 1935 et 28% en 1975 à avoir un père dans la fonction publique.

Cette première observation sur le statut du père peut expliquer, ainsi que la tendance à la féminisation déjà relevée, la prédisposition croissante des jeunes architectes à intégrer la fonction publique ou à s'accommoder durablement du salariat dans le secteur privé quand le marché l'autorise.

En terme de capital économique et culturel on observe parallèlement à l'évolution générale des niveaux d'études dans la société un accroissement du pourcentage des étudiants dont le père exerce une profession libérale, est chef d'entreprise, professeur ou cadre supérieur:

55% en 1935 contre 63% en 1975.

B/ Trajectoire scolaire:

Le baccalauréat:

Entre 1935 et 1975, on assiste à une augmentation du nombre de diplômés en architecture détenteurs d'un baccalauréat. Il passe de 78% en 1935 à 83% en 1955, puis à 89% pour la promotion de 1975.

Pour ces trois promotions, la distribution entre bacs scientifiques (88%) et bacs littéraires (12%) reste relativement stable. En revanche on constate une forte diminution du temps de latence entre l'obtention du Bac et l'inscription en architecture. En effet en 1935 seuls 35% des étudiants s'inscrivent dans l'année du bac alors qu'ils sont 46% à le faire en 1955 et 52% en 1975.

Il s'agit sans doute là d'un mouvement général qui affecte l'ensemble des inscriptions dans l'enseignement supérieur, mouvement qui correspondrait à la rationalisation de l'enseignement, à la valorisation croissante du poids social des titres et diplômes, à l'augmentation du revenu des français, à la plus tardive dépendance des étudiants vis à vis de leur famille. Il sera cependant intéressant de comparer ces pourcentages à ceux observés dans d'autres disciplines pour vérifier si un écart n'apparaît pas qui informerait la spécificité des études d'architecture, de leur régime, de leur système de vocation.

Le sujet du diplôme:

L'évolution des sujets de Diplômes (ou Travaux Personnels de Fin d'Etudes) peu marquée entre 1935 et 1955 s'accroît de façon significative après la réforme MALRAUX. Ainsi le pourcentage de projets de prestige (ambassade, thermes...) s'établit autour de 25% en 1935 et 1955 puis tombe à 1% en 1975. Parallèlement celui des projets plus familiers, plus quotidiens (logements, écoles...), passe de 75% en 1935 à 70% en 1955 et à 39% en 1975.

La diminution du nombre des projets d'architecture en 1955 se fait au bénéfice de l'émergence de préoccupations urbanistiques : 5%. La diminution plus accentuée encore du pourcentage de projets architecturaux en 1975 (40%) s'opère toujours en faveur de l'urbanisme (30%), mais aussi au profit du développement de recherches ou d'études appliquées (30%). Cette nouvelle distribution des intérêts et sujets de diplômes témoigne, à la fois, des effets, très radicalisés à cette époque, de la récente réforme des enseignements, mais également de la crise du bâtiment et d'une tentative de diversification des métiers de l'architecture.

Le déplacement de l'attente sociale, des problématiques architecturales et des intérêts des étudiants attesté par le choix des sujets de diplômes est, d'une certaine façon, redoublé par le type d'investissement que les étudiants font dans d'autres disciplines, dans les cas de double formation.

Les formations complémentaires:

L'attrait pour la multi-formation reste assez stable entre 1935 et 1975 et concerne environ 40% des élèves architectes. Toutes disciplines confondues, cet intérêt croît cependant en terme de durée, d'approfondissement. Le nombre d'années d'études complémentaires passe de 75% à Bac + 3 en 1935 à 75% à Bac + 5 en 1975.

Les ingénieurs entrés par équivalence en architecture et ayant été sanctionnés positivement dans leurs deux cursus représentent, avec les architectes admis de la même façon dans des formations universitaires d'urbanisme, les figures les moins équivoques. Les autres cas assimilent aussi bien des études menées sur un mode dilettante que celles réellement sanctionnées par un diplôme.

Le déplacement thématique, dans ces études conjointes ou successives, montre en 1935 une forte polarisation autour des disciplines littéraires et artistiques ; en 1955 autour de

l'urbanisme ; en 1975 autour de l'urbanisme toujours mais avec un regain d'intérêt pour les arts plastiques (10%) et une percée vers l'ingénierie (25%).

En moyenne et sans écarts significatifs on observe que 12% des étudiants des trois promotions commencent d'autres études avant d'entrer en architecture, que 46% le font pendant leurs études d'architecture et 42% à l'issue de celles-ci.

Des atouts: les langues, les voyages:

Le nombre d'architectes déclarant posséder une seconde langue passe de 44% en 1935 à 72% en 1975. Cette augmentation de la compétence linguistique, encore accusée si l'on considère ceux qui déclarent, en 1975, maîtriser une troisième langue, s'inscrit dans une évolution générale de la société française. Elle représente un atout dans la carrière des architectes, surtout pour les générations qui vont connaître le développement du marché unique européen. Elle est également un atout pendant les études d'architecture, en ce qu'elle facilite l'élargissement de la culture architecturale par l'accès aux revues étrangères et par le meilleur profit tiré des voyages d'études qui prennent une place importante et croissante dans la formation des architectes.

Pendant leurs études et dans les cinq années consécutives 56% des architectes de 1935, 63% de la promotion 1955 et 76% de celle de 1975 déclarent avoir fait un ou plusieurs voyages à l'étranger. Parmi ceux-ci, 65% en moyenne disent l'avoir fait au titre de brefs séjours touristiques et 35% au titre de véritables voyages d'études. De ces premiers voyages, les jeunes architectes vont souvent rapporter des croquis, des photos, prétextes à publications ou conférences, mais aussi des références qui vont, d'une façon ou d'une autre, être exhumées et marquer leurs carrières et productions.

Le service militaire:

Pour la génération promue en 1975 l'accomplissement du service militaire dans la coopération contribue à l'élargissement de l'univers culturel de 10% d'entre eux. Pour les autres (moins 17% de femmes et 33% d'exemptés), le service militaire est effectué avant les études

d'architecture dans 10% des cas, à 45% pendant et à 45% après. La tendance générale est au report d'incorporation après le diplôme puisque la moyenne passe de 33% en 1935 à 60% en 1975.

Opinions sur les études d'architecture:

En 1989, au moment de l'enquête près de 45% des architectes de 1935 et 1955 se déclarent satisfaits de la formation d'architecte qu'ils ont reçu, tandis qu'en 1975 seuls 20% soutiennent cette opinion sans équivoque. Cet écart très important peut être imputé pour partie aux dérèglements (expérimentation sans moyens) de l'enseignement au lendemain immédiat de la réforme MALRAUX, à l'insatisfaction d'architectes dans la période 1975/80, de crise aigue du bâtiment et au manque de recul qui n'incite pas encore à la nostalgie du bon temps des études.

C) Adhésion aux valeurs du champ:

La recherche et l'obtention de distinctions scolaires (prix et médailles) et professionnelles dans les années qui suivent l'obtention du diplôme sont des indices de l'adhésion au système de valeurs de la profession. En 1935 et 1955, 20% des architectes de ces promotions ont obtenu au moins une distinction. En 1975, 7% seulement des architectes furent ainsi gratifiés. Est-ce un signe d'une distanciation aux valeurs du champ ? Nous ne pouvons l'avancer avec certitude pour les raisons suivantes. D'autres modes d'affirmation de son attachement aux valeurs renouvelées du champ se présentent qui n'entrent pas dans la catégorie des prix et médailles ; nous pensons à certaines formes d'engagement militant. Le nombre de postulants potentiels a augmenté plus vite que le nombre de distinctions offertes. Certaines même parmi celles-ci ont disparu ou ont été appropriées par des cercles restreints (certaines écoles d'architecture plus attachées que d'autres à la conservation des traditions).

Parmi les modes d'adhésion au champ et à ses valeurs, nous venons de citer l'engagement militant dans des organisations syndicales ou dans des mouvements associatifs culturels. Cette

tendance passe chez les étudiants de 11% en 1935 à 22% en 1975 et de 1% à 27% chez les diplômés de moins de cinq ans.

Pendant leurs études peu d'architectes de la promotion 1935 déclarent avoir participé à des débats architecturaux ou à des mouvements doctrinaux, alors qu'en 1955 et 1975 ils sont près de 15% à affirmer de tels engagements. Dans les cinq ans consécutifs au diplôme 10% des architectes de 1935 déclarent avoir publié une oeuvre ou un article dans une revue, contre 20% en 1955 et 30% en 1975. Si nous ne tenons pas compte de la conjoncture (moins de travail en 1935-40 que dans les années 1955-60 et moins de revues qu'en 1975/80), on pourrait croire à une augmentation de l'investissement dans la croyance en l'enjeu du champ.

Ces observations nous suggèrent qu'il n'y a donc pas un désengagement des architectes relativement au système de valeur de la profession, mais une recomposition de celui-ci qui traditionnellement privilégiait surtout l'idéologie du "Don" et l'émulation, et qui aujourd'hui articule à ces valeurs anciennes et toujours présentes (généralisation des concours, album de la jeune architecture) des valeurs nouvelles dans l'ordre du social et de la pratique sociale qui incitent à l'engagement dans des mouvements doctrinaux, politiques et syndicaux.

Cette recomposition du système de valeur est également confirmée par la réponse des architectes à une question relative à leurs loisirs. En 1935 ils sont plus de 30% à consacrer aux arts plastiques, tandis qu'en 1955 ils ne sont plus que 20% et 15% en 1975. Inversement ces derniers s'intéressent plus à la littérature et au cinéma.

D) Insertion professionnelle:

La précocité et la nature des premiers engagements professionnels peuvent être sur-déterminées par la croyance aux vertus de l'apprentissage sur le tas en complément de l'enseignement scolaire, par la volonté de choisir un employeur de bonne notoriété ou par celle de réaliser au plus tôt une opération en responsabilité. Toutefois, la prime insertion

professionnelle est le plus souvent déterminée par l'état du marché et par des nécessités économiques et familiales.

Ainsi:

_ En 1935: 10%					
_ En 1955: 20%	"	"	60%	"	"
_ En 1975: 25%	"	"	65%	"	"

Si l'on se souvient que l'âge moyen au moment du diplôme a peu varié, on voit combien l'arrivée d'un premier enfant a pu jouer en faveur d'un engagement professionnel précoce. Si par ailleurs on considère l'état du marché de l'emploi en architecture pour nos trois promotions, on peut conjecturer qu'en 1935 et 1975 les architectes et élèves architectes ont dû accepter des emplois déqualifiés, ce qui ne fut pas le cas en 1955. On peut également comprendre de ce point de vue le nombre important de "mise à son compte" précaires en 1975-80, ainsi que l'engouement pour les stages de formation continue ou pour toutes autres formes d'activités compensatrices à la crise du bâtiment.

Au titre des compensations qui peuvent, au contraire, permettre de différer l'engagement précoce des architectes dans des activités rémunératrices on trouve bien sûr l'aide des parents dont l'importance peut être inférée de leur catégorie socio-professionnelle, mais on trouve aussi et de façon croissante l'aide des conjoints dont on sait combien ils contribuent à la promotion du génie. En 1935 seuls 10% des architectes peuvent s'appuyer sur l'aide des conjoints, tandis que cette aide pourra être escomptée par plus de 50% des architectes en 1955 et plus de 75% en 1975.

L'étendue et l'intensité du capital de relations sociales, puissant facteur d'accès à un bon emploi ou à une première commande semblent baisser régulièrement entre 1935 et 1975. Indice d'une dissolution des liens sociaux et familiaux ou signe d'une plus grande pudeur des nouvelles générations à les exposer, la réponse à une question sur l'importance du capital de relations

nous indique une courbe descendante qui va de 45% en 1935 et 1955 à 30% en 1975. Il reste donc à espérer que les nouvelles modalités, dites plus démocratiques, de l'accès à la commande suppléeront partiellement aux effets attendus d'un fort réseau relationnel.

_ Le premier emploi salarié:

Vingt pour cent des architectes des trois promotions ne répondent pas à notre question ou ne déclarent aucun emploi salarié. Pour le reste, ceux de 1935 révèlent être 25% à avoir trouvé un emploi avant leur diplôme et 55% après, ce qui confirme une nouvelle fois l'étroitesse du marché à cette époque ou le caractère erroné de l'idée selon laquelle les architectes de l'ancienne école faisaient majoritairement la place pendant leurs études. A l'inverse en 1955, période de haute conjoncture près de 60% des étudiants grattent en agences, et seulement 25% commencent après le diplôme. En 1975 enfin près de 50% travaillent pendant leurs études, mais moins souvent en architecture, tandis que 30% ne commencent qu'à la fin de celles-ci.

Ce premier emploi salarié s'effectue à près de 90% dans le privé en 1935 et 1955 alors qu'en 1975 plus de 20% des emplois sont offerts par le secteur public ou para-public, principalement dans les collectivités locales ou dans l'enseignement comme professeur de dessin et de travaux pratiques.

En 1935 et 1955, on trouve principalement son emploi grâce au réseau de relations familiales, un peu plus de la moitié et par les camarades d'atelier, pour le reste. En 1975 les relations familiales fournissent toujours près de la moitié des emplois, les condisciples près de 20% et phénomène nouveau la presse plus de 30%.

_ La première commande:

Faute d'emplois salariés, mais aussi parce que l'ordre des architectes non encore créé à cette époque ne l'interdit pas, en 1935 10% des étudiants sont déjà engagés sur une commande à titre libéral. 80% obtiendront cette commande dans les cinq ans et le reste éventuellement après. En 1955 et 1975 les étudiants ne s'établissent pratiquement pas pendant leurs études. En 1955 plus de 90% auront leur première commande dans les cinq ans alors qu'en 1975 moins de 70% actualiseront cette opportunité dans les cinq ans. Ils le feront pour partie après, mais beaucoup restent salariés du secteur privé ou public.

Cette première commande sera appréciée comme importante par 80% des architectes de 1935, par 55% des architectes de 1955 et par 30% de ceux de 1975. On pourrait penser qu'il y a là un effet d'optique provenant de la variation dans la taille des opérations entre les trois périodes de référence. Ce n'est sans doute pas le cas car les réponses furent apportées en 1989 par des architectes rapportant leur jugement à ce qu'ils ont vu ou fait par la suite.

Pour les trois périodes considérées, la famille et les amis de la famille sont, dans environ 35% des cas, à l'origine de la première commande. En 1955, plus de 45% des architectes la doivent à leur association avec un confrère, contre 10% en 1935 et 15% en 1975. C'est l'année où émergent, avec 15%, les concours comme modalités d'accès à la commande.

_ Situation au terme des cinq premières années d'exercice:

_ En 1940: 10% sont salariés du secteur public, 20% du privé, 70% sont libéraux.

_ En 1960: 5% " 20% " 75% "

_ En 1980: 20% " 10% " 69% "

Ainsi que nous l'avons déjà observé dans une recherche sur les architectes "communaux", la fonction publique territoriale perd des architectes au lendemain de la guerre, période où il y a peu d'architectes et beaucoup de travail à titre libéral. En 1980, la situation change très

fortement, 20% des diplômés de 1975 sont salariés de l'état, des collectivités locales ou d'organismes para-publics, à peine 10% sont salariés du privé en pleine crise, 66% sont à leur compte (mais un chiffre d'affaire dérisoire) dont 30% en association. Un architecte déclare être sorti provisoirement du champ en 1980. Ce chiffre n'est pas représentatif. Il tient au fait que les adresses des architectes sortis définitivement du champ sont plus difficiles à retrouver.

_ Situation en 1989:

Une erreur dans l'élaboration du questionnaire, au niveau de la formulation, nous donne tous les architectes de 1935 à la retraite, ce qui est exact, mais sans intérêt. Nous aurions dû questionner ces architectes sur leur situation à l'apogée de leur carrière. Pour les autres promotions, l'évolution est intéressante car elle montre que, si l'insertion professionnelle est à peu près réalisée à cinq ans du diplôme, la stabilisation est loin d'être achevée. En effet si 20% des architectes de la promotion 1975 sont toujours, en 1989, salariés du public, aucun de ceux qui l'étaient en 1960 ne le sont restés, bien qu'ils n'aient pas encore, en moyenne, 65 ans. On constate donc que la haute conjoncture dans le bâtiment jusqu'en 1970 les a dissuadés de poursuivre une carrière de fonctionnaire.

Pour les mêmes raisons, les quelques 20% d'architectes encore salariés du privé en 1960 ne sont plus que 5% en 1989. De même, en 1989, seuls 3% des 10% de la promotion 1975 sont encore salariés du privé.

Inversement et malgré les vicissitudes de l'exercice libéral, le ralliement à ce statut augmente avec les années. De 75% en 1960, les architectes de 1955 sont libéraux à 80% en 1989. Ils ne sont plus que 30% contre 40% à être restés en association. En revanche 15% d'entre eux ont accédé à une charge publique (exp. Architecte conseil) et affichent donc une multi-activité qui n'était pas encore apparue en 1960.

Les diplômés de 1975, qui étaient déjà 69% à leur compte en 1980, sont aujourd'hui 70% en statut libéral, le pourcentage d'association ayant parallèlement diminué de 30 à 20%. Leur implication dans la multi-activité a en revanche beaucoup évolué, pour s'établir à 5%.

E/ Essai de construction et de représentation typologique

Comme nous l'avons annoncé précédemment, l'analyse des résultats de notre enquête ne saurait avoir de réelle valeur statistique en raison du trop faible taux de réponse obtenu et de biais liés aux motivations qui ont poussé certains à répondre plus que d'autres.

Cette analyse a toutefois permis de soulever des questions, d'apercevoir des contrastes que nous allons activer dans une relecture des réponses pour mettre en scène quelques trajectoires référées à des caractéristiques précises telles :

De l'autre côté de la matrice nous qualifions la situation d'arrivée des individus au terme des cinq années consécutives à l'obtention du diplôme d'architecte. Ces situations sont typifiées de la façon suivante :

1/ Les architectes exclusivement libéraux, connaissant encore une situation précaire : faible chiffre d'affaire (éventuellement associés mais au cas par cas) ou vivant de sous-traitance, disposant d'une faible structure de travail et n'employant pas régulièrement de personnel.

2/ Les architectes déjà très confirmés dans l'exercice libéral exclusif, réalisant un chiffre d'affaire important, disposant d'une agence (seuls ou en association) et employant régulièrement plusieurs salariés.

3/ Les architectes développant une multi-activité, cumulant un travail à titre libéral et un emploi de salarié à temps partiel dans le secteur privé ou public.

4/ Les architectes salariés du secteur privé ou public occupant (au moins provisoirement) des emplois bien acceptés et bien confirmés en raison de l'ancienneté, de la rémunération et des responsabilités qui s'y attachent.

5/ Les architectes salariés, au chômage ou occupant des emplois précaires, sans grandes responsabilités ni perspectives.

**Positions sociales
au début des études
d'architecture**

**Situation professionnelle cinq ans après le
diplôme d'architecture**

	Libéraux		multi-activité	salariés	
	précaires	confirmés		confirmés	précaire

Les Héritiers	A1	A2	A3	A4	A5

Les Ascendants	B1	B2	B3	B4	B5

Autour de ces variables principales, l'analyse peut activer des variables secondaires telles le sexe et l'année de promotion d'un côté ; la région d'activité et la perpétuation du mode d'exercice de l'autre. Pour certaines promotions, certains des types envisagés peuvent ne pas apparaître.

F/ Analyse de Quelques Trajectoires:

Pour chacun des types envisagés, qui classent les individus selon leur position sociale au début des études d'architecture et leur situation professionnelle cinq ans après la fin de

Pour chacun des types envisagés, qui classent les individus selon leur position sociale au début des études d'architecture et leur situation professionnelle cinq ans après la fin de celles-ci, nous allons considérer quelques uns des comportements et événements qui jalonnent les études et l'entrée dans la vie active.

Prêtant aux individus une disposition à se comporter rationnellement, à faire une juste part au principe de plaisir et de réalité, nous allons être attentif aux conduites de conservation et de valorisation des acquis comme à celles d'adaptation et d'intégration.

A-1 - Les Héritiers - Libéraux précaires:

Promu en 1935, ROLAND ne trouve pas de travail en France, et suit l'exemple de son camarade Fernand ; il part dans les émirats projeter un peu, diriger des chantiers beaucoup. Cinq ans après son diplôme, il n'est toujours pas réellement installé et rentre en France, où il finira par intégrer l'administration, faire de l'urbanisme.

BERNARD, fils de médecin, petit-fils d'un vétérinaire et d'un entrepreneur, est né en 1926. Après un Bac Mathém, il entre à l'école spéciale d'architecture en 1949, est diplômé en 1955. Il se met à son compte en 1960 mais n'accède pas à de grosses commandes et s'oriente vers l'entretien d'immeubles. Aujourd'hui il est syndic de copropriété.

Pendant ses études il ne fait pas la place. R. LOPEZ sera son directeur d'études, son sujet de diplôme est "Un centre archéologique à DELPHES"; Après son diplôme, il fait la place quelques temps, notamment chez MADELINE et il tente, comme beaucoup de ses camarades de promotion, le Concours de la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) et obtient un second prix. Il voyage en Grèce, Egypte, USA, Mexique.

Fille et petite-fille de minotier et de médecin, BRIGITTE est née en 1950 à Manosque. Promue en 1975, elle tente, à partir de 1980, une expérience "d'architecte bâtisseur".

En 1969, elle passe un Bac D et s'inscrit à l'Ecole de Marseille-Luminy. Elle termine ses études à Paris, U.P.A. 6, avec M. LUGNIER comme directeur de T.P.F.E. "Etude Sémiologique du Tissu Urbain".

Pendant ses études, elle fait la place chez LE MARESQUIER, DENIEUL, MARTY, PAOLI, SABATIER; L'année de son diplôme, elle travaille chez GUILLEMAUT puis est licenciée économique; Elle a un premier enfant en 1978 et un second en 1980. C'est alors qu'elle commence modestement une activité libérale.

Ces "héritiers" ne parviennent pas à "convertir" leurs atouts en une insertion professionnelle très stable dans les cinq ans qui suivent leur diplôme. La crise, la guerre, un concours manqué, des maternités successives, expliquent des débuts difficiles. Qu'en est-il des "ascendants", au départ bien plus démunis ?

B-1 - Les Ascendants - Libéraux précaires:

PAUL, fils de petits commerçants de province, est né en 1905. Il passe en 1925 un Bac Math-Physique et s'inscrit à l'Ecole d'Architecture de Lyon la même année dans l'atelier T. GARNIER. Il est diplômé en 1935, sujet : "Une Maison de la Radio". Il ouvre une agence dès 1936 avec de très petites opérations : grande villa et cabinet médical pour un médecin de ses amis. Il travaille seul jusqu'en 1939 où il est mobilisé, puis prisonnier. Il reprend son

travail seul de 1941 à 1950. A partir de 1950, son agence connaît une meilleure fortune et commence à se développer.

Pendant ses études, il fait, en 1929-30, son service militaire, puis la place chez des architectes lyonnais. Après, il fait un voyage en Italie, mais ne participe à aucun mouvement ou instance professionnelle : "Pendant les temps difficiles, j'avais à penser à autre chose".

Promue en 1955, **PAULE**, fille d'un fonctionnaire, petite-fille d'un agriculteur et d'un commerçant, est née en 1926. Mariée pendant ses études, elle travaillera en association avec son époux architecte dès 1954. L'agence, installée en province, n'embauche (1 dessinateur et une secrétaire) qu'à partir de 1960, et ne connaît pas, par la suite, un grand développement.

Elle fait toutes ses études en province où elle passe, à PAU, un Bac Philo-Science, commence ses études d'architecture à TOULOUSE, et les termine à PARIS, dans l'Atelier LEMARESQUIER. Diplôme : "Un Centre de Pelote Basque". Pendant et après ses études, elle ne participe à aucun mouvement, à aucune instance professionnelle. Elle a un premier enfant en 1961, un second en 1963.

SYLVIE, Née en 1952, fille d'un ingénieur, petite-fille d'un garagiste et d'un vendeur, a un premier enfant l'année de son diplôme en 1975. Après son diplôme, alternance de charettes et de chômage, puis, en 1977, installation en libérale pour réaliser une villa pour une amie et pour collaborer (en sous-traitance) avec un Maître d'oeuvre.

Elle passe un Bac D en 1969 et commence immédiatement ses études d'architecture à Paris. Elle terminera celles-ci en 1975 dans l'Atelier HOWARD à Marseille-Luminy. Diplôme :

"Un village d'artisans". Pendant ses études, elle fait quelques stages en agence, fait pendant deux ans des maquettes puis passe à la planche l'année de son diplôme.

Elle voyage en Italie, Egypte, Grèce, Turquie, Etats-Unis, Autriche, Espagne, Maroc, "pour sa culture personnelle", mais ne participe à aucun débat, à aucune instance de la profession.

Parmi ces "ascendants", même SYLVIE, qui semble avoir des arrières économiques mieux assurés, ne décolle pas et doit se contenter de valoriser sa compétence dans cette figure déguisée du salariat qu'est la sous-traitance, avec ses avantages, pour une mère de famille, et ses inconvénients qui en font juridiquement une libérale en situation précaire.

A-2 - Les Héritiers- Libéraux confirmés:

En 1935, aucun répondant ne correspond à cette catégorie. Les architectes de cette promotion sont peu nombreux à nous répondre, certains nous disent préférer au questionnaire un entretien en face à face. Par ailleurs, la crise du bâtiment, puis la guerre, retardent l'installation et la stabilisation de certains.

Il en va autrement en 1955; JACQUES, né en 1925 à Paris, fils de haut fonctionnaire, petit-fils d'un avocat et d'un industriel, ouvre une agence trois ans après son diplôme.

Il fait ses études secondaires au Lycée Buffon, et obtient en 1943, un Bac Philo-Lettres. la même année, il entre à l'ENSBA. Massier de l'Atelier ZAVARONI, il est diplômé en 1955. Sujet de diplôme : "La Maison d'un Verrier".

Pendant ses études, étalées sur 12 ans, il fait son service militaire, il gratte en agence (chez : MADELIN, DEMARET, CASSAN, LAMACHE, DUBUISSON, etc...) et il travaille un an chez un architecte en Suède. Toujours avant son diplôme, il visite l'Angleterre, la Tchécoslovaquie, l'Espagne, l'Italie.

C'est son père, haut fonctionnaire, qui lui a conseillé de faire des études d'architecture, et c'est sur la recommandation de BADANI, architecte auprès de la Caisse des Dépôts, qu'il obtient, en 1958, sa première commande : 400 logements en Algérie. Dans le même temps, il gagne un premier Prix, suivi de réalisation, au Concours de la CECA (Communauté Economique du Charbon et de l'Acier).

JEAN-FRANCOIS, diplômé en 1975 est né en 1949 d'une lignée d'officiers supérieurs. Il obtient, en province, en 1967, un Bac Math-Elem et s'inscrit en architecture l'année suivante. En 1980, il est depuis peu associé avec des architectes de sa génération.

Pendant ses études d'architecture, il fait un peu la place, répond à des concours et obtient le diplôme de l'I.C.I. du CNAM. Après son diplôme, à l'UPA 5, sur la Rénovation du Quartier Saint Blaise à Paris, il fait son service militaire, dans un service technique de l'armée, puis deux ans de stage à l'IAURIF.

Dans le même temps, il suit avec succès l'enseignement de l'Institut d'Urbanisme et voyage en Italie, Espagne, Portugal, Yougoslavie, Grèce, Allemagne, Angleterre, Hollande, Suisse. Ceci ne l'empêche pas de faire encore quelques concours avant d'intégrer, en 1980, l'Association Professionnelle où il est toujours.

De la même promotion, mais fils d'architecte de province, **JACQUES** travaille avant et après son diplôme dans l'agence de son père avant de la reprendre en responsabilité en 1980.

Né en 1945, il passe son bac en 1966 et entre immédiatement à l'Ecole d'Architecture de Nancy. Son implication précoce dans l'agence paternelle explique sans doute qu'il ait fait peu de voyages à l'étranger, et qu'il ait pris très jeune des responsabilités dans un Syndicat d'architectes dont il devient Trésorier régional.

Avec **DOMINIQUE**, né en 1949, fils d'un architecte de Grenoble, petit-fils d'un Ingénieur T.P. et d'un notaire, se profile un parcours jalonné par une bourse de la MIQCP en 1979, année où il s'installe comme libéral associé à trois confrères.

Pendant ses études, il fait quelques stages dont un au Danemark. Après son diplôme, Dominique part en coopération dans un service de planification en Bolivie. A son retour, il prépare un D.E.A. d'études urbaines, à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble.

En 1978, il voyage encore en Equateur, au Brésil et au Mexique où il retourne en 1979 pour le compte de la MIQCP, avant de s'installer en association pour traiter une première commande de logements HLM.

A l'exception de Jacques, le Nancéen, qui travaille jeune chez son père et prend très vite la responsabilité de l'agence, il semble que les "héritiers", qui vont avec succès s'établir durablement comme architecte libéral, ne soient pas pressés par le temps. Ils voyagent longuement et poursuivent des études complémentaires.

A l'appui de cette observation, on remarque la date de naissance de leur premier enfant : 3 ans, 4 ans et 7 ans après le diplôme, sauf pour le Nancéen qui est père de famille trois avant le diplôme.

B-2 - Les Ascendants - Libéraux confirmés:

Né en 1910 d'un père entrepreneur, GUILLAUME, petit-fils d'un agent de la SNCF et d'un commerçant, va très rapidement s'installer comme libéral puis se confirmer dans cette voie après un incident de parcours lié à la guerre.

il fait ses études primaires à Paris, ses études secondaires à Nimes, obtient son Bac Philo-Math en 1929 et son diplôme d'architecte en 1935 avec EXPERT comme Patron, "une ferme viticole" comme sujet.

Il obtient une médaille en Stereotomie et une en Construction, obtient une mention Bien à son diplôme, un accessit dans un concours en 1937

Il fait de la peinture, du dessin, voyage en Espagne, Italie, Belgique, avant son diplôme, et en Suisse immédiatement après, se marie mais n'a pas d'enfants.

Pendant l'école, et dans les cinq ans qui suivent, il ne participe à aucun mouvement, débat ou publication sur l'architecture. Beaucoup plus tard, après qu'il se soit reconstitué dans l'exercice libéral, il sera membre du Conseil Régional de l'Ordre, de 1954 à 1973, et Président, de 1968 à 1972. A ce titre, il participe à de nombreuses commissions ou offices.

Pendant ses études, il ne fait pas la place. Son premier emploi, qui sera vite converti en une quasi association, date de l'année de son diplôme.

L'année suivante, il s'émancipe définitivement, embauche un dessinateur et une secrétaire, effectue des travaux communaux, fait un projet d'Hôtel de Ville, etc... En 1939, il est mobilisé et il devra, à sa démobilisation en 1941, accepter un emploi de salarié dans une firme industrielle pour laquelle il dirigera, pendant 4 ans, les services d'architecture. Son statut et ses responsabilités ne l'éloignent cependant pas du métier et, en 1946, il peut, toujours en s'appuyant sur des commandes municipales, industrielles et de logements, reprendre le cours de sa carrière libérale.

De la promotion 1955, **JEAN**, fils d'un ouvrier sans qualification, et petit-fils d'ouvrier agricole, est né en 1924. Il fait ses études dans le Calvados, obtient un Bac Moderne en 1945, s'inscrit en Architecture à Rouen en 1946. Deux ans après son diplôme, il s'établit comme libéral pour réaliser un pavillon. La même année, un camarade lui fait connaître son père, maire et conseiller général en Seine Maritime. Cet élu lui confiera des opérations. Par la suite, son agence occupera jusqu'à 25 employés.

Avant de passer son Bac, il s'engage comme volontaire dans l'armée anglaise. Pendant ses études d'architecture, et ce dès le début, il fait la place et des charettes, mais ne voyage pas. Il a un premier enfant en 1957, deux ans après son diplôme. Au cours de sa carrière, il sera membre du Lion's Club de Rouen (Président en 1969) et Secrétaire des Architectes de Haute Normandie.

FRANCIS, de la promotion 1975, compte aujourd'hui parmi les architectes connus et reconnus. Il est né à Alger, en 1949, d'un père agent technique dans le bâtiment. Rentré en France, il passe un Bac D en 1968 et s'inscrit à UPI en 1969. Il fait son diplôme "Un centre pour personnes âgées" avec J. Kalisz chez qui il est salarié depuis un an.

Il visite les réalisations de GAUDI, SERT et BOFILL à Barcelone et de STIRLING à Londres. Il a un premier enfant en 1976 et est exempté du service militaire. En 1976, il crée, avec un

autre élève d'UPI, une association, gagne des concours dont les projets seront publiés dans "Architecture d'Aujourd'hui";

Pour l'architecte ascendant, une bonne règle de conduite semble être l'installation rapide, la saisie immédiate d'une bonne fortune : association avec un confrère débordé, valorisation d'une rencontre ou d'un résultat positif de concours. Sans compétence, valeur humaine ou talent, ces bonnes fortunes seraient cependant sans lendemain.

A-3 - LA Multi-activité:

Selon le moment de la vie professionnelle où elle advient, et selon sa nature, la multi-activité peut être l'indice d'une forte reconnaissance (cumul d'une activité libérale et d'un emploi ou d'une mission dans la fonction publique) ou, au contraire, le fait d'une difficulté à joindre les deux bouts.

Nous ne trouvons pas d'architecte en multi-activité dans les répondants promus en 1935 (effet de conjoncture et refus de répondre des dignitaires B.C.P.N. ou ACMH). Nous n'en trouvons pas encore dans la génération promue en 1975, ce qui est plus surprenant, ne serait-ce qu'en terme de réponse à la nécessité économique.

Dans aucune des trois promotions nous ne rencontrerons cette figure de cumul chez les "ascendants", ce qui est également surprenant surtout dans la période 1975-80.

PIERRE. "héritier" promu en 1955, est né à Paris en 1928. Il est fils d'un architecte, petit-fils d'un ingénieur des Ponts et Chaussées et d'un haut fonctionnaire de l'Education Nationale. En 1960, il collabore, comme salarié à mi-temps, à une agence d'urbanisme

renommée et traite, à titre libéral, ses propres contrats, assez généralement d'urbanisme également.

Aujourd'hui, il ménage toujours cette figure de la multi-activité en cumulant une activité libérale d'architecte-urbaniste avec un poste d'enseignant dans une école d'architecture.

Il passe à Paris son Bac Math-Elem en 1946 et commence immédiatement ses études d'architecture qu'il termine en 1955 dans l'atelier SONREL. Sujet de diplôme : "Un centre de reconversion rurale".

Pendant l'école, et dès 1948, il fait la place et des charettes chez de nombreux architectes et urbanistes, dont VITALE, VIVIEN, AUZELLE, PRIEUR, GERVAISE; En 1950, il est au bureau de la grande Masse et, en 1953, Massier de l'atelier SONREL.

Il suit, cela va de soi, l'enseignement de l'Institut d'Urbanisme de la rue MICHELET et s'inscrit à la Société Française des Urbanistes. Il fréquente également la Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture animée par G. MADIOT. Avec ce mouvement, il fait un voyage d'études en Allemagne pour visiter des équipements sociaux et il collabore à la revue des M.J.C..

JEAN, toujours de la promotion 1955, né en 1927, fils d'un avocat-avoué, petit-fils d'un fonctionnaire et d'un pharmacien, développe une multi-activité toujours en urbanisme, mais cette fois dans la fonction publique territoriale.

En 1960, après avoir fait la place, notamment chez DELFANTE à Lyon, et après avoir, dès 1957, engagé une activité libérale en association, il prend un poste à mi-temps à la Direction du Bureau d'Urbanisme de la Ville de Strasbourg. Par la suite, et toujours en cumul de son activité libérale, il enseigne 2 ans à l'Ecole d'Architecture de Strasbourg.

Lui aussi a fait quelques courtes charettes durant ses études et a suivi l'enseignement de l'Institut d'urbanisme. Il voyage en Scandinavie et passe son diplôme "Un hôtel au MZAB" à Paris, dans l'Atelier AUBLET.

A-4 - Héritiers - Salariés confirmés:

JEAN, né en 1909, fils de la bonne bourgeoisie provinciale, s'oriente précocement, se confirme dans la fonction publique et termine sa carrière comme directeur de recherche au C.N.R.S.

Son père est officier de cavalerie, sa mère au foyer, son grand-père paternel notaire, et maternel greffier au Tribunal de Commerce. Cinq ans après son diplôme, il est en poste à l'étranger comme inspecteur des antiquités. Par la suite, toute sa carrière se développera à l'étranger et en France sur des postes d'expert, d'enseignant, de chargé de mission, de conservateur, etc... en relation avec sa spécialité : l'archéologie, les antiquités.

Il passe son enfance en province, obtient en 1926 un Bac Philo-Math-Elem. Puis une licence de droit, une autre de lettres. En 1928, il commence , toujours en province, ses études d'architecture qu'il achève en 1934 à Paris, dans l'atelier EXPERT, avec pour sujet de diplôme "Une chambre des Notaires". Parallèlement, il poursuit des études de lettres sanctionnées par un doctorat, à l'Institut d'Art et d'Archéologie de la rue MICHELET.

L'énergie très orientée consacrée à cette double formation, peut être l'état du marché, plus certainement le fait qu'il n'en ait ni l'envie ni le besoin, expliquent qu'il ne fasse pas la place pendant ses études.

Toutefois, immédiatement après son diplôme et avant de partir en 1939 en mission archéologique, il s'essaye à la pratique libérale en association et gagne un concours pour l'exposition universelle de 1937. Rien ne nous dit que cette expérience fut décevante et nous pouvons penser que la suite des événements s'inscrit dans la logique de sa formation, dans une recherche de mise en oeuvre de ses intérêts intellectuels et de sa spécialisation. A l'appui de celle-ci, et à l'occasion des postes qu'il a occupés, il apprendra l'arabe. Avant 1939, il aura voyagé en URSS, en Syrie, au Liban et en Turquie.

Les personnalités marquantes qu'il aime évoquer sont ses professeurs de l'Institut d'Art et d'Archéologie H. FOULLON, Ch. PICARD et Ch. JACOB, Directeur du C.N.R.S.

Il fait une période militaire en 1930, est mobilisé en 1939, puis en liaison, bien qu'à l'étranger, avec les Forces Françaises Libres de 1941 à 45.

Pendant, ou immédiatement après ses études, il publie des articles dans des revues spécialisées d'archéologie. Il épouse une architecte qui semble n'avoir pas exercé, peut-être parce qu'elle a élevé six enfants dont le premier est né en 1936. Il fait de la peinture et accroche au Salon des Artistes Français.

De la promotion 1955, **ANDRE**, né en 1926 et fils d'architecte, sa mère peintre et pianiste, ses grands-parents entrepreneur et avocat. En 1960, après avoir été salarié avant et après son diplôme dans l'agence de son père, et être entré dans l'administration en 1957, il est à l'Agence des Bâtiments de France du Loir et Cher. Par la suite, il sera successivement à l'Agence des Bâtiments de France d'une ville, puis Conservateur d'un château, et enfin Directeur d'un Service Départemental d'Architecture. Sans que l'on puisse réellement parler de multi-activité, son statut dans la fonction publique lui permet de développer quelques activités à titre libéral.

Il passe un Bac Mathématique en 1945, entre à l'ENSBA en 1946 et obtient son diplôme "Une église" avec ARRETCHE. Il fait une année à l'Institut d'urbanisme, mais interrompt cette formation pour effectuer ses obligations militaires en 1951.

Après son recrutement en 1957 par l'Agence des Bâtiments de France, il s'inscrit dans un cycle d'études spécialisées sur les Bâtiments Anciens.

DENIS, Né en 1949, père notaire, grands-parents notaire et enseignant, il a 14 frères et soeurs. Il y avait place pour un architecte. Diplômé en 1975, après 4 ans d'exercice libéral assez problématique, il se présente avec succès au Concours des A.B.F., et il est nommé dans l'ORNE. Aujourd'hui, il est toujours salarié à plein temps comme Architecte Conseil dans un C.A.U.E..

En 1968, il passe un Bac D et entre à l'Ecole d'Architecture de Rouen. Il fait son diplôme avec LEVASSEUR sur un problème de géométrie descriptive. Dès 1972, il fait la place puis travaille à mi-temps comme vacataire au Service de l'Inventaire du Patrimoine.

Pendant la période où il tente son installation à titre libéral (quelques concours, lauréat de l'un d'eux), il conserve son mi-temps de vacataire au Patrimoine, ce qui explique ses intérêts et son succès ultérieur au Concours de recrutement des A.B.F. (50 postes pour 550 concurrents).

B-4 - Ascendants - Salariés confirmés:

Né en 1913, **MAURICE**, fils et petit-fils d'artisan charpentier et d'agriculteur, reste salarié près de dix ans avant de s'associer avec un confrère de province et de développer une activité libérale importante justifiant l'emploi de dix personnes.

les premières années de sa vie professionnelle et son orientation vers les problèmes d'urbanisme en France et à l'étranger, illustrent le phénomène "d'écurie". Très jeune, il s'assujettit à l'un de ses "patrons" d'école, lequel lui met le pied à l'étrier.

Comme on le remarque assez souvent, les familles modestes qui se saignent pour payer des études à leurs enfants choisissent l'Ecole spéciale, payante mais réputée pour son sérieux, sa rationalité, alors que l'ENSBA est perçue comme un foyer artistique pour dilettantes peu pressés d'aboutir. En 1928, à 15 ans, Maurice travaille comme grouillot puis comme dessinateur dans une agence. A l'Ecole spéciale, il entre sans bac en 1931 et passe son diplôme avec GAUTRUCHE en 1936. Thème du diplôme : "les Thermes de Paris". A l'Ecole, il touche cinq médailles.

Pendant ses études à l'E.S.A., il ne travaille pas ; le régime des études, très dense, ne l'autorise pratiquement pas. En 1934-35, il devient grand Massier de l'Ecole, ce qui le met en rapports fréquents avec le directeur H. PROST. Il n'est donc pas surprenant de le retrouver, en 1936, après son diplôme, salarié chez H. PROST et J. ROYER, de le voir suivre l'enseignement de l'Institut d'Urbanisme de la Ville de Paris en 1938-39. Par la suite, il sera le collaborateur d'H. PROST en Turquie, puis en 1943 ingénieur en chef d'une ville du Moyen Orient.

En 1944, il s'acquitte de son service militaire et s'établit comme libéral en 1945 par une association avec un confrère de province. Outre une activité traditionnelle d'architecte, ses fréquentations, ses études d'urbanisme et son expérience de terrain favorisent sa nomination en 1960 comme architecte en chef d'une Z.U.P..

De la promotion 1955, **JEAN-LOUIS**, né en 1925 d'une famille de militaires, reste salarié dans le même cabinet de 1948 -début de ses études- jusqu'en 1969, soit plus de vingt ans. En 1954, il devient chef d'agence dans une structure qui emploie 25 dessinateurs.

En 1969, il s'établit enfin à son compte. Il dit : "Mes premiers pas ont été bons chez un grand patron qui m'a appris beaucoup de choses, mais chez qui je suis resté trop longtemps".

Après un Bac Mathématisé en 1945, il hésite quelques années avant d'entrer dans une agence en 1948 et de commencer l'école vraisemblablement à l'instigation de son patron qui est aussi un ami de la famille : A l'ENSBA il fréquentera les ateliers LABRO, FAUGERON et LEMARESQUIER. "Une colonie de vacances" sera le sujet de son diplôme.

En 1975-80, les lieux d'insertion comme salariés confirmés se diversifient. Comme Jean-Louis, **PIERRE**, fils d'agriculteur et de commerçant, né en 1950 et salarié de 1970 -cinq ans avant son diplôme- jusqu'en 1985 -dix ans après, dans une structure dont il devient chef d'agence en 1981. Licencié économique à la suite de la fermeture de l'agence, il se met à son compte en 1985.

JACQUES, fils d'un employé des chemins de fer, petit-fils d'un forgeron et d'un maçon, né en 1939, a un premier enfant en 1960, l'année où il commence ses études d'architecture à RENNES, qu'il termine avec cinq enfants en 1975 à l'U.P.A. 5. Après son bac, en 1957, et avant de commencer architecture, il est déjà nègre en agence. Il sera toujours salarié, parfois associé. De 1977 à 1979, il suit l'enseignement de CHAILLOT puis passe le Concours des A.B.F. Il est aujourd'hui chef d'un Service Départemental de l'Architecture.

JOEL, fils d'un visiteur médical et petit-fils d'un animateur de radio et d'un artisan métallurgiste, est né en 1949. Bachelier Philo en 1967, étudiant en architecture en 1969, diplômé à UPA 1 en 1975. Il fait un peu la place en 1972 et 1974, est animateur à P.R.O.M.O.C.A. en 1976, et Architecte dans un CAUE dont il devient directeur en 1979.

JEAN-CLAUDE, enfin, né en 1950, fils d'un menuisier, petit-fils d'un menuisier et d'un cheminot, passe son bac en 1969 et s'inscrit immédiatement en architecture. Il est diplômé en 1975. Pendant ses études, il s'intéresse à l'habitat vernaculaire, à la figuration et à la théorie de l'architecture. Il voyage énormément pour enquêter sur l'habitat vernaculaire en Europe, en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Pendant ses études, il fait quelques charrettes, mais il s'impliquera surtout dans un groupe de recherche de son école. Aussi en 1975, au lendemain de son diplôme, cet intellectuel sera immédiatement recruté comme enseignant-chercheur. Il l'est toujours à l'exception de quelques activités de praticien très marginales.

A-5 - Héritiers- Salariés précaires:

Nous n'en rencontrons pas dans la promotion 1935, pour les raisons déjà évoquées, dont notamment l'étroitesse du marché de l'emploi dans cette période.

Diplômé en 1955, PHILIPPE, né en 1932 d'un père inspecteur divisionnaire à la SNCF, d'un grand-père paternel ingénieur en chef à la compagnie du P.L.M. et d'un grand-père maternel Architecte libéral, ne réussira à s'établir que très tardivement.

Pendant ses études à l'E.S.A. dans l'atelier LOPEZ, commencées en 1950 au lendemain de son bac, il fera quelques charettes très courtes chez des architectes parisiens. Après son diplôme en 1955, il sera deux ans salarié dans une agence de province. En 1958, il fait son service militaire et reste, en raison de la guerre d'Algérie, mobilisé jusqu'en 1960.

Malgré son intérêt pour l'architecture et son fort capital de relations sociales, cet "héritier" ne peut, avant 1961, démarrer réellement sa trajectoire d'architecte libéral.

HELENE, née en 1950, fille d'un ingénieur des Ponts et Chaussées, petite-fille d'un ingénieur de Centrale et d'un ingénieur des Mines, connaît, de 1975, date de son diplôme, à 1980, terme de la période d'insertion que nous prenons en compte, une alternance de petits boulots et de chômage, une itinérance entre la place dans des agences traditionnelles et des emplois de recherche ou de consultant en C.A.U.E.

Toutefois, à son propos, on ne peut, comme pour Philippe, évoquer la malchance. En fait, la précarité apparente de son insertion correspond, plus sûrement, à une stratégie de consolidation. En effet, pendant et après ses études à l'Ecole Spéciale, elle voyage beaucoup et elle poursuit parallèlement des études d'urbanisme et de sociologie qui seront sanctionnées, en 1982, par un Doctorat d'Urbanisme. De fait, elle est, aujourd'hui, architecte libérale et enseignante.

B - 5 - Ascendant - Salarié précaire:

Fils et petit-fils de petits agriculteurs, né en 1945, diplômé en 1975, à l'école de TOULOUSE, YVES, sera pion dans un lycée avant son bac, puis enseignant en technologie dans un collège pendant ses études d'architecture. Pendant les cinq ans qui suivent son diplôme, il alternera de stage en D.D.E., d'emplois précaires aux services techniques de la mairie de Toulouse, de période de chômage, de charrettes, de chômage.

Ce n'est qu'à partir de 1980 qu'il parvient à se stabiliser comme contractuel dans une D.D.E; où il est toujours. De 1982 à 1984, il prépare un D.E.S.S. d'Urbanisme.

HORS-CHAMP

Pour évoquer cette figure qui sort de notre typologie, mais qui fait actuellement l'objet d'une recherche de R. HOUDE, arrêtons-nous sur le cas de **FREDERIC**.

Fils d'un artiste peintre, et petit-fils d'artisans, il est plutôt à classer parmi les "ascendants". Né en 1950, il passe un Bac C en 1968, rentre à UPA 1 en 1969, en sort en 1975. Diplôme avec J. BAILLY sur "la réhabilitation d'un groupe HBM".

Pendant ses études, il investit beaucoup dans le syndicalisme étudiant, la gestion de l'école et dans l'architecture. Après le diplôme et le service militaire dans la coopération, il intègre les services techniques d'une ville, fait un pas vers l'exercice libéral avec un copain "La galère. J'envoie tout promener, l'ordre et compagnie. Aujourd'hui, je suis titularisé Professeur de dessin industriel dans un lycée professionnel. Enfin tranquille. Ouf !".

Distribution par type:

Toujours sous réserve de la faible représentativité statistique, les répondants à notre questionnaire se distribuent de la façon suivante (en pourcentage):

1935 et 1955 (agrégés)

	1	2	3	4	5	TOTAL
A	6	22	6	15	6	55
B	12	18	0	15	0	45
TOTAL	18	40	6	30	6	100

1975

	1	2	3	4	5	TOTAL
A	16	9	0	9	2	36
B	25	18	0	20	1	64
TOTAL	41	27	0	29	3	100

Cette distribution met en évidence une augmentation de la mobilité sociale intergénérationnelle ascendante pour la promotion 1975 qui gagne 19 points sur les promotions précédentes: 64% contre 45%.

Elle montre également l'augmentation du pourcentage d'architectes qui s'établissent comme libéraux dans les cinq ans qui suivent le diplôme: 68% en 1980 contre 58%. Ceci confirme une observation faite par Raymonde Moulin dans un article des Cahiers de la Recherche Architecturale: Aggiornamento des professions libérales. On notera cependant que ce positionnement ou ce reflux sur le statut libéral se paye d'une très grande paupérisation et précarisation de ce mode d'exercice. En 1980, les types A1 + B1 totalisent 41% des architectes contre 18% précédemment.

Cette précarisation de l'exercice libéral, résultat de la conjugaison de plusieurs facteurs _ crise du bâtiment, concentration des affaires et augmentation du nombre d'architectes _ n'épargne pas les "héritiers" qui en 1980 sont encore 16% à être "smigard" comme ils le disent, contre 6% dans les promotions précédentes.

Ce reflux vers un exercice libéral précaire, qu'illustre également la diminution en 1980 du

pourcentage d'emplois salariés: 32% contre 36% antérieurement, s'opère malgré une notoire relance de l'embauche d'architectes dans le secteur public d'Etat et des collectivités locales.

tre
Pour la promotion 1975, c'est seulement en 1989, près de quinze ans après le diplôme, qu'apparaît, avec une légère relance du bâtiment, une certaine amélioration des situations. Celle-ci attestée par la réponse à la question 17 "Quelle est votre situation ou activité actuelle?" sort de notre propos sur les primes trajectoires et sera analysé avec plus de recul lors des entretiens que nous allons entreprendre ces prochaines années.

V) DE NOUVELLES DONNEES POUR UN GUIDE D'ENTRETIEN:

A l'issue de travaux exploratoires selon deux directions d'égal intérêt méthodologique: trajectoire individuelle sur la longue durée et multiples fragments de trajectoires dans la phase de l'insertion professionnelle, notre approche des phénomènes d'articulation des destins d'architectes à l'espace social dans lequel ils se développent, se trouve confrontée au problème formel de production du matériau nécessaire à l'analyse.

Jusque-là, une connaissance des architectes et de leur milieu professionnel largement marquée d'intuition, a constitué notre unique moyen d'accès à l'information délivrée par les personnes enquêtées. S'il nous est aisé de formuler un questionnaire adapté à une recherche plus curieuse a priori de faits objectifs, de dates, de valeurs quantifiables, que d'appréciations qualitatives, il nous est apparu en revanche bien plus délicat d'administrer des entretiens et d'obtenir des réponses immédiatement manipulables.

A l'expérience, la population étudiée, même si elle ne se montre pas avare de réponses, ne se soumet que dans une faible mesure à l'entretien directif. De plus, la charge doctrinale du discours est souvent telle, que les questions les plus simples engendrent des déviations relativement au terrain proposé. Le risque est donc permanent "d'échouer" un entretien, faute d'avoir pu lier un contact avec l'interlocuteur.

A supposer ce risque atténué, il n'en demeure pas moins une autre difficulté, qui concerne le premier traitement de l'information, son classement durant l'entretien même, ou avant l'exploitation finale. En cette matière, et au-delà de l'indispensable vérification des faits les plus élémentaires (identité des individus évoqués, lieux, dates), une évaluation qualitative des données s'impose. Leur mise en rapport avec la configuration du champ professionnel et les débats qui l'animent en est une première version.

En effet, localiser un individu dans son espace social spécifique d'évolution, suppose une confrontation de ses caractéristiques professionnelles (travaux, responsabilités) avec la structure du champ. Il s'agit alors d'apprécier la distance qui sépare le lieu occupé à un instant

donné et les lieux de détention de l'autorité spécifique du champ.

La localisation globale d'un individu se satisfait donc de critères professionnels. La constitution d'une trajectoire, sauf à demeurer rudimentaire sinon suspecte, ne peut par contre se fonder sur la seule localisation globale. Caractérisée par une succession de positions occupées, la trajectoire réclame des moyens de traitement de l'information permettant précisément d'affiner la localisation jusqu'à définir une position.

La mise au point d'un tel dispositif passe sans doute par un renforcement du questionnement habituel. Elle passe aussi à notre sens (parce que les architectes parlent), par une extension de l'exploration du champ vers ses dimensions supra-professionnelles (complexité du discours) et infra-professionnelles (conjoncture de la branche d'activité), dont la maîtrise déboucherait à l'évidence sur un renforcement de notre capacité à définir une position occupée par un architecte à un instant donné parmi ses pairs.

Notre objectif est donc d'esquisser un repère supplémentaire, face auquel certaines informations jusque-là embarrassantes, issues des entretiens, pourraient être confrontées, et ce durant le travail de classement adapté à la définition des positions successives caractéristiques de la carrière d'un individu.

A) La complexité du discours:

Entrer en contact avec un interlocuteur enquêté qui déploie un discours professionnel peu perméable à un questionnement directif, évaluer la teneur de ce discours; deux tâches qui renvoient à la recherche d'invariants dans les propos d'architectes.

En effet, s'il existe des invariants, il est alors permis de les comprendre comme autant d'outils mis à la disposition de l'enquêteur pour canaliser le flux verbal de l'enquêté. Il est également possible de les utiliser pour apprécier les charges différentielles que les individus font porter sur chaque invariant.

Nous avons eu recours à une anthologie publiée il y a une dizaine d'années (Les Cahiers de la Recherche Architecturale numéro 6-7, octobre 1980: Architecture 1980 Doctrines et incertitudes).

Dans cette publication, que son responsable François Chaslin proposait précisément de "relire dans dix ans", une centaine d'architectes de générations différentes s'expriment. D'Emile Aillaud né en 1902 à Marie Petit encore étudiante, chacun parle de son architecture, de sa compréhension de l'histoire, de ses envies, de ses révoltes, de ses positions.

A toute fin pratique et par économie, nous n'avons pas opté pour une étude de la totalité des textes. Ayant amorcé une observation particulière sur trois générations de diplômés (1935, 1955, 1975), nous nous sommes tenus à une recherche des invariants du discours des architectes, à partir des textes produits par les seuls représentants de ces trois générations.

Cependant, plutôt que la date du diplôme, difficile à établir, nous avons choisi la date de naissance comme critère discriminant. Ainsi les textes utilisés émanent-ils d'architectes nés entre 1908 et 1913 d'un part, entre 1928 et 1933 d'autre part, et enfin entre 1947 et 1954.

Le corpus isolé est constitué de 21 textes, dont 5 appartiennent à la première génération, 11 à la deuxième et 5 à la génération la plus jeune.

B) La doctrine à quatre temps:

L'analyse comparée des discours retenus _ cf E) Corpus de référence _ , fait ressortir en premier lieu l'existence d'une trame narrative commune à tous les énoncés doctrinaux, indépendante des positions défendues.

En effet, des opinions diverses: celle d'untel qui propose de " *dénoncer le travail magique* ", celle d'un autre qui invite à se grouper sous le slogan " *Mort au concret, vive le rével* ", ou celle d'un autre encore qui se déclare indifféremment attiré par " *les grandes salles vides des manoirs de la*

Renaissance " et " *les ruses d'espaces des villes médiévales* ", toutes portent la trace de l'adhésion à un plan unique en quatre points.

1- Ca va mal, parce que...:

Le premier temps, le plus souvent développé en partie introductive, consiste en un exposé des phénomènes conjoncturels supposés altérer la production et l'activité des producteurs.

Parmi les phénomènes énoncés, on peut établir une partition entre les propositions qui mettent en avant des mécanismes internes au monde des architectes, et celles qui ont recours à des mécanismes externes.

Des propositions telles que:

1-35-F: *"La férocité rationaliste a provoqué un reflux d'égale puissance manifesté par les allumeurs de bougies folkloristes."*

1-55-I: *"Ce que nous masquons par bien des contorsions, c'est l'irruption de la démocratie (du logement de masse par exemple) dans un métier clos et élitique."*

illustrent le premier groupe, celui des hypothèses exprimées par des facteurs internes à la profession.

Des propositions telles que:

1-35-H: *"Qu'on veuille bien laisser l'architecture aux architectes et à leurs clients."*

1-35-D: *"Notre intelligentsia crache sur l'architecture de son propre pays."*

groupent des notions qui se fondent sur des facteurs externes à la profession.

2 - Ca passe ou ça casse:

Après l'exposé des mécanismes conduisant à une dégradation de l'activité, les textes étudiés présentent généralement une vision historique de celle-ci, marquée par une appréciation de continuité ou de rupture quant aux buts et aux moyens de l'architecture.

Ainsi, peut-on classer les avis en deux groupes selon ce critère d'appréciation d'une dynamique

historique.

D'une part, l'expression d'une continuité:

2-55-B: *"La qualité n'a pas émergé en contradiction, mais en continuité de la production de masse."*

D'autre part, l'expression d'une rupture:

2-35-C: *"La nature de la demande des besoins nouveaux ne peut avoir sa vraie réponse que si les outils de celle-ci témoignent d'un renouvellement complet."*

3 - Il faut réagir:

Les origines et les conséquences des maux qui atteignent l'activité des architectes, constituent une première dimension de la teneur des textes analysés. C'est la version pessimiste des discours, qui sont assortis par ailleurs d'une partie optimiste, qui recouvre également deux thèmes: les atouts et potentiels d'innovation des architectes d'une part, et d'autre part les espoirs et objectifs ambitieux que peuvent laisser envisager ces derniers.

Pour l'heure, nous nous en tiendrons à une illustration des positions concernant la capacité de réaction des architectes face aux difficultés qu'ils ont préalablement décelées, en introduisant une distinction entre capacité liée à des caractéristiques traditionnelles de la profession et capacité liée à des traits plus récents.

Les atouts traditionnels:

3-35-A: *"Il y a bien longtemps que l'on sait que l'action de construire procède d'une intention initiale, point de départ d'un processus complexe."*

Les atouts modernes:

3-55-A: *"Il faut se pencher vers toutes les solutions issues des recherches modernes."*

4 - Le bonheur est au bout du chemin:

Les phrases qui ne semblent pas devoir être rangées dans les trois précédentes rubriques correspondent pour la plupart, sinon la totalité, à une anticipation de l'opportunité sociale qu'il y aurait à se doter d'une architecture réactivée et débarrassée de ses maux.

On peut citer quelques propositions:

4-55-A: *"D'ici dix ans apparaîtra une architecture stabilisée... Il faudra alors distinguer deux architectures, l'une "majeure"... qui servira de point de repère...; et l'autre "domestique", création collective et spontanée."*

4-55-E: *"Il n'est pas temps de censurer, de limiter mais de permettre et de multiplier, rattraper et de mettre au pluriel: toutes les écoles, tous les styles, toutes les directions."*

C) De la sollicitation à l'évaluation:

Il nous semble, que la maîtrise de la trame narrative apparemment partagée par le groupe des architectes, peut permettre à l'enquêteur d'influer sur le déroulement d'un entretien, ou de réactiver une discussion qui "s'enlise".

Si ce premier acquis est utile pour la sollicitation de l'enquêté, il paraît en revanche insuffisant pour l'évaluation de son discours singulier, c'est-à-dire pour le travail de définition de la position occupée dans le champ professionnel.

La trame narrative est une base de comparaison, qui ouvre la voie à la seule appréciation quantitative. Son truchement amène à constater que tel discours est bien composé des quatre parties caractérisées précédemment, que tel autre s'affranchit d'une de celles-ci, ou que tel autre encore n'explore que certaines sous-parties.

Cependant, le seul critère quantitatif ne nous paraît pas suffisant pour établir qu'un discours appartient à un sous-ensemble du champ des architectes. Pour ce faire, le recours à un repère qualitatif s'impose.

En effet, il existe peut-être des discours de référence communs à tous les architectes. Mais, nous privilégierons ici la recherche d'invariants propres à chaque classe d'âge.

Ce choix tient à deux raisons majeures. D'une part, le champ défini par les professionnels de l'architecture subit de permanentes transformations, d'autre part, la quête d'invariants n'a de sens qu'accompagnée d'une quête des écarts permis à ces discours de référence.

D) Des discours de référence:

1 - Génération 35:

Elle dénonce les maux qui sont supposés altérer l'activité et la production des architectes. Ses critiques apparaissent comme les pièces fragmentaires d'un propos fédérateur, dont il convient de restituer les traits principaux:

_ Incluse dans un aménagement général de l'espace de qualité médiocre, l'architecture ne brille pas d'un éclat exceptionnel (*grisaille, médiocrité, asphixie*).

_ Les architectes portent une part de responsabilité (*rationalisme féroce, abandon du vocabulaire des styles*).

_ Cependant, ils n'ont pas cessé d'être lucides (*fausse sérénité hier, prétendue confusion aujourd'hui*), et leur production a encore souffert et souffre encore, avec eux, de conditions extérieures défavorables:

-Manque de confiance accordée par les élites (*morcellement intellectuel*)

-Manque de liberté dans les marchés (*laisser l'architecture à l'architecte et à leurs clients*)

-Manque d'enthousiasme de la part du politique (*tout a été fait*)

-Dédain général (*l'intelligentsia crache...*).

Les architectes de la promotion 35 ont une vision historique de l'activité et de la production des architectes.

Globalement, la vision historique de ces architectes ne rend pas compte d'une inéluctable rupture dans les buts et moyens de l'architecture. On ne décèle pas d'antagonismes dans les déclarations.

Si les citations laissent percer la nécessité d'un renforcement de la mobilisation autour de

l'architecture (*renouvellement, diversité, se dégager des formalismes*), elles inscrivent néanmoins cette nécessité dans le droit fil d'expériences antérieures, dont il ne serait pas permis d'ignorer la validité (*oeuvres authentiques, architecture ni géniale ni affreuse*).

Ils expriment aussi la capacité de réaction des architectes face aux maux qui sont supposés altérer leur activité et leur production.

Là encore les positions ne divergent pas. Elles s'assemblent pour réaffirmer l'efficacité d'une professionnalité parée de toutes ses caractéristiques traditionnelles:

- _ Un homme doté de vertus particulières: *modestie, courage, enthousiasme, curiosité*
- _ Une activité spécifique: *intention initiale, processus complexe, effort de synthèse*
- _ Une pratique de métier: *savoir-faire, cuisine de gargotte, lente maturation*
- _ Un art: *invention, sensualité, libre expression*
- _ Une capacité de conseil: *collaboration avec l'Etat.*

Ils expriment enfin les espoirs des architectes, qui en l'occurrence, misent d'une même voix sur une architecture considérée comme un art (*créer, inventer, imaginer*) individuel (*maléfices criminogènes des systèmes*).

2 - Génération 55:

Ces architectes poursuivent la dénonciation des maux qui altèrent leurs activités et leurs productions.

En ce domaine, ils relèvent qu'il existe une fracture entre la société et l'architecture qui lui est proposée (*culture éclatée, architecture écartelée, beaucoup de retard*). Il semble également admis par tous, que les architectes portent la responsabilité de cette fracture.

La divergence essentielle tient à l'appréciation que portent les commentateurs sur l'attitude professionnelle à incriminer. Pour les uns, la faute est à l'immobilisme extérieur accepté par les architectes (*idéologie technocratique, monotonie, censure, modes perçues comme honteuses*), pour les autres, la faute est à l'exès des débats internes (*métier élitique, éclectisme pédant*,

idéologie, prétention).

La vision historique qu'ils ont de cette situation se partage en trois tendances.

Bien que minoritaire, le constat de rupture est présent parmi les textes (*remplir le néant, l'art a disparu*). Le constat de continuité domine, mais semble marqué par deux acceptions antagonistes. Une première version de ce constat inscrit l'avenir de l'architecture dans une affirmation des valeurs originelles (*l'art de l'architecture est invariant*), une autre version inscrit son avenir dans une dynamique d'évolution progressive des fondements de la pratique (*strates successives, assurer tous les héritages*).

Il est à noter que la première expression de continuité est moins éloignée de la position de rupture que de la deuxième expression de continuité. Réaffirmer la validité des valeurs originelles, en effet, semble plus compatible avec un énoncé qui, en constatant la disparition de l'art, d'une certaine façon le regrette, qu'avec un énoncé qui admet les altérations subies par ces valeurs originelles.

En réaction, deux voies distinctes sont proposées. La première privilégie un travail de conception architecturale fondé sur les acquis d'une recherche de type scientifique, socialisée; la deuxième invite à un travail fondé sur les richesses offertes par l'introspection individuelle (*fantasmes, résonances*).

Outre une différence dans les moyens à mobiliser, les deux voies se distinguent également par ce qui pourrait être appelé leur hypothèse de réductibilité de l'architecture. Pour la voie recherche, l'architecture est réductible à des sous-ensembles qualifiés: mineure, modeste, honnête. Pour l'autre voie, l'architecture ne peut pas être réduite à des fractions complémentaires de la chose construite. Pour ses tenants, il y a "*droit d'architecture*", il y a antagonisme entre architecture et construction.

De ce fait, ils ne placent pas leurs espoirs dans la même direction. Pour les uns, il s'agit d'offrir la plus grande variété, l'innombrable (*multiplier, tous les styles, la fête, les symboles*). Les autres espèrent plutôt le perfectionnement de quelques outils des architectes (*comment mieux coller aux aspirations sociales*).

3 - Génération 75:

Avec un soupçon de virulence en plus, leurs propositions rejoignent l'antagonisme repéré dans le chapitre précédent: excès des débats internes contre immobilisme extérieur accepté par les architectes.

Cette classe d'âge ne formule pas de propositions exprimant avec netteté une vision historique de l'activité et de la production des architectes.

Ils réagissent cependant aux maux qu'ils dénoncent. La position majoritaire en ce domaine est marquée par la tradition de la profession, du point de vue du champ d'activité (*de l'espalier à la ville*), comme du point de vue des méthodes de conception (*le tout et les parties*). Le crédit porté à la recherche de type scientifique est bien moins fort pour les représentants de cette classe d'âge, que pour les représentants de la génération précédente.

Pour l'avenir, leurs espoirs vont majoritairement vers la possibilité d'accomplir consciencieusement le travail de projet.

E) Corpus de référence:

Le discours des architectes par thème et par génération (35-55-75).

Corpus extrait de: Les Cahiers de la Recherche Architecturale numéro 6-7, octobre 1980:
Architecture 1980 Doctrines et incertitudes.

1 Ca va mal, parce que...:

1-35-A: *"Rien n'était plus néfaste que la fausse sérénité de ces trente dernières années."*

1-35-B: *"grisaille générale qui a submergée notre territoire de sa médiocrité."*

1-35-C: *"prétendue confusion dans laquelle souhaite nous retenir les médiocres et les bavards."*

1-35-D: *"Ce qu'il y a d'unique en France, c'est que notre intelligentsia crache sur l'architecture de son propre pays."*

1-35-E: *"La France meurt par asphyxie..., elle paie cher aussi son morcellement intellectuel."*

1-35-F: *"La férocité rationaliste a provoqué un reflux d'égal puissance manifesté par les allumeurs de bougies folkloristes."*

1-35-G: *"Il n'y a plus ni style personnel, ni national, ni régional."*

1-35-H: *"Qu'on veuille bien laisser l'architecture aux architectes et à leurs clients."*

1-55-A: *"Nous vivons une culture éclatée, brisée, fragmentée."*

1-55-B: *"(L'architecture) est aujourd'hui écartelée entre des pratiques sociales traditionnelles et les problèmes formels hérités de la révolution industrielle."*

1-55-C: *"L'architecture suit toujours avec beaucoup de retard le mouvement intellectuel, économique, et politique de son époque."*

1-55-D: *"éclectisme pédant, exercices de style, pastiches et divagations néo ont succédé à la boulimie par quoi la non relation étendait au territoire son espace de cimetière."*

1-55-E: *"Je déteste les architectes... et leur manière de gonfler l'architecture. Je déteste leur prétention, leur mauvais goût, leur ignorance et cette manière qu'ils ont de donner de l'importance à ce qu'ils disent."*

1-55-F: *"les avatars de l'idéologie technocratique dominante."*

1-55-G: *"monotonie sinistre, monotonie envahissante, monstrueuse glu de pauvreté*

architecturale, étouffement... Quelle est donc cette censure collective qui tond nos idées contre nos rares rébellions."

1-55-H: *"Curieusement, dans l'art de l'architecture les modes sont perçues comme des choses honteuses."*

1-55-I: *"Ce que nous masquons par bien des contorsions, c'est l'irruption de la démocratie (du logement de masse par exemple) dans un métier clos et élitique."*

1-75-A: *"Les doctrines contemporaines, sauf de rares exceptions, alimentent la crise de l'architecture que certains publicistes entretiennent notoirement... pour faire croire qu'il se passe toujours quelque chose dans l'univers des architectes."*

1-75-B: *"La société que nous vivons... nous invite quotidiennement à ne pas réfléchir et à croire que tout est naturel et spontané. Celui qui pense librement et crée, sans suivre canon, sinon celui de sa propre vérité et du respect d'autrui, sait combien cela est considéré comme subversif."*

2 - Ca passe ou ça casse:

2-35-A: *"Il existe çà et là, des oeuvres authentiques... Lentement, trop lentement certes, l'architecture s'est dégagée des formalismes originels."*

2-35-B: *"L'architecture française, depuis 1945, n'est ni géniale, ni affreuse; elle est mélangée... Elle a besoin comme tous les convalescents, de vitamines."*

2-35-C: *"La nature de la demande des besoins nouveaux ne peut avoir sa vraie réponse que si les outils de celle-ci témoignent d'un renouvellement complet et d'une remise en forme, que dicte le résultat à obtenir."*

2-35-D: *"La diversité s'est installée? Vive la diversité."*

2-55-A: *"L'architecture du XXème siècle se cherche encore... Les expériences abandonnées enrichissent toujours les expériences nouvelles, et l'architecture de notre époque se définit ainsi, par strates successives... d'ici dix ans apparaîtra une architecture stabilisée."*

2-55-B: *"La qualité n'a pas émergé en contradiction mais en continuité de la production de masse."*

2-55-C: *"Je ne sais pas si l'art est mort, mais je sais bien qu'il a disparu."*

2-55-D: *"Il est nécessaire d'assurer tous les héritages y compris celui du mouvement moderne."*

2-55-E: *"Il faut remplir le néant actuel."*

2-75: Néant

3 - Il faut réagir:

3-35-A: *"Il faut inlassablement rappeler qu'il y a bien longtemps que l'on sait combien l'action de construire procède d'une intention initiale, point de départ d'un processus complexe."*

3-35-B: *"L'architecture est donc une discipline prévisionnelle qui exige un puissant effort de synthèse. De cet effort résulte une création qui se situe hors du contexte scientifique et purement technique et procède d'une alternance et d'un dosage entre travail en équipe et action solitaire."*

3-35-C: *"Créer exige savoir, modestie, enthousiasme et courage."*

3-35-D: *"L'architecture à la française, c'est la cuisine de gargotte."*

3-35-E: *"(L'exercice de l'architecture) est un métier et non une profession... L'invention est issue du phasage de l'imagination, du fugitif que l'on capte, en instantané, et qui disparaît aussitôt... Ces captages proviennent de thèmes en marche, que l'on triture entre le pouce et l'index _ le potier sait cela _ ."*

3-35-F: *"(oeuvrer) de sensualité au travers des mathématiques de la nécessité et au travers des contraintes."*

3-35-G: *"Si... l'intelligence curieuse et solitaire se penchait à l'écoute de la confiance éternelle de l'instinct."*

3-35-H: *"Revenons à une architecture e libre expression."*

3-35-I: *"S'il est un domaine où l'Etat se doit d'avoir une doctrine claire et d'intervenir à tous les niveaux pour la faire appliquer, c'est bien l'urbanisme... Une doctrine, cela ne signifie pas une succession de plans fragmentaires..., mais une réflexion globale, à long terme, menée en collaboration avec les responsables les plus qualifiés de la profession."*

3-55-A: *"Il faut se pencher vers toutes les solutions issues des recherches modernes."*

3-55-B: *"Je n'entends parler que de ma crainte: c'est que la généreuse profusion de la recherche, la richesse de l'actuel renouvellement de la pensée architecturale, ne restent enfouies dans quelques revues spécialisées ou quelque cahier confidentiel."*

3-55-C: *"raisons de s'incruster, d'être au plus près du local, de penser parcelles, contiguïté et mitoyens, d'élaborer des stratégies fines; celles à l'oeuvre dans les géométries inventives de la ville et des architectures mineures."*

3-55-D: *"Je suis pour une architecture, modeste, simple, honnête."*

3-55-E: *"Au moment de la libéralisation du moi par la meilleure connaissance des sciences psy, pourquoi nos fantasmes les plus actuels n'ont-ils pas droit d'architecture?"*

3-55-F: *"organiser l'espace bâti..., introduisant une dimension poétique sociale supplémentaire, qui fait toute la différence entre architecture et construction, entre banal et original... L'architecte est redevenu maître de son imagination, et enfin, il peut nous faire partager ses fantasmes... Notre décennie a besoin de modélistes, c'est-à-dire d'architectes en résonance avec la sensibilité particulière d'une société donnée, à un instant voulu."*

3-75-A: *"Le développement d'une recherche théorique nous semble nécessaire... La pratique architecturale contemporaine nécessite à la fois une plus grande modestie et un pouvoir accru pour les maîtres d'oeuvre... Une compétence technique accrue des architectes est indispensable."*

3-75-B: *"Du détail à l'ensemble, les différents niveaux d'intervention doivent entretenir des rapports de dialogue. Que l'on plante un espalier, que l'on construise un muret, que l'on édifie un bâtiment, que l'on trace une ville."*

3-75-C: "projet total... objet autonome... travail fini, où le tout serait compromis si l'on ajoutait ou si l'on enlevait quoi que ce soit."

3-75-D: "Ma préférence va à la recherche d'une articulation historique de l'espace moderne."

4 - Le bonheur est au bout du chemin:

4-35-A: "La vie est devant nous. Vivre, c'est créer. Créer exige savoir, modestie, enthousiasme et courage."

4-35-B: "Ce qui n'est pas acceptable, c'est la condamnation à ne plus inventer."

4-35-C: "Si... l'intelligence curieuse et solitaire se penchait à l'écoute de la confiance éternelle de l'instinct on éviterait les maléfices criminogènes des systèmes."

4-35-D: "Tout reste à imaginer."

4-55 -A: "D'ici dix ans apparaîtra une architecture stabilisée... Il faudra alors distinguer deux architectures, l'une "majeure"... qui servira de point de repère...; et l'autre "domestique", création collective et spontanée."

4-55-B: "Les grandes salles vides de la Renaissance nous fascinent... par ailleurs nous aimons les ruses d'espaces des villes médiévales."

4-55-C: "L'architecture peut-elle avoir un avenir indépendant de celui de la formation sociale dont elle n'est qu'un mode d'expression... Condamnée à l'embellissement, (elle) fonctionnerait alors dans la sphère du seul symbole."

4-55-D: "Il n'est plus temps de censurer, de limiter mais de permettre et de multiplier, de rattraper et de mettre au pluriel: toutes les écoles, tous les styles, toutes les directions."

4-55-E: "Mort au concret. Vive le rêve! Et que la fête commence."

4-75-A: "Nous croyons à l'architecture ordinaire et discrète, à une architecture qui ne s'affiche pas avec ostentation pour le seul plaisir des architectes esthètes ou technocrates."

4-75-B: "Pour mon plus grand plaisir, la mutation de l'espace médiéval à l'espace renaissant a pu s'accomplir, surmontant les heurts d'une amorce de rupture. Cela est dû entre autres, à l'effort persistant des architectes."

VI) CONCLUSION

Plus s'organise et se consolide notre connaissance du champ de l'architecture, plus nous nous félicitons d'avoir différé la campagne d'entretiens que nous projetions d'engager auprès d'une soixantaine d'architectes pour informer la question des trajectoires professionnelles. En effet, avant une certaine préparation cette démarche aurait été prématurée et ce d'autant qu'il est exclu de consacrer à chaque cas le temps que nous nous sommes accordé, à titre expérimental, pour réaliser une biographie de Jacques Tournant.

Il s'agit cette fois en l'espace de trois à quatre entretiens de rassembler les informations factuelles et les documents dont nous avons strictement besoin, tout en enregistrant les commentaires qui leur donneront sens et qui restitueront le contexte des événements. Notons de plus que pour entendre ce que nous voulons savoir il nous faudra également écouter ce que nos interlocuteurs désirent exprimer.

C'est dire, si nous voulons informer et analyser une trajectoire en deux à trois semaines, combien notre questionnement devra être construit et sélectif, combien notre écoute doit être préparée par une connaissance préalable de l'histoire, du secteur de l'aménagement et de la construction et de celle du groupe d'appartenance des interviewés. Il faut connaître pour reconnaître.

Cette nécessité nous est apparue à chaque étape de notre recherche. Dans ce sens, même la lecture et l'exploitation d'un travail élaboré avec le plus grand soin, comme le livre d'André Gutton, pose problème. Comment faire, dans ce discours écrit, le départ entre l'anecdotique et le structurant, entre le fait et l'opinion, entre le réel et sa rationalisation?

Ce problème du discernement, déjà présent dans la lecture d'un ouvrage étayé, se trouve multiplié dans la conduite et l'analyse d'entretiens où l'interlocuteur aura des défaillances de mémoire qu'il nous faudra combler; commettra des jugements de valeur quand nous attendons des

faits; valorisera des idées ou des attitudes pour dissimuler volontairement ou non un comportement, un évènement refoulé; aura en général plus envie de dire ce qu'il pense que ce qu'il fait.

Aujourd'hui, bien que nous n'ayons pas encore achevé un certain nombre de travaux (1) sur la circulation des architectes dans les instances, sur les ateliers et les promotions de l'E.N.S.B.A, sur les revues, les prix et les distinctions, nous ne pouvons retarder plus longtemps l'engagement des entretiens avec les architectes de la promotion 1935 dont les survivants sont octogénaires.

Pour sélectionner ceux que nous souhaitons rencontrer et les interroger, nous allons nous appuyer sur la typologie que nous avons construite au terme de notre analyse des primes trajectoires. Cette typologie s'avère en effet assez fertile en ce qu'elle tempère, sans remettre en cause nos hypothèses, l'idée d'un déterminisme social univoque.

Un héritier, par exemple, peut déchoir par manque de pugnacité; il peut aussi, dans une phase de révolte, dans un engagement idéologico-politique plus ou moins durable, rejeter les attributs qu'il tient d'une origine sociale à laquelle il ne veut rien devoir.

Inversement, un ascendant très défavorisé peut en payant le prix exorbitant du recyclage scolaire et social (signalé par Bourdieu et Passeron dans La reproduction) se détacher de l'univers de la nécessité pour entrer avec un zèle remarquable dans celui de l'esthétique.

Dans le même esprit, une femme architecte peut investir énormément pour échapper à la condition féminine et aux valeurs domestiques qui s'y attachent pour tendre à surpasser sur le terrain professionnel ses confrères masculins.

En ce qui concerne la diversité des statuts et des pratiques, cette typologie nous paraît également pertinente même si au-delà des cinq ans qui suivent l'obtention du diplôme la stabilisation des

architectes, qu'ils soient libéraux ou salariés, tend à réduire l'écart entre "précaires et confirmés".

Par ailleurs, pour faire un pas vers la prise en compte et la compréhension des productions, nous superposerons à cette typologie une différenciation référant à la position prévalente de nos interlocuteurs dans les sous-ensembles de producteurs: d'avant-garde, d'art bourgeois ou de grande production.

En effet, avant même d'avancer sur le terrain d'une relecture de l'histoire de l'architecture telle qu'elle peut être éclairée par l'analyse des luttes économiques et culturelles, avant même de discriminer l'écriture formelle comme modalité de classification des oeuvres et de leurs auteurs il importe de mieux cerner ces médiations que constituent les positions et effets de positions.

Il nous apparaît aujourd'hui plus clairement que la lutte autour de la "véritable architecture" comme enjeu culturel, que la veille aux frontières du champ et que la concurrence économique autour des marchés ne se développent pas sur un espace global et indifférencié. Bien au contraire, et même si les débats et combats concourent tous à la reproduction du champ, ces luttes, ces veilles et ces concurrences se développent entre des architectes positionnés dans des sous-ensembles relativement étanches, spécifiés par des marchés particuliers, leurs logiques et leurs thématiques. Les avant-gardes ne courent pas pour l'art bourgeois ou la grande production et vice-versa.

De la même façon, les doctrines et les luttes doctrinales, qui constituent l'axiologie des pratiques, vont se spécifier en référence à ces sous-ensembles. Aussi bien, si, comme nous l'avons esquissé dans une analyse des discours d'architectes, il y a une rhétorique commune "La doctrine à quatre temps" et des nuances générationnelles fonctions des conjonctures, on découvrira dans des analyses plus approfondies et nous le pensons lors de nos entretiens,

d'autres nuances thématiques qui renvoient aux sous-ensembles de productions.

Sur le long terme, on ne peut toutefois fonder sur une correspondance stable entre générations ou sous-ensembles de production et doctrines, car dans les débats autour de l'architecture, la nécessité de s'opposer pour se différencier engendre, aussi souvent qu'en politique, inversions et contorsions.

Inversement, une plus grande continuité d'orientation est attendue dans l'évolution des domaines où joue la capitalisation, tels ceux des savoirs et des techniques, où dans les domaines sensibles à l'inertie, à l'irréversibilité des acquis tels la division et la socialisation du travail.

Aussi dans la saisie et l'analyse des trajectoires professionnelles, nous nous attacherons à mesurer ces évolutions qui pour chaque génération constituent la nouvelle donne.

1 _ Nota:

Outre une familiarisation avec les architectes, leurs noms, leurs ateliers d'origine, leurs probables camarades d'école, leurs succès attestés par des publications ou des distinctions, leurs éventuelles responsabilités dans des instances du champ, les travaux effectués sur fichiers, dictionnaires et annuaires doivent contribuer à une meilleure connaissance de la probabilité statistique d'atteinte à telles ou telles positions, voire à la notoriété nationale ou internationale.

VII) ANNEXES

s
a
et

s
à

à

s
s
s,
é

ECOLE D'ARCHITECTURE PARIS-VILLEMIN

ETABLISSEMENT PUBLIC CREE PAR DECRET N° 79-1077

Paris, le 16 mai 1988

Cher Confrère,

En 1987, le journal "Le Monde" et l'Ordre des Architectes ont organisé une enquête sur l'insertion professionnelle des architectes diplômés en 1984. Les résultats de cette étude ont été publiés dans le supplément universitaire du Monde "Campus" du 3 décembre 1987.

L'intérêt de cette enquête nous a incité à reproduire celle-ci (avec quelques adaptations) en nous adressant aux promotions d'architectes diplômés en 1934-35-36 d'une part, et en 1955, puis 1975 d'autre part, afin de prendre la mesure des changements intervenus dans l'origine sociale des architectes, dans les conditions d'exercice et dans les modalités d'insertion professionnelle à ces trois périodes distantes de vingt ans.

Dans cette perspective nous vous serions très reconnaissant de bien vouloir contribuer à notre travail en répondant au questionnaire ci-joint dont l'exploitation statistique sera parfaitement anonyme.

Ce questionnaire nécessairement très factuel laisse peu de place à l'expression de vos opinions et à la relation de vos souvenirs cependant bien utiles à la compréhension des événements.

Aussi, si vous en étiez d'accord nous attacherions beaucoup d'intérêt à rencontrer certains d'entre vous pour mieux saisir votre cheminement et pour donner un peu plus de chair et d'âme à la froide exploitation statistique du questionnaire.

Certain de votre bonne compréhension pour notre démarche, nous vous prions de croire, Cher Confrère, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Anne Debarre et Régis Bertrand
Architectes D.P.L.G
Chargés de recherche à l'E.A.P.V

E.A.P.V. (ex UPA n° 1) "Recherche"
11 quai Malaquais - 75006 Paris

ENQUETE SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ARCHITECTES

A - Caractéristiques sociales

- 1 - Nationalité et lieu de naissance
- 2 - Sexe et année de naissance Masc. Fém. 19__
- 3 - Origine sociale inter-générationnelle : Indiquez aussi précisément que possible ce qu'est ou ce que fut l'activité professionnelle dominante de votre :
- . Père :
 - . Mère :
 - . Grand père paternel :
 - . Grand père maternel :
 - . (premier) conjoint :
- 4 - Année de naissance des enfants : 19__ 19__ 19__ 19__ 19__

B - Etudes et influences

- 1 - Dans quelle ville avez-vous fait vos études :
- . Primaires :
 - . Secondaires :
 - Eventuellement : section ou type de Bac :
 - Eventuellement : année du Bac : 19__
 - . Début des études d'archi (ville) : 19__
 - . Fin des études d'archi (ville) : 19__
- 2 - Dans quel atelier (ou U.P.A.) et avec quel Patron (ou directeur de T.P.F.E.) avez-vous préparé votre diplôme d'architecte :
- 3 - Quel en était le sujet :
- 4 - Quels prix ou distinctions (scolaires ou professionnelles) avez-vous obtenus dans les cinq ans qui ont suivi votre diplôme d'architecture :

- 5 - Avez-vous poursuivi d'autres études supérieures, lesquelles, de quelle année à quelle année et avec quel résultat :
- 6 - Eventuellement, quelle(s) langue(s) étrangère(s) parlez-vous assez couramment :
- 7 - Pendant vos études d'architecture, avez-vous assumé des responsabilités dans une masse, une association, un syndicat, une revue, d'architecture ; précisez éventuellement les responsabilités et leur période :
- 8 - Pendant vos études d'architecture, avez-vous soutenu un groupe, un mouvement, une tendance architecturale ; précisez éventuellement :
- 9 - Quel(s) grand(s) voyage(s) d'étude, d'agrément ou professionnel avez-vous effectué pendant vos études et les 5 ans qui ont suivi votre diplôme ; précisez éventuellement les lieux, dates et objets :
- 10 - Indiquez éventuellement la période de votre incorporation militaire (ou assimilé) :
- 11 - Avez-vous connu dans votre milieu familial, au lycée, pendant ou après vos études d'architecture, des personnes du monde des arts, des lettres, de la politique, des affaires ou de la haute administration qui ont pu influencer votre orientation scolaire ou professionnelle ; indiquez leur profession et éventuellement leur nom ainsi que le sens de leur influence :

- 12 - Avez-vous, dans les cinq ans qui ont suivi votre diplôme, publié des articles ou des projets, éventuellement en quelles années, dans quelles revues, sur quels sujets :
-
-
-
-
-
-
-
- 13 - Avez-vous assumé, dans les cinq ans qui ont suivi votre diplôme, des responsabilités dans des organisations professionnelles ou syndicales, dans des mouvements ou revues d'architecture ; précisez éventuellement :
-
-
-
-
- 14 - Avez-vous développé, pendant ou après vos études, une activité artistique, sportive ou autre, parallèlement à votre activité principale ; précisez :
-
-
-
- 15 - Comment avez-vous trouvé et quel fut votre premier emploi salarié significatif :
-
-
-
-
- 16 - Comment avez-vous trouvé et quelle fut votre première commande significative à titre libéral :
-
-
-
-
- 17 - Quelle est votre situation ou activité actuelle :
-
-
-
- 18 - Quel commentaire personnel aimeriez-vous faire sur la pertinence de vos études et sur vos premiers pas dans la vie professionnelle :
-
-
-
-
-
-
-
-
-

C - Description sommaire de votre prime trajectoire professionnelle

Années	Activités salariées et assimilées	Activités libérales ou assimilées
	Indiquez aussi précisément que possible vos premiers emplois salariés ou assimilés (stages, charettes, chômage, service militaire, etc...) et précisez la période, le nom et les caractéristiques de l'employeur.	Activités libérales seul ou en association. Précisez éventuellement le nom des associés, la taille de l'agence, la nature et l'importance des opérations y compris des concours.
19__		
19__		
19__		
Année du diplôme 19__		
19__		
19__		
19__		
19__		
19__		
19__		
19__		
19__		